

REVUE D'HISTOIRE POPULAIRE

LE NUMERO : 40 F BIMESTRIEL N° 21-22 — MAI-AOUT 1985

DANS CE NUMERO

GAVROCHE

Revue bimestrielle
d'histoire populaire
Numéro 21/22
mai-août 1985

Publication des
Editions Floréal
BP 872
27008 Evreux cedex
Dépôt : 41, rue de la Harpe
tél. : (32) 33.22.33

Directeur gérant :
Georges PELLETIER
Directeur de la publication :
Georges POTVIN

Avec la collaboration
pour ce numéro
de Raymond Carré,
Marie-Aimée Joyeux,
Danielle Laplaige,
Gérard Reyre

Commission paritaire : 64185
I.S.S.N. : 02.42-9705

Imprimé en France
Composition :
Scoop Presse Normande
à Evreux
Impression :
27 Offset-Gauville

EN COUVERTURE :

Première page : Cette gravure du 19[e] siècle illustre l'intéressante expérience de ''l'enseignement mutuel'', au 19[e] siècle. Sur l'histoire scolaire, on lira en 1[ere] page de ce numéro notre article sur *''La première guerre scolaire''* (16[e]/17[e] siècles).

Dernière page : En liaison également avec notre article de tête, cet extrait du statut des ''Petites écoles'' de Paris au Moyen Age. L'institution était toujours vivace au 16[e] siècle.

EDITORIAL

Par le hasard des inspirations, des choix, des rencontres, voici que ce numéro d'été se trouve consacré pour ses deux-tiers au 19[e] siècle. En général, nous préférons diversifier les époques évoquées. Cette fois, quatre articles sur sept parlent du siècle passé.

Ce n'est sans doute pas sans raison que le 19[e] siècle fournit si souvent des sujets à nos auteurs. D'abord parce que les documents en sont accessibles plus aisément que pour des périodes plus reculées. La presse, le livre, et même dans la seconde moitié, la photo, et toujours et surtout un art du dessin de ''reportage'' et de la gravure poussé à une certaine perfection, cela permet des articles étayés et agrémentés.

Mais le 19[e] siècle a d'autres titres à accaparer l'intérêt. De la Grande Révolution, qui agonisait au début du siècle, à la III[e] République bourgeoise, cette période est une longue et pénible suite d'essors populaires déçus. Ici, je laisserai parler le grand écrivain américain Henry Miller, qui, dans le dernier chapitre du ''Temps des assassins'' (essai sur Rimbaud) (1) écrit ceci : *''C'était un siècle troublé, matérialiste et de ''progrès'', comme l'on dit. Un purgatoire dans tous les sens du mot, que les écrivains à succès de ce temps incarnaient, tels des oiseaux de mauvais augure. Guerres et révolutions abondaient...''*

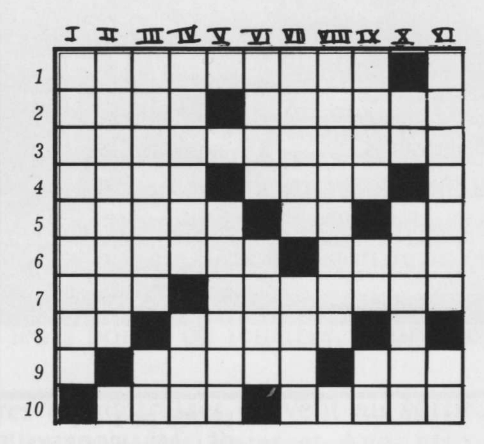
Et, après avoir évoqué les convulsions et les grands écrivains de cette période, Miller conclut : *''Quelle révolte, quelle déception, quelle ardeur ! Rien que des crises, des dépressions nerveuses, des hallucinations et des mirages. La politique, les mœurs, la vie économique et l'art, tremblent dans leurs fondements. L'air retentit d'avertissements et de prophéties sur la débâcle proche, et la voici qui vient avec le 20[e] siècle ! Déjà deux guerres mondiales, et mieux encore nous promet-on, avant que le siècle ne soit clos. Avons-nous touché le fond ? Pas encore. La crise morale du 19[e] siècle n'a fait que préparer la faillite spirituelle du 20[e]. C'est ''le temps des assassins'', ne nous y trompons pas. La politique est devenue l'affaire des gangsters. Les nations s'avancent dans le ciel, mais elles n'entonnent pas des chants d'allégresse ; les bas-fonds se dirigent vers les soupes populaires. C'est* l'aube exaltée ainsi qu'un peuple de colombes*''*.

Sans doute le généreux tempérament de Miller noircit-il le tableau de notre temps. N'empêche : je n'ose guère penser à ce que les historiens de demain écriront sur notre siècle — même si la grande catastrophe (atomique) apparaît plus improbable aujourd'hui que lorsque Miller écrivit ceci, en 1956. Et même si (ça n'en prend pas le chemin !) quinze années de bonheur devaient subitement ''s'abattre'' sur *tous les peuples* du monde : en 85 ans, il y a eu assez de guerres, de révoltes, d'espoirs déçus pour que nos successeurs, demain, consacrent des numéros entiers de revues à fustiger ce siècle !

Georges POTVIN

(1) Publié en 1956 aux Etats-Unis, traduit en 1970 par F.J. Temple et disponible en collection 10/18, UGE éditeur.

LES MOTS CROISES DE GAVROCHE



HORIZONTALEMENT. — **1. Réussit mieux en poésie qu'en politique. — 2. Celui-là, s'il n'était pas tombé sur un bec, on n'en parlerait jamais... Guère agréables ! — 3. Premier président du gouvernement de la République sud-vietnamienne. — 4. Presque l'ancienne Sète... Abri. — 5. Vieil hérétique. Initiales qui ne nous sont pas étrangères. Canton. — 6. (de droite à gauche :) Peuple partagé du Moyen Orient. Vaste terre partagée de l'Orient. — 7. A peu près un taël. Ventes non définitives. — 8. Canton. Gérer. — 9. Ancien nom d'un port méditerranéen. La Grande-Bretagne, ou l'Australie ? — 10. Rhéa pour Zeus. Boucher.**

VERTICALEMENT. — **I. Une Rose rouge... — II. Le duc de Castiglione. — III. La mer d'Azov. Démonstratif. — IV. Chaleur. Par trois fois. — V. Fille de Prudence et d'un ancien bagnard. — VI. Tellement. Un septième de l'ancienne Angleterre. — VII. Intéresse le géologue. Peut adoucir des propos ou des boissons. — VIII. Aller en visite pour Mme Coucou. — IX. Célèbre s'il est nantais. Unir à moitié. Phon : c'est fini ! — X. Fin de participe. La Cité des Utopistes. — XI. Interpénétrations. Fin d'infinitif.**

SOLUTION DU PRECEDENT NUMERO

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	S	A	R	M	A	T	E	S		S
2	C	R	I	A	I	L	L	E	N	T
3	Y	S	E	R		E		L	U	E
4	T	O		I	S	M	A	E	L	
5	H	U	N	S		C	O	U	L	E
6	E	I	N		M	E	R	C	I	S
7	S	L		S	E	N		I	T	T
8		L	E	A	R		A	D	E	R
9	M	E	R	S	E	N	N	E		I
10	I	S	E		S	I	E	S	T	E

En marge des "guerres de religion"

LA PREMIERE GUERRE SCOLAIRE



Charlemagne et les écoles : cet aspect familier de la personnalité de l'empereur franc est ici illustrée par un tableau de Moreau, gravé par Langlois (18e siècle).

Un monopole de l'Eglise

L' "invention" de l'Ecole contribue pour une grande part à la popularité de Charlemagne. Soucieux de l'essor de la chrétienté, l'Empereur tenta en effet par une série de mesures d'améliorer le savoir intellectuel des "serviteurs de Dieu". C'est ainsi qu'il interdit aux moines d'enseigner tant qu'ils n'avaient pas atteint un niveau de connaissances suffisant, y compris dans le domaine des sciences profanes, et ceci pour mieux "parler de Dieu". Il est surtout à l'origine de l'obligation pour les monastères et églises abbatiales de se doter d'écoles dites "claustrales", destinées à la formation des novices, ainsi que d'écoles externes ; ces dernières devaient recevoir des enfants des environs ainsi que de futurs clercs qui s'orientaient ensuite vers le ministère paroissial ou l'administration impériale. On y enseignait la lecture, l'écriture, l'art de la copie des textes sacrés, le calcul et le comput (concordance des calendriers solaires, lunaire et liturgique), ainsi que des éléments de grammaire latine et la musique. Certaines de ces écoles accueillaient quelques jeunes filles, destinées pour la plupart à entrer en religion. Selon le règlement en vigueur dans l'établissement monastique dont dépendait l'école, l'enseignement y était ou non gratuit.

Parallèlement, l'Empereur a encouragé le développement d'un réseau d'écoles élémentaires, les écoles paroissiales. Dirigées par un prêtre, elles accueillaient les enfants destinés à servir aux offices religieux ; ils y recevaient un minimum de connaissances liturgiques et musicales et quelques rudiments de lecture.

Toutes ces écoles, qui jouèrent un rôle important jusqu'au 11e siècle, ne survécurent pas au démantèlement de l'Empire carolingien. Déjà du vivant de Charlemagne, certains abbés, désireux de protéger un isolement propice à la méditation des moines, s'étaient opposés à l'ouverture d'écoles externes dans leur établissement, amorçant ainsi le déclin qui se poursuivit régulièrement. Au 12e siècle, seules rayonnaient encore quelques écoles épiscopales qui donnaient aux clercs desservant la cathédrale une formation liturgique de niveau supérieur. Au siècle suivant, le quatrième Concile de Latran (1215) dut inciter avec fermeté chaque ville épiscopale à posséder une telle école : vœu pieu, irréalisable alors en raison de l'ignorance de la plupart des membres du haut clergé séculier... Pour les enfants, il existait dans chaque cathédrale une école de chant, la chantrerie, qui, sous la direction d'un prêtre "scholasticus" ou "écolâtre", accueillait les futurs enfants de chœur, au nombre de douze au plus, et tous garçons évidemment... Outre la musique et le chant, ils y apprenaient à lire, et parfois à écrire. Quant aux autres enfants, ceux qui habitaient les paroisses les plus importantes des grandes villes pouvaient, à condition de payer, fréquenter les "petites écoles" ; là, des maîtres et maîtresses laïcs, mais pla-

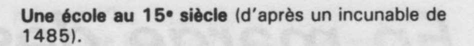
LES ECOLES DE CHARLEMAGNE

"Que les prêtres établissent des écoles dans les villages et dans les bourgs, et si quelqu'un de leurs paroissiens veut leur confier ses enfants pour leur apprendre les lettres, qu'ils se gardent de le rebuter et de lui refuser ce qu'il demande ; au contraire, qu'ils s'appliquent à leur éducation avec une charité extrême...

Lors donc qu'ils les instruisent, qu'ils se gardent d'exiger d'eux aucun prix en retour de ce service ; qu'ils n'en reçoivent rien, si ce n'est ce que les paroissiens voudront bien leur offrir de leur plein gré et par esprit de charité. "

Théodulphe, évêque d'Orléans, Capitulaire de 797 (cité par Labbé, Conciles VII, 1140)





Une école au 15e siècle (d'après un incunable de 1485).

cés sous l'autorité ecclésiastique, enseignaient la lecture, l'écriture, des éléments de grammaire latine et le calcul, mais aussi et surtout le catéchisme et les prières. En mai 1380, Guillaume de Solvaville, grand-chantre du chapitre de Notre-Dame de Paris, réunit 22 maîtresses et 41 maîtres, tous directeurs des petites écoles de la ville, qui doivent prêter serment à de très sévères statuts : il leur faut, entre autres, sous peine d'amendes et de peines très lourdes, conduire les enfants à la messe dominicale de leur paroisse...

Dans la société féodale, l'Eglise possède ainsi sans partage le pouvoir spirituel, donc la connaissance ; elle se livre à l'étude, contrôle la confection et la diffusion des livres, et garde la haute-main sur l'enseignement. Sous la Renaissance, ce monopole va se voir peu à peu remis en cause.

Renaissance et "laïcisation"

Certes, à l'aube du 15e siècle, pour accéder au savoir, il faut encore le plus souvent franchir les enceintes des monastères et des couvents riches de fabuleuses bibliothèques, constituées grâce aux travaux minutieux des moines copistes, enlumineurs ou traducteurs. Ainsi fera Rabelais qui, né vers 1494, hanta jusqu'à l'âge de 33 ans abbayes et couvents où, sous la houlette des pères franciscains puis bénédictins, il entreprit le gigantesque travail d'érudition qui fut à l'origine de son œuvre littéraire.

Cependant la Renaissance intellectuelle, artistique et scientifique de l'Europe entraîne bientôt le déclin de la suprématie de l'Eglise dans ces mêmes domaines. Depuis la fin du 12e siècle, les ordres monastiques qui se sont multipliés, se sont entre déchirés en des querelles théologiques qui ont conduit certains d'entre eux à basculer dans le sectarisme ou même le fanatisme ; taxés d'hérétiques, ils tombent sous le couperet de l'Inquisition, dirigée par les Dominicains qui, pourtant, ont remis l'étude et la formation pour les clercs à l'honneur en ouvrant des écoles de théologie dans tous leurs couvents (cet ordre comptait 1 500 frères enseignants à la fin du 13e siècle). A l'inverse, et ayant provoqué sans doute la réaction des ordres mendiants, d'autres ecclésiastiques se livrent à des excès peu compatibles avec le recueillement monacal : aux dires de Rabelais, ils s'adonneraient davantage à la "chopine" qu'aux prières !

D'autre part, dans la seconde moitié du 15e siècle, grâce au développement de l'imprimerie, des villes concurrencent monastères et abbayes et deviennent à leur tour d'importants centres culturels : des clercs ont désormais la possibilité d'employer leurs talents hors du sein de l'Eglise, laquelle souffre alors d'une hémorragie de ses sujets les plus capables.

Enfin, prenant modèle sur l'Italie, princes et grands seigneurs du royaume s'entourent d'artistes et d'intellectuels laïcs, ou même de prélats cultivés qui abandonnent peu ou prou leurs fonctions sacerdotales : devenu curé de Meudon, Rabelais ne se consacra jamais à sa paroisse (s'il en accepta les revenus...). A son image, de trop nombreux prélats ne rejoignaient pas leur église : empochant les bénéfices et cumulant même parfois les cures, ils refusaient la vie ingrate du clergé de campagne.

Aussi les habitants des petites paroisses rurales se voyaient-ils confiés le plus souvent à des remplaçants : prêtres ignorants, vicaires débutants, ou même laïcs, ils étaient en général incompétents, n'ayant reçu aucune formation sacerdotale ; certains, pratiquement illettrés, bredouillaient de vagues prières, connaissaient à peine les formules des sacrements. Quant à assurer non seulement l'enseignement, mais aussi la prédication et le catéchisme, il n'en était pas question !

Conscients de ces insuffisances, des papes avaient tenté d'y remédier : Innocent III adressa, à la fin du 12e siècle, de sévères remontrances au clergé de Narbonne : *"Ils* (les prélats) *n'observent même pas les lois de l'Eglise ; ils cumulent les bénéfices et confient le sacerdoce et les dignités ecclésiastiques à des prêtres indignes, à des enfants illettrés"*. Mais au début du 16e siècle, il n'est plus possi-

La grammaire (sculpture du portail de la cathédrale de Chartres, 12e siècle).



ble de compter sur la vigilance des papes : à Rome, les Borgia se livrent au crime et à la débauche !

Alors, de plus en plus nombreuses, des voix s'élèvent qui critiquent vivement ces carences du clergé, lesquelles semblent d'autant plus graves qu'elles entraînent l'abandon de la mission éducative qui lui avait été confiée par Charlemagne. Si elle dirige et surveille encore l'enseignement dans les Universités et les Facultés de Théologie (on lui reproche alors ses méthodes désuètes et ses programmes figés), l'Eglise néglige en revanche l'éducation de l'ensemble du peuple. C'est ce qui lui vaut les plus violentes attaques. Ces critiques s'inscrivent dans un vaste mouvement de réformes religieuses qui secoue l'Europe du 16e siècle. L'enseignement, devenu un enjeu fondamental de la "guerre" qui oppose catholiques et protestants, y gagnera beaucoup.

"Je ne demande pas qu'on fasse un savant de chaque enfant" (Luther).

En 1524, Luther, promoteur de la réforme protestante en Allemagne, adresse aux conseils des villes de l'Empire une lettre sur l'Institution des enfants. *"Il s'agit,* écrit-il, *de s'occuper de l'éducation de notre jeunesse si nous voulons faire du bien à notre peuple et à nous... Chaque jour nous voyons naître et croître des enfants sous nos yeux et il n'y a personne qui s'en occupe. Il nous faut en tous lieux des écoles pour nos filles et nos garçons, afin que l'homme devienne capable d'exercer correctement sa vocation et la femme de diriger un ménage et d'élever chrétiennement ses enfants. Je ne demande pas qu'on fasse un savant de chaque enfant, mais il faut qu'il aille à l'école, au moins une heure ou deux par jour, et il faut qu'on prenne les plus capable pour faire des instituteurs et des institutrices."*

Comme Luther, les adeptes des différentes églises protestantes dénonceront tout au long du siècle la nullité et l'insuffisance de l'éducation dispensée par les prêtres catholiques et surtout l'ignorance, *"source de tous les vices"*, dans laquelle ils maintiennent le peuple. Les protestants prônent au contraire un retour aux Evangiles, lesquels reposent essentiellement sur la prédication et sur la connaissance des textes sacrés, possible grâce à la lecture. La Bible ainsi que les catéchismes doivent donc être mis à la portée de tous, ce qui suppose l'abandon du latin et la nécessité d'apprendre au moins à lire, sinon à écrire, au plus grand nombre possible de chrétiens. Donnant l'exemple, Luther traduit la Bible en allemand, puis rédige un catéchisme populaire dont le texte, simple, doit être lu quotidiennement *"par les enfants et les domestiques"*.



Une école au 16e siècle (frontispice gravé par Ph.Gall).



Martin Luther — **Bois gravé 16e siècle**

En 1523, un Français, le protestant et érudit Lefebvre d'Etaples, publie à son tour une traduction en français du Nouveau Testament. Son ami Briçonnet, évêque de Meaux, la distribue gratuitement aux plus pauvres des fidèles de son diocèse qui en font la demande. Cette initiative leur vaudra une condamnation sévère émanant de la Sorbonne et du Parlement : Lefebvre d'Etaples doit s'exiler à Strasbourg en 1525.

Selon les protestants, l'abandon du latin au profit de la langue en usage constitue un ferment d'entente entre les hommes d'une même communauté. Quant à l'enseignement, il leur semble indispensable, car inséparable de la lutte contre les superstitions, le libertinage et plus généralement les vices qui affectent les classes populaires et les détournent de la foi.

D'autre part, l'amélioration du niveau de leurs connaissances devrait permettre aux plus démunis d'exercer un métier et d'éviter ainsi une pernicieuse oisiveté.

Un enseignement élémentaire et gratuit pour tous

Sous l'impulsion des pasteurs protestants, vont donc s'ouvrir un peu partout en Europe du Nord des Universités et des collèges, mais aussi des écoles élémentaires qui vont recevoir un nombre toujours croissant d'enfants et d'adultes. A Strasbourg, le luthérien Martin Bucer, organisateur de la Réforme en Alsace, crée dans chaque quartier des "petites écoles" et publie en 1527 un catéchisme à l'usage des enfants. En France, l'amiral de Coligny, qui prendra la tête du parti protestant, aide à la création d'école dans sa ville de Châtillon-sur-Loing. Calvin, avant de se réfugier en Suisse où il dirigera l'enseignement, sillonne l'Angoumois et la Saintonge, y encourageant l'ouverture de plusieurs classes.

Lorsqu'elles ne sont pas subventionnées par des fonds privés, les petites écoles protestantes sont à la charge des paroisses. Une surveillance très étroite de leur fréquentation et des maîtres (ceux-ci doivent prononcer une confirmation de foi) est exercée par les consistoires et les synodes qui, régulièrement, exhortent les parents à y envoyer leurs enfants sous peine d'amendes et d'excommunication.

A la même époque, de nombreux traités relatifs à l'éducation sont publiés par des protestants qui y développent des théories nouvelles et souvent "révolutionnaires" : enseignement élémentaire gratuit pour tous, sans distinction d'appartenance sociale ni de sexe ; nécessité de développer les connaissances du peuple pour asseoir la prospérité économique d'un pays et aussi pour préserver la paix...

Malgré les coups portés contre les protestants tout au long du 16e siècle, ceux-ci poursuivent de façon intense leur œuvre de scolarisation. Mais au siècle suivant, en 1685, la Révocation de l'Edit de Nantes mettra un terme à cet effort scolaire sans précédent en France, en leur interdisant tout exercice de l'enseignement.

Une longue guerre scolaire

Cette interdiction constitue l'aboutissement d'une longue "guerre scolaire" menée par les catholiques contre ceux qu'ils combattent comme hérétiques.



Jen Calvin (bois gravé du 16e siècle).

En effet, secouée dans sa léthargie par l'activisme débordant des protestants, le clergé catholique n'a pas attendu la fin du 17e siècle pour réagir. Convoqué à la demande de Charles-Quint pour faire face aux progrès de la religion réformée dans l'Empire, le Concile de Trente s'est réuni de 1545 à 1563 : il met l'accent sur la nécessité de reconquérir le monopole de l'enseignement par tous les moyens. Désireux de mettre un frein à l'incurie et au manque de zèle de trop nombreux prêtres et prélats, il leur fait obligation de résider dans leur paroisse ou diocèse. Les curés devront chaque dimanche donner une instruction religieuse à leurs fidèles et prêcher désormais en langue vulgaire. Dans le même temps, le Concile entreprend la rédaction d'un catéchisme populaire et adopte une traduction officielle, mais toujours en latin, de la Bible : la Vulgate. Enfin, pour remédier au manque de formation des prêtres, le Concile crée les séminaires, destinés à concurrencer les Académies protestantes.

Parallèlement, ce même Concile impose la création de petites écoles dans les villes et villages ainsi que la présence d'un maître d'école ou régent dans chaque communauté d'habitants.

Or, au même moment, en France, lors des Etats Généraux d'Orléans réunis en 1560, un édit royal confie à l'Eglise le soin de choisir ces régents, comme cela se fait déjà pour les petites écoles de la ville de Paris (et des faubourgs), qui, depuis 1357, sont placées sous l'autorité du chantre de Notre-Dame. Désormais, archevêques et évêques sont seuls habilités à délivrer les "lettres de régence" qui autorisent les maîtres des écoles de paroisses à enseigner ; en 1607, le Concile de Malines chargera officiellement le "prêtre écôlatre" de chaque diocèse de leur surveillance permanente. A son tour, le clergé catholique a donc entamé une intense campagne de scolarisation du peuple.

Cependant, les violents affrontements religieux qui mettent le royaume de France à feu et à sang à plusieurs reprises de 1572 à 1689, sont heureusement entrecoupés de trêves, en principe garanties par des traités de tolérance. Ceux-ci accordent aux protestants, entre autres droits, celui d'ouvrir des écoles dans les lieux où leur culte est autorisé, c'est-à-dire partout sauf à Paris et dans les villes épiscopales. Peu respectés dans un premier temps, ces droits trouvent un défenseur en la personne d'Henri IV qui va permettre, par la promulgation de l'Edit de Nantes en 1598, de garantir une certaine liberté de culte pendant près d'un siècle.

Les catholiques vont donc devoir orienter leurs efforts dans deux directions. Tout d'abord, concurrencer leurs adversaires sur leur propre terrain en agissant en priorité dans des régions où les protestants tiennent déjè écoles ouvertes ; en même temps, ils luttent avec fermeté contre toute ouverture illégale de classes par ceux-ci. C'est ainsi que dans certains diocèses, l'ouverture d'une école "hérétique" entraîne presque automatiquement celle d'une école habilitée par l'évêque et placée sous la surveillance du curé. En conséquence, au 17e siècle, certains villages des Cévennes sont pourvus de deux écoles de confession rivale : cependant, pour attirer à elle le maximum d'élèves, l'école catholique déclare accepter les enfants de protestants, et ce sans chercher à les convertir ! Cette première "guerre scolaire" aura au moins eu le mérite de développer de façon très nette la scolarisation dans bien des régions du royaume.

Toute ouverture d'école par les protestants à Paris ou dans les villes épiscopales déclenche en revanche une vive opposition. Or, la bourgeoisie commerçante, est désireuse d'ouvrir de nombreuses écoles non seulement pour ses enfants, mais également pour ses apprentis ou ses domestiques. Les édits royaux ont contraint ces écoles à se tenir hors des limites des cités, dans les campagnes avoisinantes, d'où leur surnom d'écoles "buissonnières". En 1554 le Parlement de Paris ordonne au chantre de Notre-Dame d'entrer en guerre contre leur multiplication et de les interdire, car, dit-il, elles donnent aux petits enfants une **"mauvaise et pernicieuse doctrine, pervertissant leurs bons esprits"**. En 1628 un nouvel arrêt de ce Parlement punira les

LA MAISTRESSE D'ESCOLE.

Ces Filles encore petites
En leur foibles commencemens,
Par cette bonne Vieille instruites,
N'aprennent que leurs rudimens.

Quand par l'accroissement de l'âge
Se renforcera leur Esprit,
Elles en sçauront davantage
De viue voix et par escrit.

Alors l'Enfant dont l'exercice
Est de blesser et d'enflammer
Leur aprendra sans artifice,
Qu'on sçait tout en sçachant aimer.

Par d'estranges metamorphoses,
Ce Tyran des affections,
Changeant leurs espines en roses,
Contentera leurs passions.

Ecole de filles au 17ᵉ siècle. Gravure de l'indispensable Abraham Bosse.

"buissonniers" de 50 livres d'amendes et de la confiscation de tous livres et papiers qui seraient trouvés chez eux.

En règle générale, le développement des écoles catholiques dépend beaucoup de la combativité du clergé local, et surtout de celle de l'évêque. Certains prennent la tête d'un virulent combat en faveur de l'école catholique. Ainsi, dans le diocèse d'Evreux, en 1576, Mgr Claude de Sainctes tente-t-il de secouer l'amour-propre de ses corréligionnaires : *"C'est une honte pour nous de voir les hérétiques faire la guerre pour obtenir des écoles et élever leurs enfants dans l'impiété..."*. Il faut donc ouvrir partout des écoles de campagne, afin, dit-il *"d'accoutumer les hommes dès leurs plus tendres années à vivre dans un même troupeau, à boire à la même coupe de lait de la science et de la religion, à sentir et à vouloir de la même façon."*

Au plus fort des affrontements religieux, la guerre scolaire devient parfois sanglante et meurtrière. A Paris, en 1537, la maîtresse d'école protestante La Catelle est brûlée au pont Saint-Michel. Vingt ans plus tard, c'est le tour du maître Clivet, condamné au bûcher place Maubert, après avoir eu la langue coupée. Moins violente heureusement est la répression exercée à Troyes le 13 août 1562 sur Aimé, fouetté publiquement pour *"avoir instruit les enfants en la religion"* et sur Edme Rotta, traîné *"au cul de la charrette"* où l'on avait forcé quelques *"hérétiques"* à monter, puis *"fustigé"* par les carrefours de la ville pour avoir mené les enfants huguenots aux prêches publics.

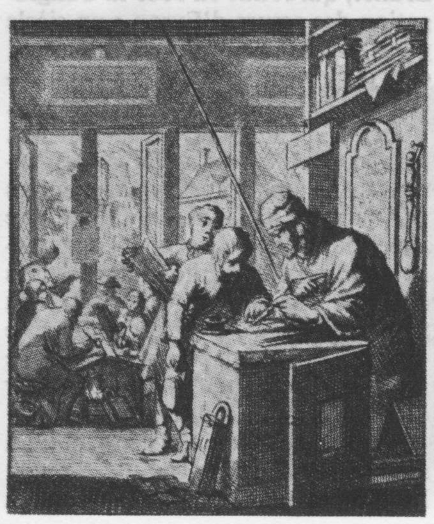
L'heure des congrégations

Ce mouvement de scolarisation de la population du royaume s'intensifie au cours du 17ᵉ siècle. Il faut bien sûr tenir compte des disparités régionales et de l'inégalité qui subsiste entre villes et campagnes, ces dernières restant nettement en retrait, aussi bien en ce qui concerne le nombre des écoles que la qualification des maîtres. Néanmoins, on peut dire que le siècle classique fut le siècle de l'école de France.

Aux évêques, curés, vicaires, chargés d'encadrer ou d'assurer l'instruction élémentaire dans le pays, viennent rapidement s'ajouter de nombreuses congrégations vouées principalement, ou même exclusivement, à l'enseignement. On assiste ainsi à la naissance de plusieurs communautés féminines qui se donnent pour tâche l'éducation des jeunes filles pauvres. Les Ursulines, dont l'Ordre avait été fondé en Italie en 1572 et qui avaient ouvert la première école de filles en Avignon dès 1574, ne s'installent réellement en France qu'en 1623 ; à partir de cette date, elles ouvrent des établissements dans de nombreuses villes du royaume ; certaines municipalités ne leur donnent d'ailleurs l'autorisation de s'installer qu'à la condition d'instruire gratuitement quelques jeunes filles désignées par le corps de ville. Comme les Ursulines, de multiples congrégations naissent et se développent au 17ᵉ siècle afin de prendre en mains l'éducation féminine : citons par exemple les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (1606), les Filles de la Croix (1642), les Dames de la Providence (1630) ou les Filles de l'Instruction chrétienne (1657)...

Les congrégations masculines connaissent le même essor et des prêtres,

Magister et élèves. Gravure anonyme du 17ᵉ siècle.





Ecole de garçons au 17e siècle. Gravure d'Abraham Bosse.

tel Charles Démia à Lyon (1636-1689) et le chanoine Roland à Reims (mort en 1678) consacrent l'essentiel de leur sacerdoce à promouvoir l'instruction des plus pauvres des enfants de leur ville. En 1678, Jean-Baptiste de la Salle crée l'Institution des Frères des écoles chrétiennes qui, à la mort de son fondateur en 1719, comptera déjà 274 frères se consacrant à temps plein à l'enseignement populaire dans plusieurs villes de France.

Les laïcs ne sont pas absents dans ce vaste mouvement de reconquête scolaire et jouent même parfois un rôle moteur. Ainsi des congrégations sont-elles créées à leur initiative : c'est une veuve de 26 ans, Perrine Brunet, qui fonde en 1680 la Congrégation des sœurs d'Evron ; un siècle plus tard, à la veille de la Révolution, elles dirigeront 89 établissements scolaires dans le diocèse du Mans. A Rouen, c'est également un laïc, Adrien Nyel, qui organise l'enseignement charitable dans les quartiers les plus pauvres de la ville avant de faire appel aux frères des écoles chrétiennes. Enfin l'élite catholique des villes adhère en masse à la Compagnie du Saint Sacrement, créée en 1630 par le duc de Ventadour pour combattre le protestantisme sur tous les fronts, y compris celui de l'enseignement.

Ainsi, à la fin du 17e siècle, soit un siècle après le Concile de Trente, l'Eglise catholique a-t-elle réussi à retrouver une influence prépondérante dans l'éducation et l'instruction. Son souci principal demeure le même : lutter contre "l'hérésie" sous toutes ses formes, comme le rappellent les statuts synodaux du diocèse de Coutances en 1682 : *"Il est du devoir des curés et vicaires de prendre soin de l'instruction des enfants de leur paroisse et de leur apprendre non seulement les points fondamentaux de notre foi, mais encore, autant qu'il se peut faire, à lire et à écrire, afin qu'ils soient en état de chanter les louanges de Dieu, et d'écarter les tromperies qui ne sont que trop fréquentes parmi les hommes."*

Jean-Baptiste de la Salle. Gravure de J.-B. Scottin, 18e siècle.



Mais en 1685, la Révocation de l'Edit de Nantes supprime l'âpre concurrence entre écoles catholiques et écoles protestantes, ces dernières étant désormais interdites : cette décision va-t-elle briser l'élan scolaire ?

En liberté surveillée

La grâce d'Alais, accordée par Richelieu en 1628 aux Protestants, qui venaient de soulever La Rochelle et la province du Languedoc, avait déjà annulé certaines clauses de l'Edit de Nantes ; cependant la liberté de conscience et de culte était restée garantie dans le royaume jusqu'en 1661.

A cette date, la mort de Mazarin a permis à Louis XIV d'exercer le pouvoir seul. Or, le monarque n'accepte pas que ses sujets ne soient pas tous unis dans la même religion et que des dizaines de milliers d'entre eux ne partagent pas les convictions de leur Prince. Il prend donc une série de mesures destinées à inciter de gré ou de force les protestants à abandonner leur foi : conversions rétribuées, exemption d'impôts, ou les tristement célèbres "dragonnades". Parallèlement, il fait appliquer l'Edit de Tolérance dans ses limites les plus strictes et sans concession aucune.

Avant d'être abolis, les droits des protestants en matière scolaire ont donc été sévèrement rognés : ils se sont vu interdire par exemple d'ensei-

gner dans leurs écoles aucune autre matière que la lecture et l'écriture ; puis, à partir de 1671, d'ouvrir plus d'une école par temple. Enfin — mesure plus lourde de conséquences — un édit de 1681 a autorisé les enfants des réformés à se convertir dès l'âge de sept ans, malgré l'opposition de leurs parents ; ces enfants peuvent alors quitter leur famille (laquelle est tenue de leur verser une pension) pour être placés dans des "Maisons de la Mission et de la Propagation de la Foi", où ils reçoivent une instruction sommaire.

Ainsi, lorsque la Révocation de l'Edit de Nantes frappe d'interdiction totale l'école protestante, celle-ci a déjà subi des attaques et des persécutions qui l'ont considérablement affaiblie.

Le combat continue...

Loin de se reposer sur ses lauriers, l'Eglise catholique déploie, au cours des années qui suivent la Révocation, une activité débordante. Il s'agit pour elle d'asseoir le monopole récemment conquis et d'occuper en force le terrain laissé libre par l'ennemi. Plus encore, il lui faut s'occuper de l'encadrement des enfants des nouveaux convertis.

Dès 1685, Mgr Colbert, archevêque de Rouen, envoie un questionnaire à tous les curés de son diocèse pour savoir si leur paroisse compte un maître et une maîtresse d'école. Puis il fait parvenir en 1691 aux mêmes curés un nouveau questionnaire, plus détaillé : *"Ils s'informeront soigneusement s'il y a des écoles, si ce sont les vicaires qui les tiennent ou quelles autres personnes, si les enfants n'ont point de mauvais livres ; si on leur fait réciter tous les jours à genoux les prières du matin et du soir en français..."*. D'autres prélats organisent de semblables enquêtes qui provoquent la dénonciation virulente de toute école qui n'aurait pas reçu l'investiture des autorités ecclésiastiques. C'est ainsi que Nicolas le Rade, qui a tenté d'ouvrir une classe à Fleury-la-Forêt (Eure) en 1687 se voit obliger de la fermer sous peine d'amende ; l'archevêque fait de plus défense *"aux habitants de lui envoyer leurs enfants pour être enseignés par lui, attendu qu'il y a un ecclésiastique dans ladite paroisse établi pour les dites écoles"*.

Dans les régions demeurées protestantes, la surveillance se fait plus vive encore. A Annonay, en 1700, onze jeunes filles que leurs parents, nouveaux convertis, envoyaient à l'école de Lyon ou dans d'autres localités jugées trop éloignées, sont arrêtées. La même année, l'archevêque de

Page de texte des "Statuts des petites écoles".

STATUTS
ET
REGLEMENS
DES PETITES ECOLES DE
Grammaire de la Ville, Cité, Université, Faux-bourgs & Banlieuë de Paris : Avec quelques Arrests de la Cour de Parlement, touchant lesdites Ecoles : Ensemble, les Quartiers reglez & assignez aux Maistres & Maistresses d'Ecoles.

Imprimez par l'Ordre & authorité de Monsieur Messire Claude Joly, Prestre, Docteur ès Droits, Chantre & Chanoine de l'Eglise Metropolitaine de Paris, Collateur, Iuge & Directeur desdites Ecoles.

Et par les soins de Mre Martin Sonnet, aussi Prestre, Chanoine de S. Jean le Rond en ladite Eglise Metropolitaine de Paris, & Promoteur desdites Ecoles.

A PARIS,

Du Vendredy 6 May 1672. au Synode.

Vienne s'inquiète de ce qu'il *"y a deux maîtres d'écoles pour les garçons à Annonay ; celui qui n'est pas gagé de sa Majesté* (donc autorisé) *néglige entièrement d'apprendre la doctrine et de faire pratiquer les exercices de la religion aux enfants des nouveaux convertis qui fréquentent en foule son école... Il paraît nécessaire de l'interdire, quoiqu'il soit soutenu de beaucoup de personnes"*.

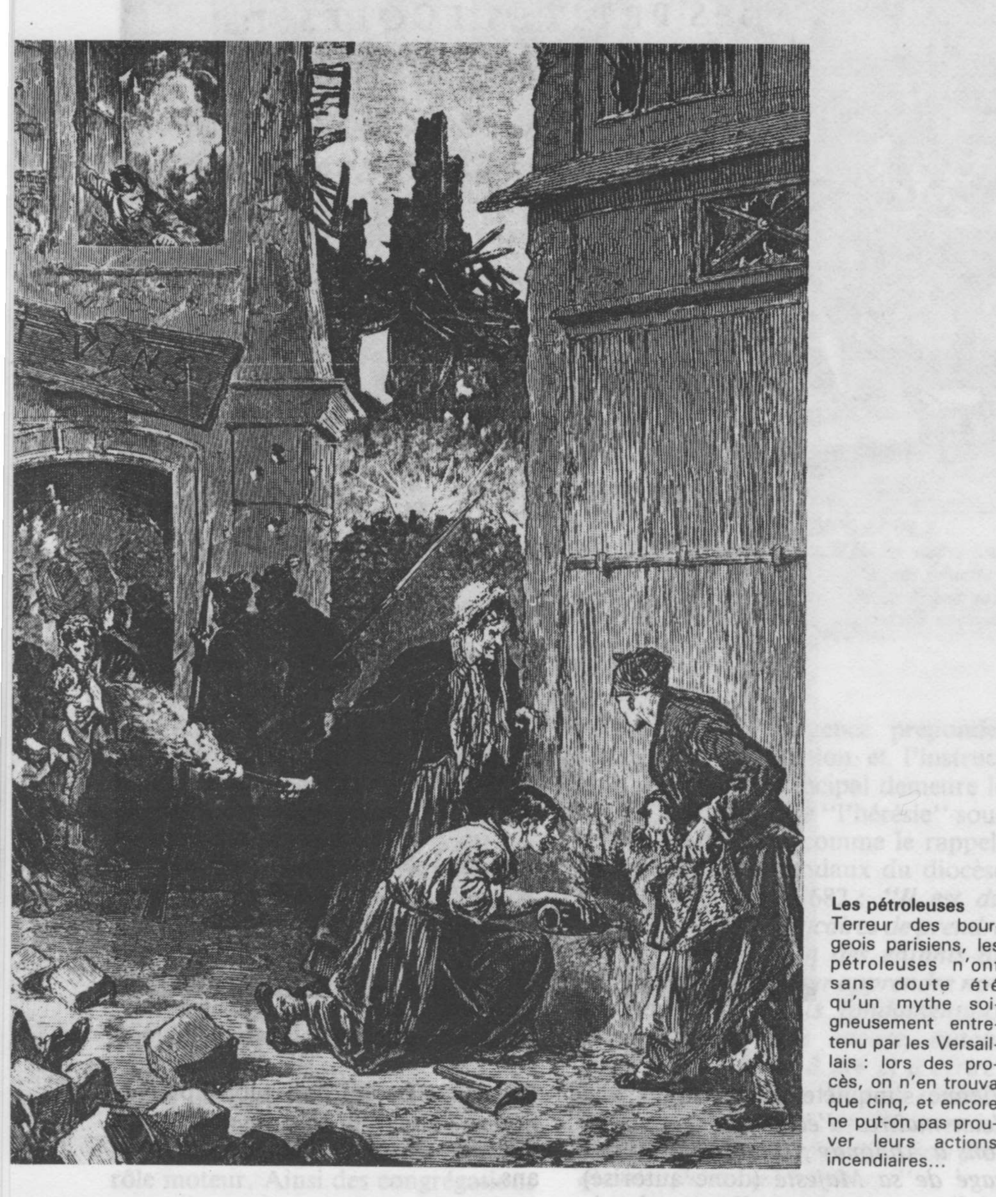
Puis les esprits se calment progressivement. Le 18e siècle va-t-il s'engourdir à nouveau dans l'indifférence ou le mépris pour l'école ? Il n'en est rien : le mouvement d'alphabétisation de la population du royaume ne cesse d'aller croissant jusqu'à la Révolution de 1789. Il est vrai que l'Eglise a reçu le puissant soutien moral de l'Etat qui intervient directement en faveur de la campagne de scolarisation : à la suite de la Révocation de l'Edit de Nantes, Louis XIV a promulgué en 1698 des Ordonnances qui ont établi l'obligation scolaire pour tous les enfants du royaume jusqu'à l'âge de quatorze ans...

Marie-Aimée JOYEUX

Gravure du 18e siècle, d'après un tableau de Chardin.


LA MAITRESSE D'ECOLE

Le discours des aliénistes au lendemain de la Commune



Les pétroleuses
Terreur des bourgeois parisiens, les pétroleuses n'ont sans doute été qu'un mythe soigneusement entretenu par les Versaillais : lors des procès, on n'en trouva que cinq, et encore ne put-on pas prouver leurs actions incendiaires...

"Le jour où la politique s'introduira dans les choses de la médecine, je n'exercerai plus !"

L'auteur de cette docte affirmation se nomme Le Grand du Saulle. Médecin aliéniste, il est, au moment de la guerre puis de la Commune, attaché au dépôt de la Préfecture, le premier maillon de la chaîne asilaire. Là, sont réceptionnées toutes les personnes "dont l'état d'aliénation compromettrait l'ordre public ou la sûreté des personnes" (art. 18 de la loi de 1838 sur les aliénés).

De cette situation privilégiée dont l'ambiguïté n'est pas mince en cette période de conflit, Le Grand du Saule veut faire un poste d'observation "scientifique" dépourvu de tout jugement partisan. Son regard "objectif" et "apolitique" est fidèle en cela à l'attitude adoptée par certains aliénistes visant à masquer, quel que soit le contexte social, l'indexation politique de leur pratique.

Pour cette raison, son discours, qu'il souhaite pondéré, constitue une bonne introduction à la dialectique subtile qui unit médecine mentale et faits sociaux. Suivons-le grâce à son "journal de bord".

"La révolution du 18 mars s'accomplit et intimide profondément la population. Les peureux sont en grand nombre, et, qu'ils aient ou non charge d'âmes, ils se sauvent dans toutes les directions. Que devait faire le médecin ? Rester auprès de ses malades. Pour lui, la politique n'existe pas. Il doit constamment planer au-dessus des discussions de parti, des petitesses gouvernementales, des passions factieuses, des trames insurrectionnelles, et ne jamais descendre dans ces brûlantes arènes où les hommes débutent par des discours et finissent par des forfaits.

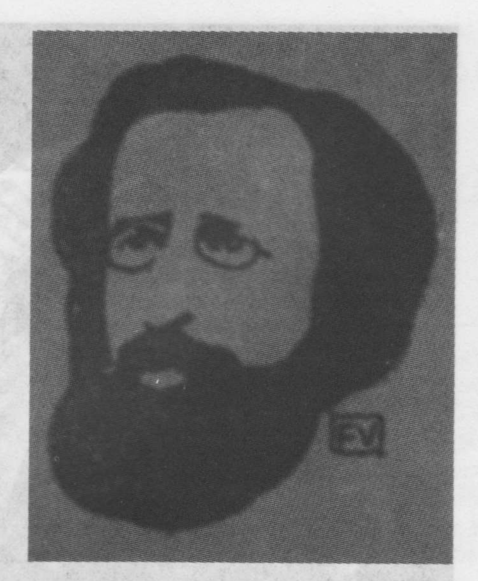
Pour le médecin, toute question relative à la forme du gouvernement doit être lettre morte. Ce qu'il doit recevoir, conserver et transmettre, c'est la tradition médicale. Ce qu'il doit aimer, c'est le progrès scientifique. Ce qu'il doit servir, c'est l'humanité aux prises avec la souffrance. Par son rôle bienfaisant pour tous, il est à l'abri des attentats révolutionnaires, et lorsqu'il panse une plaie, a-t-il donc à rechercher la nationalité de l'arme vulnérante ? La blessure est là, sous ses yeux, et que lui importe, à lui, qu'elle ait été pratiquée par la mitrailleuse d'un souverain, le fusil d'une république ou le revolver d'un peuple soulevé ? Il doit mettre son savoir, son habileté et son cœur au service du militant tombé. Voilà tout.

Au moment de la proclamation de la Commune, je ne pensai pas qu'il fallût fuir parce que quelques exaltés, délibéraient tumultueusement à l'hôtel de ville.

Mais le dépôt de la Préfecture ? La situation y devint d'un péril extrême. M. le professeur Lasègue fut subitement remplacé dans le service médical dont il s'acquitte avec tant de talent depuis plus de vingt ans. Le directeur fut emprisonné. L'aumônier dut prendre la fuite. Les dix-huit religieuses furent expulsées. Je restai et n'eus l'air de m'apercevoir de rien. C'est ainsi que je comprenais le véritable mandat du médecin. J'avais accepté et rempli des fonctions pendant les jours de calme et de prospérité, pouvais-je me cacher pendant les jours de trouble et de deuil ? Non, au péril de ma liberté et de ma vie, il fallait que je fusse là. Des hommes, trop bienveillants sans doute, m'ont appris depuis que je n'avais pas été inutile à beaucoup d'otages. Je ne m'en souvenais pas.

Pendant toute la durée de la Commune, les rouages municipaux sont totalement désorganisés. C'est à peine si les gardes nationaux amènent deux aliénés au dépôt par jour, alors que la moyenne, en temps ordinaire, oscille entre sept et douze. Des insensés toutefois sont placés d'office dans les hôpitaux de l'Assistance publique, et évacués de là sur des établissements spéciaux.

Le delirium tremens à forme grave et rapidement mortelle devient fréquent et, à la suite des perturbations très grandes apportées dans les positions de fortune — revers commerciaux ou emplois perdus — on observe volontiers chez les prédisposés les formes



Théophile Ferré
Délégué à la sûreté générale de la Commune, il sera fusillé, sans avoir voulu présenter de défense.

aiguës de la folie : le délire maniaque et le délire mélancolique.
[...] Les splendeurs de Paris sont en feu. Le tocsin tinte jour et nuit. Le canon tonne dans la rue. Les poudrières font explosion. La fusillade est partout. L'incendie gagne de proche en proche. L'artillerie fédérée gravit les hauteurs et épuise sur nos maisons son immense provision d'obus au pétrole. La bataille dure sept jours.

Le Palais de Justice et la Préfecture de police sont en cendres. Le dépôt, grâce à l'énergie de deux surveillants, est miraculeusement soustrait aux flammes criminelles. Il est inondé, mais intact. Je m'y rends, le 26 mai, en passant à travers les décombres des barricades. Les murs des anciens bâtiments de l'administration centrale s'effondrent avec fracas, les ruines fument, et des millions de feuilles de papier noirci ou brûlé voltigent dans les cours. Les pompiers du Loiret entourent la Sainte-Chapelle et la protègent. Ils me croisent partout la baïonnette, et ils ont l'ordre de faire feu sur quiconque transgresse la consigne. J'arrive cependant, et je trouve quatre aliénés camisolés, témoins depuis quatre grands jours de tous les désastres ! L'un d'eux, ancien sergent de ville, avait été visité le 24, à trois heures moins le quart, par Ferré, au moment même où ce préfet, quittant son cabinet, venait d'y faire mettre le feu. Il l'interrogea, établit tant bien que mal son identité, puis donna l'ordre de le fusiller. "Eh bien, non ! lui dit avec autorité le surveillant Réjaud, les fous, ça ne se fusille pas !" Ferré ne répliqua point. Il désigna d'autres victimes au chef du sinistre peloton qui l'accompagnait, et l'aliéné eut la vie sauve.

Les quatre malades étaient affolés de terreur. Ils n'avaient ni mangé ni dormi. Du ton le plus plaintif, ils se lamentaient sans cesse. Sans la camisole, il y aurait eu un ou deux suicides.

A propos de suicide, je tiens à relever ici un détail très significatif. Pendant tous les événements qui se sont accomplis depuis neuf mois, les cas de mort volontaire ont été rares. Comme il y en a d'ordinaire un peu plus de sept cents à Paris par an, il est facile de se rendre un compte exact de la situation. Trop préoccupés, trop tourmentés et trop émus par les douleurs de la patrie, les habitants voyaient leurs chagrins disparaître en face du deuil national. S'associant pleinement aux convulsions du pays, aux privations du siège, aux périls du bombardement ou aux alarmes de la guerre civile, la pensée ne leur est pas venue de déserter la vie en un pareil moment. Les candidats au suicide ont spontanément reculé l'échéance de leur résolution préméditée. Par le fait, ils ont été des courtisans du malheur.

Dans la première semaine de juin, j'observe au Dépôt trois femmes atteintes de mélancolie avec stupeur dans la même journée. L'une a été trouvée immobile et inerte dans une cave ; l'autre a vu fusiller son mari et a failli elle-même être passée par les armes ; la troisième a été amenée sans renseignement aucun. Plusieurs aliénés sont panaphobes et gémisseurs ; on les poursuit, on va les arrêter et les fusiller, ils sont innocents, il n'ont pas mis le feu ; ils pleurent, se jettent à genoux, demandent grâce et répètent constamment les mêmes mots : Ah ! mon Dieu, mon Dieu !... achevez-moi !... mais ce n'est pas moi !

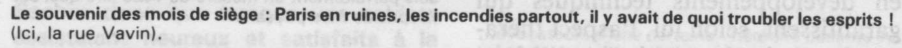
Le seul point dont il faille tenir compte, à l'occasion de l'influence que les événements politiques peuvent exercer sur le développement de la folie, est celui-ci : les révolutions sont capables d'amener la terreur, et la terreur peut non seulement modifier l'état intellectuel des générations présentes, mais s'appesantir encore lourdement, par la voie de l'hérédité, sur les dispositions mentales des générations futures. Ne sait-on pas, en effet, que tel enfant conçu alors que l'un de ses auteurs se trouvait dans telles conditions déterminées, est exposé beaucoup plus que tout autre à l'irritabilité, à la mobilité, à la mélancolie, à l'imbécilité, à l'épilepsie ? L'alcoolisé ne procrée-t-il pas un fils dégénéré ?
[...] Du 8 au 30 juin, l'alcoolisme disparaît presque complètement. Les hommes jeunes font défaut. La folie frappe les femmes de préférence. Le délire des persécussions semble être tout à fait à l'ordre du jour. Cette variété délirante s'organise d'autant plus volontiers que les dénonciations s'exercent sur une plus grande échelle, que les arrestations sont plus nombreuses, que les mesures d'ordre public sont plus intimidantes, et que les actes de répression sont plus terribles. L'angoisse générale des esprits prédisposés aux lésions morbides rencontre là un aliment dangereux. A ces calamiteuses époques, il ne faut être ni impressionnable, ni turbulent, ni déprimé, ni débile. Le calme est l'apanage du fort. L'orage ne frappe que les têtes recommandées."

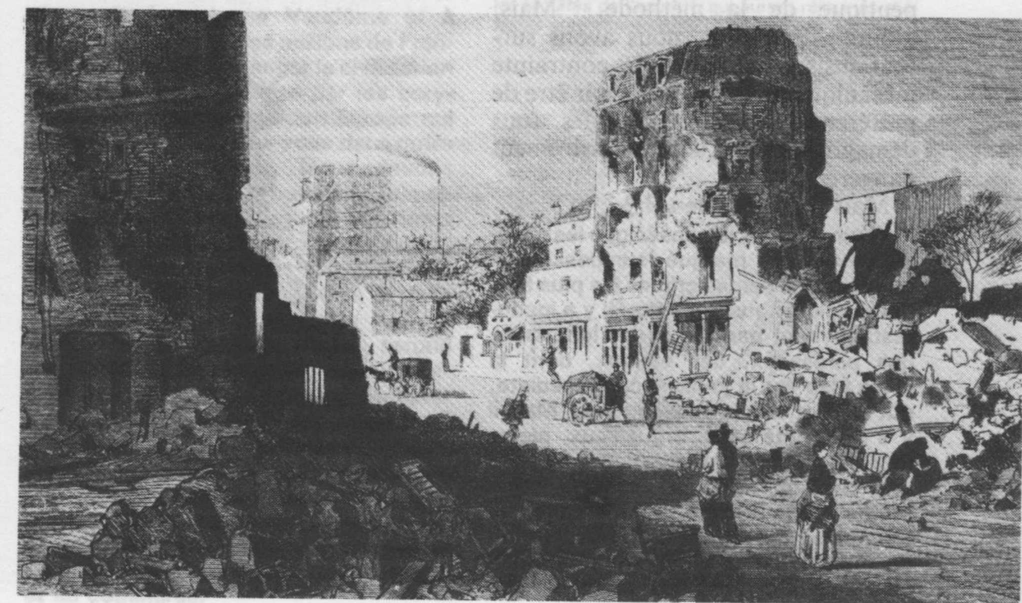
Finalement, Le Grand du Saulle trouve que tout cela ne finit pas si mal après tout, un choc salutaire est parfois le meilleur remède à une défaillance de l'âme (1).

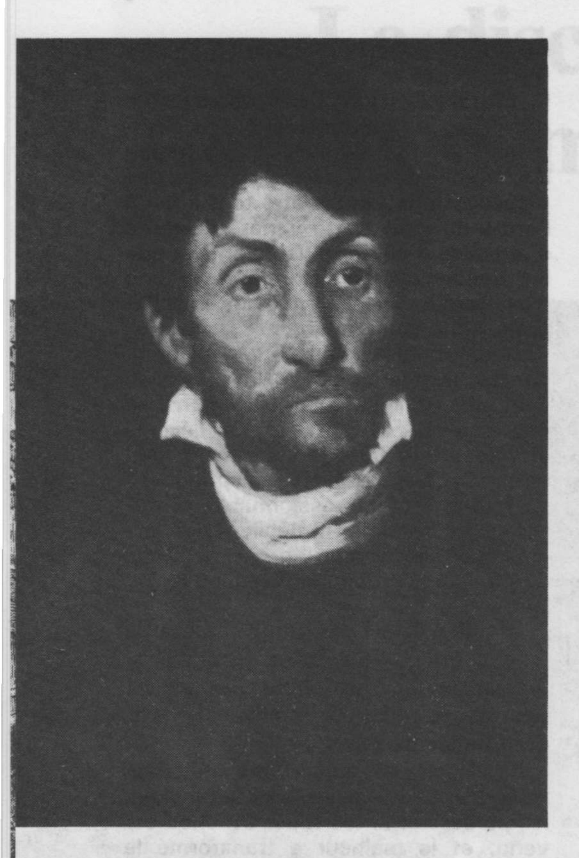
"La France est aujourd'hui en convalescence. La vie facile avait fait pulluler les paresseux et les fous. Un choc est venu, et le malheur a transformé le pays. La nation a retrouvé son génie dans les larmes. Les habitudes sévères de l'avenir mettront beaucoup plus l'intelligence humaine à l'abri des défaillances. L'honneur du nom français veut que la société se prête aux exigences de la situation. Elle s'y prêtera. Le courage n'est-il pas le fils de la douleur ?"

Mais Le Grand du Saulle n'est pas le

(1) Référence au "Traitement moral", thérapeutique en vigueur au 19e siècle, dont l'une des particularités est de tenter de produire par la surprise ou la violence la guérison escomptée. Exemples : le cautère, actuel, fer rougi au feu appliqué sur la tête, aux tempes et à l'occiput ; le bain de surprise, immersion forcée etbrutale du malade provoquée par surprise, etc.


Le souvenir des mois de siège : Paris en ruines, les incendies partout, il y avait de quoi troubler les esprits ! (Ici, la rue Vavin).





L'étude de l'aliénation mentale fut très activée au 19e siècle. Elle fut un sujet pour certains artistes, en particulier. Théodore Géricault dont on voit ici deux portraits d'aliénés.

seul à s'exprimer sur la Commune, et certains de ses collègues n'ont pas la même retenue que lui quant aux causes de celle-ci.

Ainsi Brierre de Boismont. Le 26 juin 1871, un mois après la répression, il ouvre la séance de la Société médico-psychologique sur l'utilisation des méthodes coercitives, prenant prétexte du voyage d'un médecin anglo-saxon dans les asiles anglais, allemands et français. De la camisole aux poignets de cuir matelassés, au lit couvert "qui n'empêche nullement le malade de se mouvoir de droite et de gauche, l'ouverture de côté permettant la libre circulation de l'air", Brierre de Boismont se répand en développements techniques qui garantissent, selon lui, l'aspect thérapeutique de la méthode. "Mais, ajoute-t-il aussitôt, nous avons surtout insisté parce que la contrainte mécanique nous a paru devoir être de préférence adoptée pour les fous démagogiques qui sont excessivement dangereux."

Mais de qui parle-t-il ?

"Loin de nous la pensée que les misérables qui ont marqué leur passage à travers Paris par les crimes les plus horribles soient tous des fous. Il y a incontestablement parmi eux des ignorants, des paresseux, des vicieux, dont la seule idée est la jouissance immédiate, dut la mort être la conséquence. Mais il y a des fruits secs, orgueilleux, pleins de rage de leur impuissance à se faire une position, qui ont juré une haine éternelle à la Société. Il y a encore des fanatiques qui rêvent d'une rénovation du monde par des moyens impraticables : ceux-ci sont les premiers éléments de la folie démagogique. Mais il y a surtout une multitude d'individus qui ont sur la famille, la propriété, l'individualité, la liberté, l'intelligence, la constitution des sociétés, des idées tellement en opposition avec la nature humaine que seule la folie peut les expliquer."

L'auteur ne s'arrête pas là. Il préconise que cette folie particulière soit dépistée au plus tôt par une institution dirigée par un corps de spécialistes dont les arrêts seront définitifs. Si une telle institution avait existé, explique-t-il, avant les événements de 1870-71, les chefs et ceux qui les suivirent auraient pu être mis hors d'état de nuire. Ainsi prend-il l'exemple de "l'un des chefs" (?) dont les "excentricités l'avaient fait examiné par des médecins spécialistes qui le déclarèrent aliéné, mais du nombre de ceux que les doctrines actuelles ne permettent pas d'enfermer." Dès lors **"que le législateur autorise donc la création d'établissements spéciaux, destinés aux fous politiques. Si une telle mesure était adoptée en France comme elle l'est en Angleterre, tous ceux qui émettraient des théories subversives pouvant conduire aux résultats terribles dont nous avons été témoins, seraient immédiatement conduits dans ces asiles et soumis à l'emploi des moyens mécaniques dès qu'ils auraient des crises, feraient des menaces, chercheraient à s'évader... La Société sait aujourd'hui que ces sectaires veulent la détruire... pour s'emparer des propriétés et du capital de ceux qui possèdent, persuadés qu'ils en sont les légitimes possesseurs ; la Société est donc en droit de se défendre par tous les moyens légaux, contre les vrais criminels."**

Gustave Doré, dans une célèbre série de croquis, nota quelques têtes de Versaillais, à l'Assemblée nationale en 1871, et quelques têtes de communards : caricatures féroces dans les deux cas. Réponse de celle-ci : "Quant à moi, messieurs, je suis parfaitement en mesure de vous dire quel est l'esprit de mes paysans."





Cette interprétation de Brierre, désignant les "fous démagogiques" comme les seuls responsables de la Commune, est contestée de l'extérieur, par un aliéniste allemand, le Dr Starck.

Auteur d'un livre intitulé *"La dégénérescence intellectuelle du peuple français, son caractère pathologique, ses symptômes et ses causes. Contribution de médecine mentale à l'histoire médicale des peuples"*, le Dr Starck tente de démontrer que ce sont, bien au contraire, **tous** les Français qui sont atteints de dégradation morale :

"C'est un fait, dit le docteur Starck, que tout ce que les Français, en paroles et en actions, ont commis de monstrueux et d'absurde pendant cette guerre qui ne doit pas être considérée comme le propre de quelques individus abâtardis, mais comme la conséquence du caractère national... Ces faits se sont produits partout avec une régularité extraordinaire. Ouvertement et publiquement, les Français ont fait l'éloge du parjure, de la brutalité, du crime. Ils ont accumulé mensonges sur mensonges, et avec une telle effronterie qu'ils ne tenaient aucun compte des démentis que leur donnaient les événements. Tout cela démontre d'une manière péremptoire, la dépravation et la corruption du peuple français.

[...] L'orgueil et la présomption de la nation française sont tellement innés, que nous y sommes habitués... Mais

dans ces derniers temps ces défauts sont devenus une monomanie, une idée fixe, un vrai délire...''

Et pour conclure son diagnostic, le médecin allemand n'hésite pas... à monter sur ses grands chevaux !!!

''Les Français, dit-il, ont un cerveau organisé d'une manière spéciale, et Huschke (un autre savant) a démontré que le poids des cerveaux français était inférieur à celui des cerveaux allemands ; et, chose curieuse, les cerveaux des chevaux français sont également plus légers que le cerveau des chevaux allemands. Aussi faut-il nous féliciter de l'épithète de tête carrée qu'ils nous infligent.''

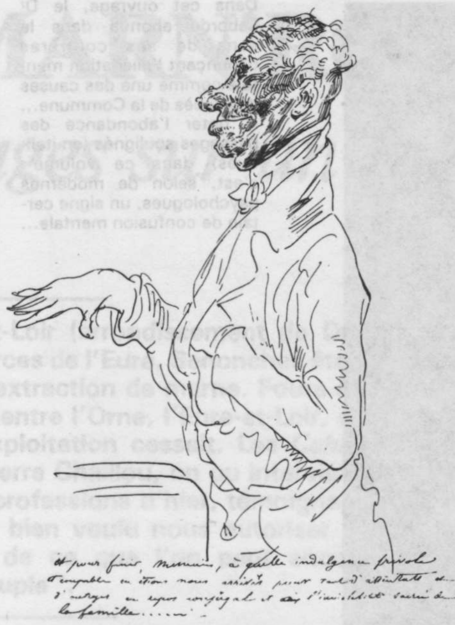
Une telle attaque ne pouvait rester sans réponse. C'est l'illustre Morel, père de la théorie de la dégénérescence et référence incontestée en matière de pathologie clinique, qui se charge de la formuler :

''Il était dit qu'aucune honte ne nous serait épargnée et que la science des maladies mentales, telle au moins qu'elle est professée et comprise par un certain docteur d'outre-Rhin, viendrait en aide aux appréciations déjà si peu bienveillantes de ceux qui nous ont vaincus.

[...] Je crois donc faire œuvre de patriotisme en prenant au sérieux les injures qui nous sont adressées et en y répondant sur le même ton.

En fait, ce que va reprocher Morel à Starck n'est pas d'avoir fait appel à la doctrine de la dégénérescence, mais de l'avoir appliquée *à l'ensemble* de la nation française, plutôt qu'à sa *fraction corrompue* :

''Vous n'ignorez pas que dans les temps de révolution, la lie monte à la surface ; mais la lie a beau faire, elle retombe au fond par sa propre grossièreté. Toutefois c'est dans cette lie que



Autre membre de l'Assemblée vu par G. Doré : ''...et pour finir, messieurs, à quelle indulgence frivole et coupable en étions-nous arrivés pour tant d'attentats et d'outrages au repos conjugal et à l'inviolabilité sacrée de la famille...''

vous préférez plonger vos regards pour y chercher les éléments d'un diagnostic, et quel diagnostic ! Je suis honteux d'y faire allusion... Vous nous traitez de parjures, d'assassins, d'empoisonneurs, de misérables, ne connaissant aucune des lois de la guerre, bombardant les villes ouvertes, tirant sur les ambulances, maltraitant, mutilant, exterminant les blessés, nous servant de balles explosives, recourant aux moyens de destruction les plus effroyables tels que le feu grégeois... Car vous ne pouvez le nier, monsieur le docteur Starck, toutes ces infâmes accusations sont textuellement extraites de votre réquisitoire.

[...] Mais nos plus cruels ennemis ne nous ont jamais dépouillés de toutes nos qualités, et depuis qu'il y a une critique, il n'est jamais venu à l'idée de personne de rendre une nation entière responsable des forfaits de ceux qui ont juré une haine à mort à la société. Sachez donc que lorsque vos soldats assistaient heureux et satisfaits à la chute de la colonne Vendôme et à l'incendie de Paris, des millions de Français étaient prêts à venger la civilisation outragée et compromise par les coryphées révolutionnaires de l'Europe qui s'étaient donné rendez-vous dans notre malheureuse capitale. Nous savons d'où ils viennent, quel pays les a vu naître et quel pays les protège. Les noms seuls des chefs de l'Internationale révèlent leur origine. Vous les verrez à l'œuvre un jour dans vos villes et dans vos campagnes.

Mais rassurez-vous, nous serons généreux, et lorsque nous renouvellerons pour vous les scènes de Munster au temps de vos guerres religieuses, car vous nous avez devancés en fait d'atrocités, nous ne vous accuserons pas d'être une nation sans foi ni loi, et nous ne vous signalerons pas au mépris du monde civilisé comme un ramassis de paralysés généraux, de monomanes et de dégénérés.''

Les coupables enfin désignés, Morel tente ensuite de rétablir la possibilité du dialogue entre médecins responsables :

''Cependant vous êtes médecin, monsieur Starck, et médecin aliéniste ; vous devez conséquemment savoir que les maladies d'esprit dont vous nous gratifiez ne sont pas le propre du caractère national français perverti, puisque vous avez en Allemagne de nombreux asiles d'aliénés, où les mêmes affections sont traitées. J'en appelle, sous ce rapport, au témoignage des chefs de la science mentale de votre pays, avec lesquels je suis en relation depuis nombre d'années. Enfin, pour soutenir votre théorie de notre dégénérescence intellectuelle, vous vous appuyez sur les travaux d'un médecin aliéniste français, le docteur Morel, votre contradicteur du moment. Mais si vous m'aviez bien compris, docteur Starck, vous devriez savoir que les causes de dégénérescence intellectuelle, physique ou morale dans l'espèce humaine, sont fatales. L'alcoolisme, par exemple, produit sur les individus les mêmes ravages en France qu'en Allemagne ou en Angleterre, et les descendants des alcoolisés, quelle que soit leur nationalité, présentent partout les mêmes caractères d'idiotie, d'imbécillité et de perversité instinctive.

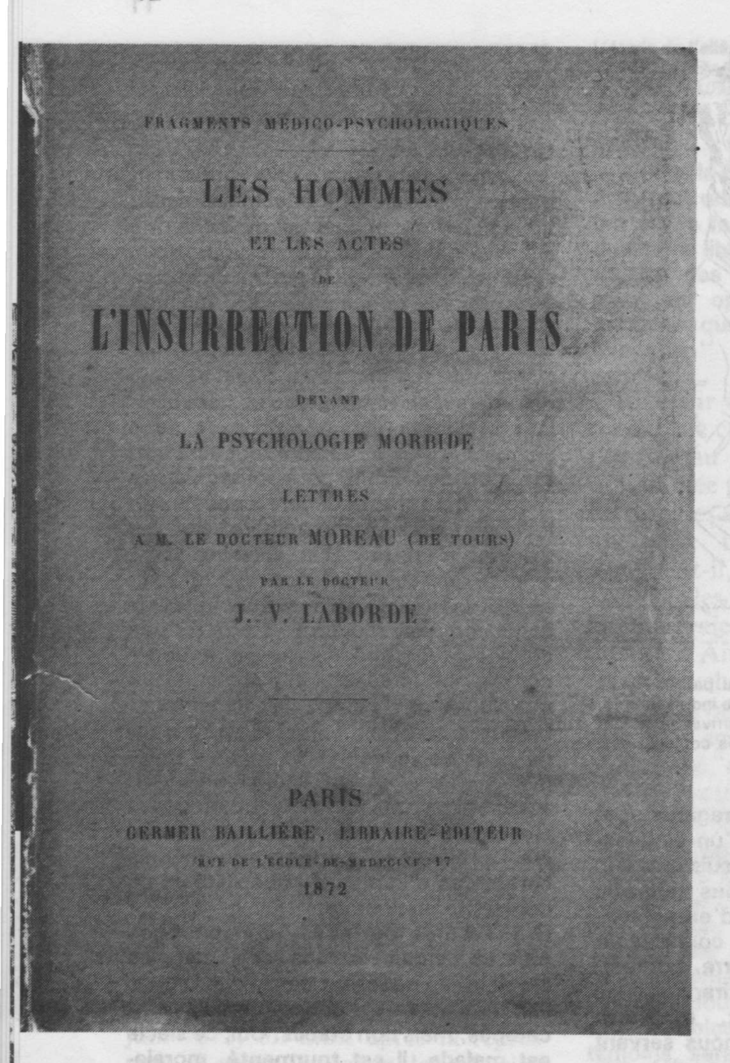
[...] Partout où nous étendons nos regards, nous voyons des peuples inquiets, ils bâtissent sans cesse, mais leur abri n'est qu'une tente ; ils sont campés, mais non établis. Oui, ce siècle est malade, il est tourmenté, moralement souffrant. Il aspire à des croyances qui le consolent, le rassurent et le rendent gouvernable. Dans ce besoin de rénovation générale, la science aura un rôle important à jouer, mais je crains bien que ce rôle ne soit que secondaire et ne nous sauve pas complètement. Les mêmes croyances religieuses unissent plus les hommes que le même savoir, et c'est dans ce sens qu'il fau-



Parmi les types de communards (croqués après la défaite, notons-le), en voici deux...



...évocateurs d'une certaine ''hérédité pesante sur les facultés de l'esprit'', qui auront réjoui les aliénistes anti-communards.


FRAGMENTS MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES

LES HOMMES

ET LES ACTES

DE

L'INSURRECTION DE PARIS

DEVANT

LA PSYCHOLOGIE MORBIDE

LETTRES

A M. LE DOCTEUR MOREAU (DE TOURS)

PAR LE DOCTEUR

J. V. LABORDE

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

1872

Dans cet ouvrage, le Dr Laborde abonda dans le sens de ses confrères dénonçant l'aliénation mentale comme une des causes des excès de la Commune... A noter l'abondance des passages soulignés (en italiques) dans ce volume : c'est, selon de modernes psychologues, un signe certain de confusion mentale...

drait pouvoir discipliner les âmes. Mais, pour arriver aux régions de la lumière, il faut passer par les nuages, et je crains bien qu'en raison des doctrines sauvages qui se sont fait jour dans ces derniers temps, nous ne soyons voués à une obscurité et à des ténèbres dont il est impossible de prévoir la fin. En effet, quand les peuples ont perdu cette heureuse disposition de l'enfance à craindre et à honorer les pouvoirs qui sont invisibles et qu'une audace d'esprit excessive les met au-dessus de toute crédulité, ils sont alors sortis de la sphère de l'ordre accoutumé. Ils ont dépassé les bornes en-deçà desquelles leur nature est bonne. Ils deviennent méchants, féroces, capables d'excès qui épouvantent l'imagination. Les ruines fumantes de Paris sont là pour l'attester et point n'est besoin de recourir, avec M. Starck et autres docteurs s'il en existe, à la science de l'aliénation pour expliquer les agissements des membres de la Commune, des incendiaires et des pétroleuses. Je l'ai déjà dit ailleurs, ce ne sont pas là des aliénés, mais des monstres de l'ordre moral, que la partie saine de la nation réprouve de toutes ses forces et qui sont parfaitement responsables de leurs actes.''

Qu'on ne se méprenne pas sur ces quelques textes. Les médecins qui viennent de s'exprimer ne sont pas n'importe qui. Bien au contraire, ils sont les plus illustres représentants de leur profession et leur pouvoir idéologique n'est pas sans importance sur le développpement de la société française de la fin du 19e siècle.

Pour l'occurrence, le lecteur jugera de la scientificité dont ils se réclament.

Mais une question reste posée : un conflit, une guerre ont-ils pour effet de remplir ou de vider les asiles ? En d'autres termes, la folie accède-t-elle à un autre statut en de tels moments ?

Les médecins sont très embarrassés pour répondre à cette question, car, indiscutablement, les statistiques montrent une chute importante de la population asilaire. Il est donc difficile de nier l'évidence. Ainsi est-ce une nouvelle fois par le biais de l'interprétation qu'ils cherchent à retomber sur leurs pieds. Exemple : dans une étude comparative entre les mois de mars, avril, mai, juin 1870 et 1871, concernant les alcooliques entrés à St-Anne, deux aliénistes réputés, Magnan et Bouchereau, après avoir constaté la baisse d'effectifs déjà évoquée, l'expliquent de la façon suivante :

''Les ivrognes étaient pourtant nombreux à cette époque, mais il est probable que dans les premiers jours au milieu du désordre général dont s'accompagna l'insurrection, les gardes nationaux alcooliques n'étaient pas séquestrés.''

Quant à une autre catégorie d'aliénés, les paralytiques généraux, s'ils n'ont pas été internés, c'est parce qu'ils étaient récupérés par l'insurrection :

''Leur activité désordonnée, leur délire, cette disposition morbide qui les pousse à réclamer les changements, à rechercher ce qu'ils croient être le bonheur de l'humanité, tout en un mot les excitait à prendre part aux événements. Parmi les hommes dont la valeur a été vantée par les journaux du moment, plus d'un certainement était paralytique : le récit de ces actes téméraires rappelle plutôt l'imprévoyance du malade que le courage du soldat.''

Un autre médecin, Lunier, inspecteur général des asiles, analysant lui aussi ''l'influence des événements sur le mouvement de l'aliénation mentale'', constate que, paradoxalement, le nombre des aliénés internés a diminué pendant la Commune. Mais cela le conduit aussitôt à désigner un groupe social responsable, la classe ouvrière, dans laquelle *''les individus prédisposés héréditairement à l'aliénation mentale n'ont pas été conduits à l'asile parce qu'ils se sont fait tuer sur les barricades. Je ne puis oublier de signaler, ajoute-t-il, qu'un certain nombre, sinon la plupart, ne sont pas restés inactifs pendant le siège de la Commune et, si j'en crois les renseignements rapportés de divers côtés, leur nombre en serait considérable''*.

On l'a vu, les aliénistes, à l'image de la bourgeoisie à laquelle ils appartiennent, ont été effrayés par la Commune. Bousculés dans leurs convictions doctrinales, ils produisent un discours qui traduit une bien significative crispation théorique.

Suffisamment pour qu'une interrogation légitime persiste quant à l'assise scientifique et à la neutralité politique de la médecine mentale de la fin du 19e siècle.

Gérard REYRE

Une communarde, vue (férocement) par Gustave Doré.



MARN'RONS
Témoignages sur un métier d'hier

Dans l'Eure-et-Loir (arrondissement de Dreux), en région forestière, non loin des sources de l'Eure, Senonches était au début du siècle un centre important d'extraction de marne. Fours à chaux et fonderies étaient alors florissants entre l'Orne, l'Eure-et-Loir, et le sud de l'Eure.

En 1955, l'exploitation cessait. Les *Cahiers d'histoire senonchoise,* dirigés par M. Pierre Chaillou, on pu interviewer d'anciens marnerons et chaufourniers ; professions d'hier, témoignages précieux d'un passé qui s'efface. Ils ont bien voulu nous autoriser à reprendre ces enregistrements, modèle de ce que l'on peut encore faire pour préserver la ''mémoire du peuple''.

M. Fontaine.— J'étais ''maneron''. On tirait la marne pour faire de la chaux, et de la marne broyée pour l'agriculture. J'y ai travaillé pendant 35 ans, aux marnières, puis à l'usine de Boussard, aux fours à chaux... J'avais commencé en 1921.

M.Bohin.— Moi, quand j'ai commencé, j'avais 15 ans. J'y suis né, à Boussard, en 1923. Mon père, Bohin Gustave, était chef de chantier au fond de la marnière.

Question.— *Alors, sous la forêt, c'est tout creux...*

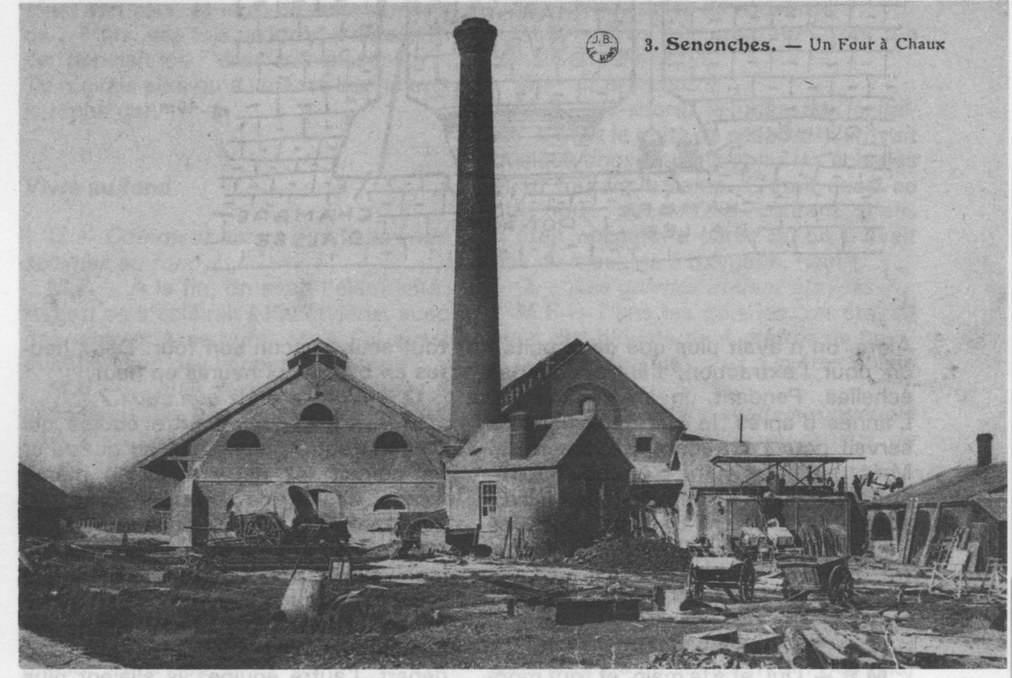
M.F.— Dans la forêt, oui, et dans les champs, partout. Il n'y a pas bien longtemps, il y avait encore un trou à 200 mètres d'ici (Les Brosses). Il y avait le four à chaux, là. C'était Black, le directeur. C'était plus fort qu'à Boussard, déjà. Ils avaient cinq chantiers de marnière. Et puis, quand la guerre de 14 a éclaté, ils ont tout arrêté. On n'a jamais su pourquoi. Ils avaient des wagonnets qui allaient à l'entrée de la forêt, derrière Bellesalle. Il y avait aussi des fours à La Motte. A Boussard, on était dans la forêt, derrière les Mouronneries. Dans l'ancien temps, c'était encore dans les champs. J'y ai encore vu une marnière qui y a marché. Après ça, ils ont eu l'autorisation par l'Etat de tirer dans la forêt.

M.B.— C'est en 1910 qu'ils ont eu l'autorisation.

M.F.— Quand j'ai fini, il y avait au moins 12 ou 15 chantiers. Ça appartenait à Hatton de la Goupillière. Après, c'était son gendre, de Boissenger. Les grands fours, autrefois, c'était la fonderie. On y faisait du fer. Du reste, le petit Napoléon de la Pyramide, c'est à Boussard qu'il a été fondu.

Q.— *Une marnière, comment c'était fait ?*

M.F.— On creusait d'abord trois puits, disposés en ''pieds de marmite'', à onze mètres l'un de l'autre, d'un mètre vingt de diamètre et de plus de quarante mètres de profondeur. Il y avait deux puits pour l'extraction, un qui montait, l'autre qui descendait, et le



Les fours à chaux de Sevronches

troisième, c'était le puits aux échelles. Alors, celui qui voulait descendre de bonne heure, il prenait par les échelles. Les puits étaient ''planchés'' : on mettait des planches tout autour pour tenir la terre, jusqu'à arriver aux marnes dures. Et là, on était obligé de descendre encore dix ou quinze mètres en-dessous pour avoir le solide au-dessus de nous.

M.B.— Le banc de marne, tu le trouves à 27 mètres. Avant, tu commences à trouver des ''Saintes Vierges'', des espèces de petits blocs longs et arrondis. Mais la marne, là, c'est de la ''marne folle''. Tu ne peux pas y établir de chantier. Alors, tu descends, tu descends... Faut que tu descendes sous la ''table pierrue'' qui se trouve à 30 ou 35 mètres...

Q.— *La ''table pierrue'' ?*

M.B.— Oui, c'est un banc de pierre, entre un et deux mètres d'épaisseur, une espèce de pierre blanche, dans la marne, des grosses caillasses. Le banc doit s'étendre sur toute la contrée parce que j'ai fait deux ou trois marnières et je l'ai toujours rencontré. On descendait à six mètres au-dessous pour avoir la solidité. Après, on partait en galeries.

Q.— *Et comment étaient creusés les puits ?*

M.B.— Eh bien, à la main. Tout à la main !... Mais d'abord, de mon temps, à partir de 1938, il n'y avait plus que deux puits, toujours à onze mètres l'un de l'autre.

Q.— *Pourquoi ?*

M.B.— Parce que ça coûtait moins cher. La chaux devenait moins rentable. Les patrons n'avaient plus les mêmes moyens. Ils avaient de plus en plus de mal à trouver du personnel.

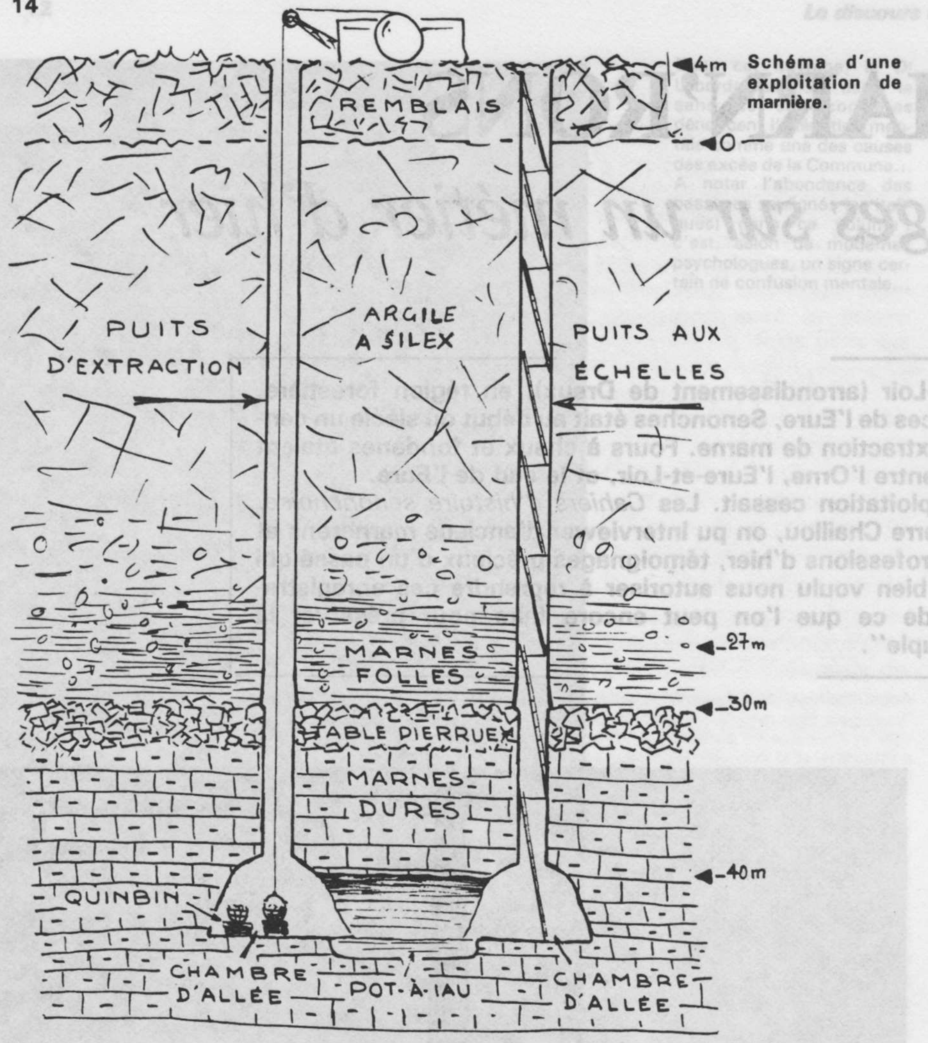


Schéma d'une exploitation de marnière.

Alors, on n'avait plus que deux puits : un pour l'extraction, l'autre pour les échelles. Pendant un an comme ça. L'année d'après, le puits aux échelles servait pour l'extraction et vice-versa. Mais, percer les puits, c'était du boulot. Pour percer les derniers, je faisais équipe avec défunt Bachorz, Antoine Bachorz. Alors, 1,20 mètre de diamètre, blinder, descendre à 40 mètres : 23 jours de travail. Fallait pas s'amuser !

Q.— *23 jours ?*

M.B.— Oui, et à la main, et tout monter à la manivelle. Maintenant, ils n'en auraient pas pour longtemps : la machine, ça marche tout seul... Et en plus de ça, il fallait "blinder" tout le puits, au fur et à mesure.

Q.— *"Blinder", avec quoi ?*

M.B.— Avec des planches de 25, côte à côte. Il n'y avait pas de cercles, et ça a tenu tant que la marnière a marché. Alors, on faisait l'assise et après, on partait, on descendait. Tout à la pelle et à la pioche, on montait les paniers, on les vidait pour faire l'entour du trou avant d'installer le monte-charge. Le monte-charge, ce n'est pas grand'chose à monter, mais il lui fallait une sacrée butte de terre, tu sais ! Et tout à la manivelle, hein, pas de moteur ! Le gars qui était au fond, tu le descendais, tu le montais à la manivelle. Ça appelait au secours en bas !

Q. — *1,20 mètre, on ne pouvait pas travailler à deux ?*

M.B.— Dans le trou, on travaillait tout seul, chacun son tour. Deux heures en bas, deux heures en haut.

Q.— *Vous n'étiez que deux ?*

M.B.— Il y avait l'autre équipe qui perçait l'autre puits. On était quatre et on perçait les deux puits en même temps, chacun de son côté. Bien sûr, pour remonter un gars dans le puits, le copain d'à côté me donnait un coup de manivelle et je faisais de même quand c'était son tour. On était payé au mètre de descente. Alors, ça y allait, les paniers, on ne les comptait pas ! Au départ, l'autre équipe, ils allaient plus vite que nous, vu que leur terrain était plus facile. Mais, à un moment, ils sont tombés sur du sable. Ils ont été tellement empoisonnés qu'on les a dépassés. On croyait bien finir les premiers, mais va comprendre ça : à onze mètre de distance, nous on arrivait dans l'eau, et eux, ils creusaient au sec ! Si bien qu'ils étaient au fond que nous on se battait encore dans la flotte.... 23 jours de travail.

Dans la Galerie

Q.— *Et après, vous partiez en galeries ?*

M.B.— Avant, il fallait faire l'entrouverture. Une galerie au fond, pour joindre les deux puits. C'était obligatoire pour l'aération et, au milieu, on creusait le "pot-a-iau" pour faire une réserve d'eau. Et de là, on montait la "chambre d'allée", une galerie toute droite, toute droite... Les "chambres d'allées", c'étaient les principales galeries qui partaient directement des puits. C'étaient les plus grandes. La plus longue que j'ai fait là-dedans, ça doit être dans les 160 mètres, 3,50 mètres ou 4 mètres de haut, 4 mètres de large au plancher et 5 mètres au pied.

Q.— *Ça prenait combien de temps pour faire une galerie comme celle-là ?*

M.B —Ah, des années ! Il faut en rouler des wagonnets !

Q.— *Ça faisait deux galeries par trou ?*

M.F.— Deux galeries ?... Pour chaque trou, il y avait au moins une dizaine de galeries ! Quand on était assez loin, 80 ou 100 mètres, on re-perçait une autre galerie, mais dans les piliers.

M.B.— C'étaient les "chambres de fourches".

Q. *Et avec quels outils est-ce que vous travailliez ?*

M.F.— On avait des pics. Comme une pioche, mais avec une seule pointe. Quand ils s'usaient, on les remontait pour les reforger. La marne, c'est de la roche tendre, un peu comme de la craie, mais des fois, on trouvait des pierres, et ça éboutait les pics.

M.B.— Mon père, il a été mineur dans le Nord, et il disait toujours que la marnière, c'était plus dur que le charbon. Parce que le charbon, quand tu "buques" (piocher, ils appelent ça "buquer"), quant tu buques, ça tombe plus facilement. Tandis qu'ici, il fallait taper, taper... C'était un mur, comme tu vois ce mur-là.

Q.— *Et comment meniez-vous votre chantier ?*

M.F.— On abattait la marne en trois fois, par bancs. D'abord le "sué de bas" (1) qui avait à peu près un mètre de hauteur — à peu près, parce que ça dépendait des gars, comment ils piochaient — après ça, on avait le "sué de sapage" qui faisait encore un bon mètre aussi, et, au-dessus, on avait le "sapage". On sapait par en-dessous jusqu'à 70 ou 80 centimètres et après, on tapait là-dedans pour faire tomber la marne par morceaux.

Q. —*Saper, c'est tailler à l'horizontale ?*

M.B.— Nous, la galerie, on la menait à 4 mètres de haut, un peu en voûte. Au pied, tu pouvais avoir 5 mètres de large. On faisait toujours en trois marches. Tu sapais d'abord pour faire tomber le haut. Après, tu recommençais pour faire le sué de sapage et après le sué de bas. Tu t'arrangeais pour rester assez haut pour vider dans la banne, parce que si on foutait tout ça par terre, fallait le reprendre pour le mettre dans la banne. Quand on avait fait ça deux fois comme ça, ça faisait loin à pelleter, alors, il fallait que tu avances ton chemin.

Q.— *Qu'est-ce que ça voulait dire "avancer son chemin" ?*

M.F.— La marne qu'on abattait, il fallait bien la sortir. On la chargeait dans les "bannes", des grands seaux en fer, à claires-voies, qui contenaient peut-être un demi-mètre cube...

(1) "Sué" : vieux mot percheron pour le "seuil".

Outils du maineron : la banne, le pic.

Pic de Marneron.

Banne.

LES CAHIERS D'HISTOIRE SENONCHOISE

Notre groupe d'histoire locale a été créé voici cinq ans, en tant que section de l'Association Culturelle de Senonches (Eure-et-Loir). Suivant les affinités et les compétences de chacun, nous nous consacrons, sans présention, à la recherche classique sur les traces archéologiques et les documents d'archives, pour les porter à la connaissance de tous. Mais aussi, nous enregistrons sur la bande magnétique, tout ce que nous pouvons des souvenirs des ''anciens'' (Bûcherons d'autrefois, le commerce des cèpes, l'arrivée de l'électricité...). Ceci, afin que ne disparaissent pas les dernières traces d'un passé récent dont le témoignage oral est souvent le seul qui permette de retrouver l'atmosphère, la dimension et la chaleur humaines de l'événement.

Tout ce que nous découvrons ainsi nous le publions dans nos ''Cahiers d'Histoire Senonchoise'', que nous essayons de faire paraître deux fois par an. Le témoignage publié ici est tiré d'un de ces cahiers.

Voilà bien la démarche que ne cesse de recommander Gavroche. *La mémoire du peuple (contrairement à la mémoire ''officielle'', dûment enregistrée, publiée, archivée, et objet de maints ouvrages) n'avait pour se survivre que les témoins et les conteurs : avant que ceux-ci ne disparaissent à leur tour dans la tourmente ''médiatique'', il est indispensable de fixer par tous les moyens cette culture orale.*

M.B.— Exactement, trois bannes au mètre-cube. Nous, on les appelait les ''paniers à salade''. On les chargeait sur les ''lorrys'', des petites plates-formes à 4 roues qui avaient peut-être 40 centimètres de haut et qui roulaient sur des rails. Alors, ''Faire son chemin'', ça voulait dire installer les rails pour les wagonnets.

M.F.— Les rails, c'étaient des bandes de fer de 6 ou 7 centimètres de large et de 5 ou 6 mètres de long. On avait des traverses en chêne d'un mètre, avec des encoches pour revoir les rails qu'on plaçait sur chant. On avait des coins pour fixer le rail dans les traverses. On mettait une traverse tout les 40 ou 50 centimètres. A mesure qu'on avançait à piocher, on remettait des bouts de 2 ou 3 mètres et, quand on avait de la place, on défaisait ces bouts-là et on les remplaçait par une grande bande. On mettait les bannes sur les wagonnets et elles arrivaient comme ça jusqu'au fond du puits, jusqu'à l' ''œil''. Là, il y avait une espèce d'estrade, à côté du pot-à-iau, un quai en gros madriers avec des planches.

M.B.— C'était le ''quinbin'' (2). Tu arrives par la chambre d'allée avec ta banne pleine sur le lorry. Ta banne vide, elle descend, tu la tires sur le quinbin, tu la décroches. Tu croches la banne pleine et quand le lorry est juste dans l'axe du trou, tu fais le signal : un tour avec le câble, et quand le signal arrive au gars du haut, il bande son câble et, hop, la banne démarre. Quand elle est partie, tu roules ta banne vide sur ton lorry, tu fous le camp et tu rappelles le copain, de l'autre côté, pour lui dire que c'est son tour, et ainsi de suite comme ça... Mais, des fois, le lorry, il déraillait. On appelait ça ''aller aux pissenlits''. Tu n'avais plus qu'à vider ta banne et à la recharger.

(2) ''Quinbin'' : sans doute déformation régionale pour ''tiens bien''.

Vivre au fond

Q.— *Comment est-ce que vous vous éclairiez au fond ?*

M.F.— A la fin, on avait l'électricité. Avant, on s'éclairait à l'acétylène, avec des lampes à carbure. Mais j'ai aussi marché avec des lampes à essence.

M.B.— C'était surtout des lampes à acétylène. Des fois, on avait le nez tout noir. Mais ça dépendait aussi des gars, ils ne voulaient pas racheter des becs neufs, ou bien, ils ne les décrassaient pas. Alors, bien sûr, ça fumait !...

Q.— *Et comment étiez-vous habillés ?*

M.F.— Habillés ? Ah, on était bientôt à poil, oui ! On se déshabillait, on enlevait même la chemise, on n'avait que le maillot sur le dos...

Q.— *Il faisait chaud alors ?*

Mme Fontaine.— Plus il faisait froid en haut, plus ils avaient chaud en bas.

M.B.— En réalité, on avait chaud parce qu'on travaillait. Mais, si on s'arrêtait, avec l'humidité, on n'avait pas si chaud que ça.

Q.— *Et comme chaussures ?*

M.B.— Des gros souliers cloûtés, des godillots, quoi ! Avec des clous, surtout, pour ne pas glisser, parce que tu marchais dans la boue.

Q.— *Vous aviez des casques ?*

M.B.— Bien sûr que non, on n'a jamais eu de casque.

Q.— *Et la sécurité ?*

M.B.— D'abord, le puits aux échelles, c'était le puits de secours. Il arrivait quelque chose, tu attrapais les échelles et tu foutais le camp. C'était aussi ce qui nous donnait le courant d'air. C'était obligatoire parce qu'on n'avait pas de machine à oxygène, hein !

Q.— *Les galeries étaient étayées ?*

M.F.— Dans les galeries, on étayait avec des piquets de 4 mètres de haut, là où ça sonnait le creux. On était obligé d'étayer.

Q.— *Est-ce qu'il y avait un moyen de savoir si c'était solide au-dessus de vous ?*

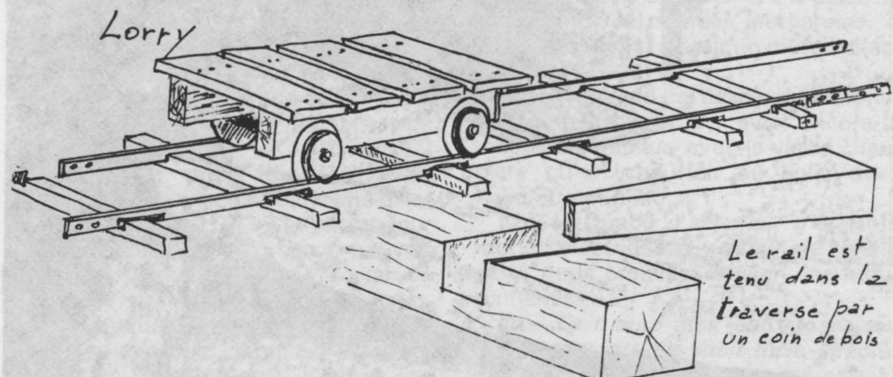
M.B.— Tous les matins, on devait ''sonner'' son plancher. C'était un ordre. ''Sonner'', c'est taper avec son pic. Si ça ne tient pas, ça s'entend à l'écho.

M.F.— Quand un bloc ''sonne'', il sonne le creux, c'est qu'il est prêt à tomber, il y a un vide derrière. Des fois, aussi, on arrive à un ''fil'', le ''fil gras''. C'est une partie de marne molle, c'est comme une fissure.

Q.— *C'est dangereux ?*

M.B.— Le plus dangereux, c'étaient les ''tables'', des fissures comme les fils, mais à plat, horizontales, et la

''Avancer son chemin...''.



marne dure qui est dessous ne demande qu'à se décoller. Alors, quand tu entends que ça craque... Gare ! Tu es dans ton petit coin, hein !... Quand c'est le haut qui vient et que tu ne sais pas ce qui va venir avec...

M.F.— A côté de ça, j'ai vu descendre de ces blocs... Fallait faire attention, quoi ! On coupait comme ça, au ras des murs. On cherchait le solide au-dessus, on coupait autour et on tapait dedans... J'ai vu en faire tomber 80 bannes d'un coup. Après ça, on le cassait par morceaux et on le foutait dans les bannes.

Q.— *Des gros blocs, c'était plus avantageux, sans doute ?*

M.B.— Mais après, il faut que tu les casses, ça prend quand même du temps... Mais ça ne fait rien... Moi, le plus gros que j'ai vu, c'était dans une chambre d'allée... Les autres, ils l'avaient baptisée ''la chapelle ardente''. Il faisait 6 mètres de haut. Quand le bloc est parti, ça m'a repoussé au loin. Heureusement que j'étais jeune !... Ça a écrasé le wagon et la banne qui était dessus. Les roues du wagon ont coupé le rail d'en dessous, un rail à plat. Et moi, j'était tombé dans la flotte. Tiens, Albert Fontaine, je ne sais pas s'il s'en rappelle, il appelait au secours. Il disait : ''Venez vite, venez vite ! Lilic est mort !...'' Manque de pot, Lilic, il n'était pas mort, il était dans l'iau !!... On en a vu, là-dedans !

Q. — *Il y avait de l'eau dans les marnières ?*

M.F.— A Boussard, il y avait toujours de l'eau.

M.B.— Tout le temps, même par temps sec, il y avait de l'eau qui suintait, de l'eau de source. On creusait des rigoles dans les galeries pour ne pas toujours patauger. Et toutes les galeries se communiquaient. L'eau se rassemblait au pot à iau. C'était une réserve d'eau. On pompait tous les matins, une heure, une heure et demie. Des fois, à midi, on en remettait un petit coup. La pompe était branchée dans le puits aux échelles et l'eau remontait par un gros tuyau. En haut, il y avait des goulottes pour l'envoyer loin des puits.

Q.— *Et quand il pleuvait beaucoup, vous vous en aperceviez au fond ?*

M.B.—Alors là, tu sais, devant l'usine des fours à chaux, quand les près étaient inondés, on commençait à y regarder. Une fois, deux fois... Le troisième coup, attention ! Le soir, tu pouvais remonter les outils, parce que l'eau allait arriver. Comme des rivières souterraines, quoi !... Je me rappelle, un jour, je dis à défunt mon père : ''Tu sais papa, il y a de l'eau au-dessus de nous.'' Il me dit : ''T'es pas malade ?''. — ''Je te dis que si. Dans ma chambre d'allée, ça gicle gros comme mon doigt au-dessus de moi — (c'était une fissure) — Je ne l'ai jamais vu couler comme ça, je te dis qu'il y a de l'eau au-dessus''... Ça passe comme ça, on finit la semaine. Le lundi matin — moi, le vendredi, je m'étais fait écraser un doigt en chargeant un bloc — Eh bien, le lundi matin, il y avait 17 mètres d'eau dans les galeries. La pompe Guignard, le moteur électrique, tout était grillé. On a remonté le moteur et la pompe. C'est Albert Fontaine qui a enlevé toutes les échelles. Les outils, les wagonnets... tout ça c'était resté au fond.

M.F.— Moi, c'était à Ardelles. On tirait de la marne pour la culture. J'avais une rivière au-dessus de moi. J'étais obligé de mettre des tôles au plafond pour pouvoir travailler. Un bon coup, elle a crevé, la rivière. J'avais de l'eau jusque sous les bras. On n'a jamais pu remonter le matériel. Tout y est resté. J'ai descendu avec le chef de chantier pour rechercher les outils ; on avait toujours de l'eau jusque sous les bras et plus ça allait, plus ça montait... Ce qui fait que les bannes, les wagons... tout y est resté. Du matériel tout neuf ! La marnière, après ça, elle n'a pas continué.

Q.— *Est-ce que vous pouviez travailler au fond toute l'année ?*

M.F.— Quand arrivait l'hiver, on ne pouvait plus. L'eau montait partout.

M.B.— Des années, c'était à Noël, d'autres à la fin janvier. Et il fallait attendre le beau temps, que tout soit sec, pour redescendre, juin, juillet...

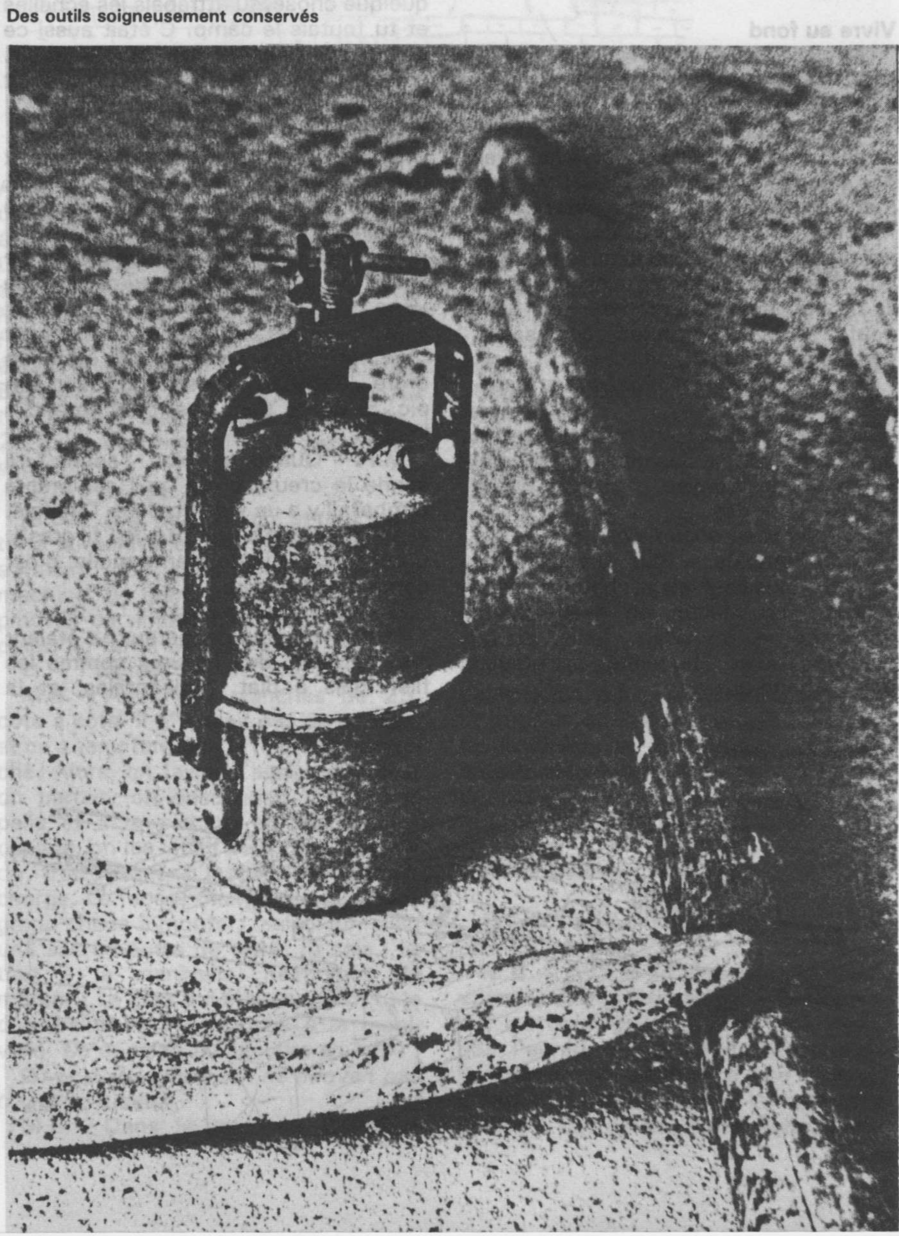
M.F.— Moi, alors, j'allais travailler à Landelles, dans les marnières à Chabot, qui avait la briqueterie de Courville. Là, vous pouviez y aller en chaussons dans la marnière. Y avait pas une goutte d'eau.

Q. — *Vous étiez beaucoup à travailler au fond ?*

M.F.— On était cinq ou six piocheurs par trou et, dans le temps, il y avait aussi des ''wagonneux'', les gars qui nous poussaient les wagons, un wagonneux pour deux piocheurs.

M.B.— Moi, les wagonneux, je ne les ai jamais connus. On abattait la marne et on emmenait ses bannes tout seul jusqu'au quinbin.

Des outils soigneusement conservés



La longue journée du marneron

Q.— *Et vos journées de travail ?*

M.F.— On travaillait à la tâche. On était payé à la banne. Alors, il n'y avait pas d'heure. J'ai vu être dans le trou à 3 ou 4 heures du matin.

M.B. — Il ne fallait pas se lever à huit heures. A cette heure-là, ta journée était à moitié abattue. Moi, à trois heures et demie, je me levais, j'allumais mon feu avec du petit bois. On n'avait pas de butane comme maintenant, vu que j'était aussi riche que mon chien quand il a des puces. Je prenais le temps de manger ma tartine de pain rôti et de faire encore du café pour ma femme ! J'arrivais au fond le dernier.

Sacuainville et Bachorz, ils étaient descendus à trois heures et demie. Il fallait que je fasse mon tour pour aller les voir parce que mon père était chef de chantier mais c'était moi qui faisait le contrôle à sa place : "Fais gaffe, toi, ton plancher, il sonne !..."

Q. — *Quel était le rôle du chef de chantier ?*

M.B. — Il s'occupait de tout. C'était lui qui était responsable de la sécurité, qui établissait les chantiers pour ouvrir une nouvelle chambre, par exemple...

Q. — *Et pour en revenir à la journée ?*

M.B. — On remontait à midi pour casser la croûte. Après une matinée à balancer son pic et pousser les wagonnets, il n'était pas question de ménager la gamelle. Moi, il me fallait mon pain de quatre livres par jour... A une heure, la sirène de Fontaine-Simon sonnait. Nous, on descendait déjà, et on remontait vers six heures du soir.

Q. — *Combien est-ce que vous tiriez de bannes dans une journée ?*

M.F. — Oh, ça dépendait. Mettons une moyenne de 35 bannes par jour. Et fallait pas s'amuser. Mais j'ai vu en sortir 60...

M.B. — Moi, j'ai quand même sorti jusqu'à 78 bannes dans une seule journée. Ça finit par faire un fameux tas. J'ai dit un jour une fois à un : "Toute la place du champ de foire, sur 4 mètres de haut, elle serait couverte par tout ce que j'ai sorti, feuilles de paye à l'appui !..."

Q. — *Combien est-ce que c'était payé ?*

M.F. — Quand j'ai commencé, en 1921, on avait 15 sous de la banne ; et 40 sous à la fin (3).

M.B. — Nous, on a fini à 50 F (anciens bien sûr) de la banne.

Q. — *Par rapport aux autres, est-ce qu'un marneron gagnait bien sa vie ?*

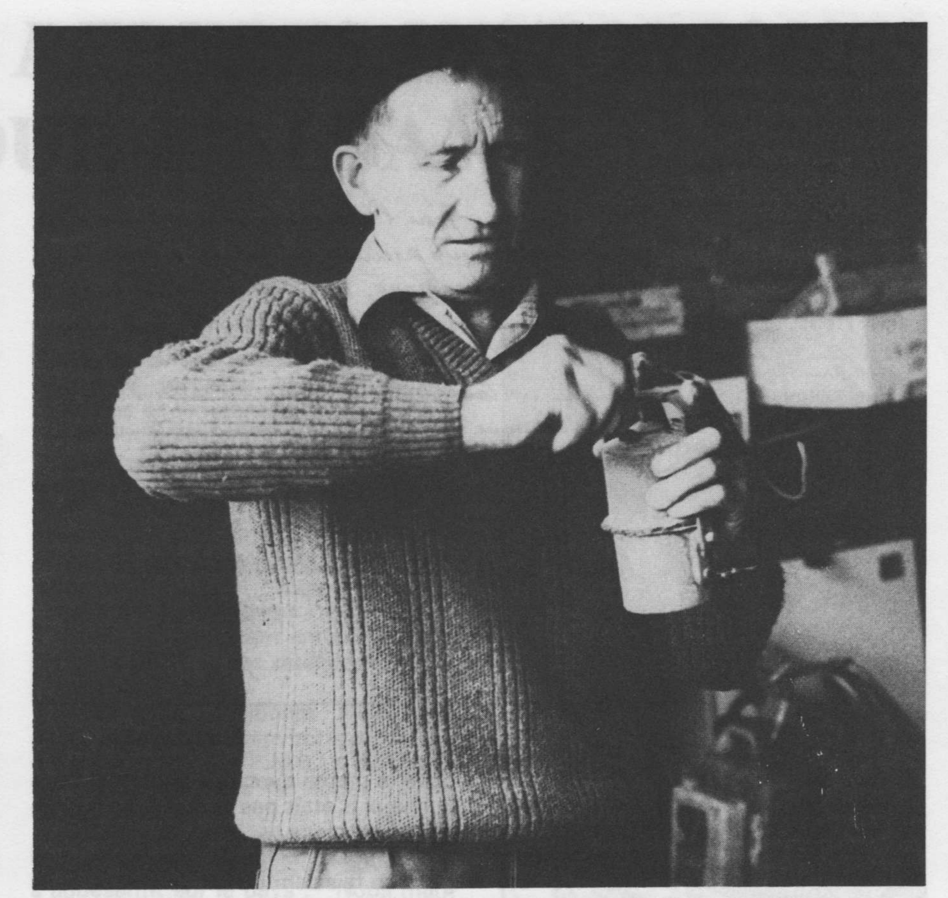
M.F. — Quand on s'est marié, on travaillait dans le bois tous les deux. On avait 60 F la semaine, pour nous deux. C'est tout ce que je gagnais. Une misère ! A la marnière, je gagnais 2 ou 3 fois plus à moi tout seul. C'était à la marnière que ça payait le mieux.

Mme Fontaine. — Oui, mais dis donc, tu faisais des journées de 12 à 15 heures. Et, tu as quand même lâché un moment.

M.F. — Oui, en 38 ou 40 ? J'ai laissé la marnière. J'étais cantonnier à la ville. C'était pas le même travail, mais j'avais 500 F par mois : ce que je gagnais en 15 jours à la marnière. Alors, un jour que j'étais en train de balayer en face de chez le Dr Bin, voilà le patron qui passe, Hatton de la Goupillère, et Pineau le directeur. Ils étaient tous les deux. Pineau me dit : "Tu voudrais pas revenir à la marnière ?" Ils manquaient d'ouvriers, hein. Alors, tiens, j'ai repris ma place à la marnière.

Mme Fontaine. — On ne trouvait plus de marnerons. Tu sais, moi, j'avais des garçons, mais je n'ai jamais demandé qu'ils aillent travailler là-dedans. C'était un sale métier.

(3) Sou = 5 centimes



L'un des interviewés, M. Aldéric Bohin, montrant le fonctionnement de la lampe à acétylène.
M. Bohin, nous dit-on, est décédé en janvier dernier. Cet interview l'avait rendu si proche que nous avons l'impression de perdre un ami...

Q. — *Pourquoi ?*

Mme Fontaine. — A cause du risque. C'était dangereux. Des fois, il était tout seul là-dedans. Je n'étais pas tranquille.

Des accidents graves

Q. — *Il y a eu des accidents graves ?*

Mme Fontaine. — Il y a eu un frère d'Alexandre, du rond d'Actéon, qui a été écrasé dans une marnière. Mais c'est beaucoup plus vieux, ça. C'était du temps de papa. Il était complètement écrasé. Ils l'ont remonté dans une banne...

M.B. — Il y a eu Garnier aussi, écrasé dans la marnière de Landelles. C'est mon père qui y est allé pour le remonter.

Q. — *Et vous ?*

M.F. — Oh, moi, un jour, j'avais un bloc comme ça, qui sonnait et il ne voulait pas tomber. Alors, nom de delà, j'y ai renvoyé un bon coup comme ça. Ah, mon vieux, v'là le bloc qui fout le camp tout seul. Il glisse sur le manche de mon pic et il vient me tomber en plein sur l'estomac. Il me casse une côte !

Mme Fontaine. — Comment est-ce qu'il n'a pas été tué ?

M.F. — Une autre fois... Y avait Saquainville qui piochait dans une galerie à côté de moi. On avait fait un jour entre les deux galeries pour pouvoir aller de l'une dans l'autre. On sortait de finir cette galerie-là. Mon bloc ne sonnait pas du tout. Alors, je resape encore un peu au-dessous... Ah, nom de Dieu ! Le v'la qui fout le camp, il glisse sur moi, il me touche à la tête, il me fait tomber par terre et il se renverse sur moi ! J'étais en-dessous. Et voilà-t-il pas que Saquainville se ramène pour venir casser le bloc ! Alors j'y ai dit : "Mais tu vas me faire plus de mal que j'en ai !" Oui, il voulait casser le bloc sur moi. Et s'il avait manqué son coup, hein ? Alors, il a appelé Lilic Bohin qui s'est amené aussi, et, à eux deux, ils ont pris le bloc pour le relever et me sortir de là...

Mme Fontaine. — Il avait la tête comme un panier à salade. Tous les jours, il fallait le mettre à tremper deux heures dans un bain, comme un chiffon. Je me rappelle, notre fille Nelly n'avait pas encore deux ans. (Elle en a quarante à présent) et elle voulait rester toujours avec lui. 2 heures tous les jours qu'il fallait le mettre tremper ! Eh bien, quand il a été guéri, ça ne l'a pas empêché d'y retourner...

M.F. — A la fin, dans les années 50 à 60, je ne descendais plus au fond. J'ai mené la machine, en haut, à la place de Plumerand. Je montais les bannes. A cette époque-là, c'était un moteur électrique...

M.B. — Quand j'ai descendu au fond, j'avais quinze ans, il y avait encore la machine à vapeur, avec la vieille chaudière qu'on chauffait au bois, avec l'eau du pot-à-iau.

M.F. — Quand j'ai pris, c'était le moteur électrique. Il y avait une ligne à partir de la première maison des Mouronneries.

Q. — *La marne était entreposée sur place, ou bien elle était mise directement dans les wagonnets qui allaient*

G. CAMP
CHAUX de SENONCHES
Usine de BOUSSARD
(Eure-&-Loir)
Existant depuis plusieurs Siècles
ET AYANT SEULE LE DROIT D'EXTRACTION DANS LA VASTE FORÊT DE SENONCHES

CHAUX HYDRAULIQUE NATURELLE
CUISSON AU BOIS
SYSTÈME BREVETÉ S. G. D. G.

CHAUX HYDRAULIQUE en POUDRE

Adresse Télégraphique :
CAMP, SENONCHES (E.-&-L.)

Senonches, Usine de Boussard, le 14 avril 1896

Monsieur le Maire de Senonches

J'ai l'honneur de vous informer qu'un malheureux accident est arrivé à ma marnière de Boussard, qui fait l'objet de ma déclaration d'ouverture en date du 22 juin dernier. Le marneron Lafosse Eugène père a été tué instantanément par la chute d'un gros bloc de marne dans l'atelier ou la galerie où il travaillait. La gendarmerie, le médecin et M. Limanton Contrôleur des mines ont été avisés par moi de l'accident.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées

Cette lettre atteste que le métier de marneron n'était pas sans danger.

au four à chaux ?

M.F.— Ah mais non ! Il y avait tout un tas de blocs de marne en haut.

M.B.— Et il y avait un grand wagonnet avec des supports fourchus. Les bannes avaient un piton de chaque côté. Le gars posait les pitons dans les fourches. Il décrochait le câble de la banne pleine, il le raccrochait sur la vide et il allait vider sa marne. C'était un sacré boulot. Tiens, il y avait le père Lebrix qui était wagonneux dessus. C'était un fameux wagonneux avec ses sabots de bois, tu peux en être sûr. Il y avait Riollet aussi...

M.F.—Au pied du tas, des bonhommes cassaient les blocs par petits morceaux et ils chargeaient les wagons du four à chaux. Les rails, c'était du Decauville. Jusqu'aux fours, ça faisait pas loin de 2 kilomètres, parce que, derrière les Mouronneries, on n'était pas en lisière. On était assez loin dans le bois. Dans le bas, les rails traversaient la route de Boussard pour monter aux fours par la rampe. Comme j'y étais, à la fin, c'était déjà un petit tracteur Diesel. Mais, dans le temps, c'était le père Rotier qui menait les wagonnets sur les fours, avec son cheval, 7 ou 8 wagonnets à la fois. Mais avant d'arriver à la route, il n'en prenait qu'un ou deux, parce que la rampe des fours, elle est raide, hein !

Q.— *Est-ce qu'il y avait beaucoup de monde qui travaillait aux fours ?*

M.F.— Moi, j'étais aux broyeurs à marne, à les emplir. Je garnissais aussi les fours, par le haut. Le père Longny était en bas. Il retirait la chaux.

Q.— *Vous mettiez beaucoup de marne à la fois ?*

M.F.— Un couple de wagons par lit, et puis un lit de charbon.

Q.— *Il n'y avait que votre chantier qui alimentait les fours à chaux ?*

Mme Fontaine.— Dans le temps, il y avait aussi les grands fours qui fonctionnaient. Ils marchaient jour et nuit. C'étaient des fours à bois. On y faisait cuire la marne avec des bourrées. Mais la chaux n'était pas écrasée. Ils la vendaient en blocs.

M.F.— Des blocs de chaux vive. Les gens en faisaient du lait de chaux, et ils blanchissaient les murs dans les maisons avec ça.

Mme Fontaine.— Et c'était encore un drôle de métier. Mon grand-père, il était cuit, tu sais, à force de fourrer les bourrées, le cul en avant, jusqu'à la cime dans le foyer.

M.F.— Ceux qui étaient comme le père Longny, à tirer la chaux par en-dessous. C'était pas drôle non plus, tout le temps dans la poussière de chaux vive. Il fallait la porter dans les fosses et par derrière l'usine. Il y avait deux grandes fosses et les rails passaient dessus...

Mme Fontaine.— Il est même tombé dedans !! Il avait mis le pied à côté.

M.F.— Eh oui, je courais parce que j'avais vu que la machine dégorgeait. Ça tombait à plein tuyau ! Je me dépêche pour aller pousser le wagon, je manque mon coup, et je tombe entre les rails !

Mme Fontaine.— Il aurait pu être brûlé.

M.F.— Heureusement que la fosse était presque vide. Elle aurait été pleine, j'y serais resté. De la chaux vive, sortant du four !...

Q.— *Mais les grands fours, avant, ça n'était pas des hauts-fourneaux ?*

Mme Fontaine.— Si, c'était la fonderie. Moi, je ne l'ai pas connue, la fonderie. Mais, après, ils ont fait des "allumettes", des petits paquets de bouts de bois avec du soufre ou de la résine aux deux extrémités, un genre de margotins pour allumer le feu, quoi ! Moi, j'ai vu faire ça, mais j'ai pas vu la fonderie. Papa l'avait vue fonctionner, lui. Du reste, le Napoléon de la Pyramide, c'est à Boussard qu'il a été fondu.

M.B.— Ma grand-mère, elle, là-dedans, elle en a fait des margotins, en petit sapin fendu qu'ils trempaient dans la résine. Et dans le bas des fours à chaux, dans une petite rivière, devant chez Blaise, il y avait une turbine qui servait pour les margotins. Devant chez Blaise, où on faisait le ciment, il y avait un moteur à gaz pauvre. C'était le père Lebrun qui menait ça ; il y avait aussi le père Raphaël, le père Bouet... Ils tournaient la manivelle du moteur. Un coup que c'était parti, ça y allait, mais des fois, fallait une demi-journée pour le mettre en route. Le gaz pauvre, ils le faisaient eux-mêmes.

M.F.— C'était pour le broyeur à ciment. Ils broyaient les "gruaus" des déchets qu'ils tiraient des fours à chaux, des petits morceaux qui ne voulaient pas cuire et qui étaient remis à l'usine à ciment. Et puis, tout ça a fini...

Q.— *En quelle année ?*

M.B.— Ils ont fermé en 1955, au mois de mars pour les marnières, et un peu après pour les fours. C'est Boutrois qui a racheté tout ça. Il a fini de broyer la marne.

M.F.— Et il a fait des parpaings avec la "cline".

Q.— *La cline ?*

M.F.— La cline, c'est comme une petite pierre bleue, c'est des résidus de fonderie. Il y a d'ailleurs du laitier dedans.

Q.— *Alors, de tout cela, des marnières en tout cas, il ne reste plus rien.*

M.F.— Tous les trous ont été rebouchés...

Q.— *Oui, mais on parle d'effondrements, d'affaissements, d'accidents même.*

M.F.— Dans la plaine, c'est vrai, parce que, dans le temps, ils bouchaient ça en vitesse. Deux ou trois bouts de bois calés à mi-hauteur, et puis, ils entassaient la-dessus du bois, des caillasses, n'importe quoi... Et ils rebouchaient. Alors, bien sûr, quand ça pourrit, le puits s'effondre, c'est forcé. A partir du moment où on est rentré en forêt domaniale, on a commencé à bétonner. On s'appuyait sur la table pierrue. On mettait des barres en travers et des planches dessus pour couler le béton. Et alors, on l'engrenait tout autour. Le puits faisait 1,20 mètre de diamètre, mais la dalle, elle avait 1,80 mètre. On faisait une bonde, on la bourrait au panier. On descendait ça là-dedans et on envoyait deux ou trois mètres cubes de béton là-dessus. Ça ne pouvait pas bouger. Tandis qu'en plaine, ce n'est pas la même affaire.

Prochain article :
LES CHAUFOURNIERS.

QUELQUES REPERES HISTORIQUES
POUR L'ALBANIE

La mort d'Enver Hodja (ou, selon la transcription moderne, Hoxha) nous avait fait annoncer dans notre n° 19 des "Repères historiques" pour l'Albanie. Le n° 20 bouclé, nous n'avions pu loger ces notes. Les voici, encore actuelles, car rien n'a bougé en Albanie, contrairement à certaines prévisions... Certes, Enver Hodja est regretté dans son pays et, hors de son pays, par ceux qui admiraient le droit fil de son marxisme-léninisme dans la ligne de Staline. Mais le régime communiste pur et dur installé en Albanie n'a connu aucune convulsion à la disparition du Premier secrétaire du Parti du travail albanais : car tel était, rappelons-le, le seul titre de Hodja depuis qu'il avait quitté, en 1954, la présidence du Conseil qu'il assumait depuis 1945. Il est vrai que la fonction de Premier secrétaire du Comité central du Parti est essentielle dans les démocraties populaires.

Il était le dernier homme d'Etat, ancien chef d'une Résistance populaire, qui vécût encore. Cela suffit à situer historiquement le personnage, par ailleurs théoricien du marxisme-léninisme très écouté par les adversaires du "révisionnisme". Enver Hodja, né en 1908, avait fini ses études en France, et il enseigna avant guerre le français en Albanie.

Enver Hodja : une figure réellement populaire.



L'invasion de l'Albanie par l'Italie, en 1939, et la longue lutte des Albanais contre le fascisme et l'occupation, furent les circonstances qui amenèrent Enver Hodja à montrer ses qualités de dirigeant populaire, de combattant et d'organisateur. A la Libération, le jeune Parti communiste albanais, venu au pouvoir, se trouvait face à une tâche écrasante de reconstruction et de développement ; tâche compliquée par l'hostilité de ses voisins : Yougoslavie d'abord, qui souhaitait annexer l'Albanie, puis URSS et ses satellites après la "destalinisation".

Aujourd'hui, l'Albanie n'est pas riche, bien sûr (aux environs de 1 000 dollars par tête de P.N.B.) ; du moins est-elle restée hors de toute dépendance, quel qu'en fût le prix pour le peuple : suivant la phrase célèbre de Hodja, lorsque le blocus soviétique s'appesantit sur le pays : "Nous mangerons de l'herbe s'il le faut", les Albanais n'ont cédé ni aux Russes, ni plus tard aux Chinois.

Repères historiques

Le vrai nom de l'Albanie, aujourd'hui, est (en albanais) Shqipnija.

Habitée alors par des tribus illyriennes, l'Albanie fut, vers 200 avant J.-C., occupée (déjà !) par les Romains. Elle resta attachée à l'Empire romain, puis à l'Empire byzantin, jusqu'au 14e siècle, non sans des révoltes et, au fil des temps, des invasions des Goths, des Serbes ou des Bulgares.

Un moment province de l'empire serbe, l'Albanie fut assaillie par les Turcs en 1385. S'ensuivit une lutte de plus de 60 années, marquée par la personnalité de Skander-Beg (1405-1468). La domination turque établie et des paschas locaux désignés, plusieurs révoltes éclatèrent au cours des siècles ; en fait, les régions montagnardes ne furent jamais soumises.

En 1822, un important soulèvement, marqué par l'assassinat du pacha Ali, échoua ; de même celui de 1878. Il fallut attendre 1912 pour qu'une nouvelle révolte amène l'autonomie, puis l'indépendance, avec Ismaïl Kemal Vlorë. Mais la principauté d'Albanie allait, en 1914, être affublée par les "grandes puissances" d'un prince allemand, Guillaume de Wied. Plus grave encore, le traité secret de Londres, en 1915, prévoyait le dépècement de l'Albanie par ses voisins. Cependant le pays était occupé en partie par les Italiens, et en partie par les Gracs. Ceux-ci fusillèrent en 1917 Gërmenji qui avait proclamé la république à Korcë, au sud-est du pays *(voir carte)*.



Les Albanais se débarrassèrent des Italiens en 1920. Ahmed Zogu, Premier ministre en 1922, en fuite en 1924, puis président de la République (proclamée en 1925), se fit reconnaître pour roi en 1928. La république n'avait duré que 3 ans...

L'Albanie sembla alors se rapprocher de l'Italie ; mais les relations se détériorèrent vite, et, en avril 1939, les troupes du dictateur fasciste envahirent le royaume du potentat albanais. Celui-ci prit la fuite vers l'Angleterre.

Proclamée province italienne, l'Albanie ne se soumit pas davantage aux Italiens qu'elle ne s'était soumise aux Turcs. Animée et organisée par Enver Hodja, la résistance du peuple albanais fut exemplaire. A la Libération, Zogu revenu fut déposé, la République populaire proclamée après la victoire du Parti communiste aux élections. La dernière tentative de rétablissement de la monarchie eut lieu en 1982, où échoua un débarquement organisé par des partisans de Leka, fils unique de Zogu.

A part la façade de type méditerranéen sur l'Adriatique, l'Albanie est un pays de montagne. Il y pleut beaucoup, et les forêts sont très abondantes (35% environ de la superficie totale). On cultive céréales et maïs, tabac, légumes, betteraves à sucre, et on

élève chèvres et moutons, un peu de bovins et beaucoup de volailles. Le sous-sol recèle du chrome, premier produit exporté (l'Albanie est le 3e producteur mondial) ; du pétrole et du gaz, du cuivre, du nickel. Malgré cela, et malgré une bonne production d'électricité due à de nombreux barrages, l'industrie ne se développe que lentement.

En revanche, le taux d'accroissement de la population, de plus de 3% annuellement, est le plus élevé d'Europe. Il y a environ 3 millions d'habitants en Albanie. Il en vit autant dans les pays voisins, dont quelque 2 millions en Yougoslavie, et autant encore en Amérique.

La plus large partie de cette population a des racines islamiques ; mais depuis 1967, toute pratique religieuse est interdite : pas d'opium pour le peuple...



Un Albanais au temps de Lord Byron.

Commentaires sur l'Albanie au 19e siècle

(Extrait du *Magasin pittoresque* de 1838)

L'Albanie, située dans le nord-est de la Turquie d'Europe, comprend l'Epire ancienne et l'Illyrie de la Grèce. Les voyageurs décrivent avec enthousiasme les beautés de la nature dans cette contrée, que plusieurs comparent à la Suisse. L'Epire, dit M. Pouqueville, est une miniature des régions alpines, et un abrégé de tous les climats.

La population de l'Albanie s'élève à 780 000 âmes ; mais dans ce nombre on compte beaucoup de Turcs, de Grecs, de Serviens et de Juifs. Le pays se divise en pachaliks, dont les trois principaux sont ceux de Janina, d'Albessan et de Scutari. Lord Byron a consacré à l'Albanie plusieurs belles strophes du poème de Child Harold. Dans sa correspondance, il parle avec éloge de la beauté de femmes albanaises et de la bravoure des hommes. ''Les Albanais, dit-il, (je veux parler ici des montagnards, et non de ceux qui cultivent la terre dans les provinces) ont en général très bonne mine. Nous avons trouvé, entre Delvinachi et Libochabo, les plus belles femmes que j'ai jamais vues pour la taille ou pour la figure. Elles étaient occupées à réparer un chemin qui avait été dégradé par les torrents. La démarche des Albanais est tout-à-fait théâtrale. Leur longue chevelure fait penser aux Spartiates, et l'on ne peut se faire une idée du courage qu'ils déploient dans les guerres de partisans.'' Il écrivait encore, le 15 octobre 1809, à sa mère : ''J'aime beaucoup les Albanais ; ils ne sont pas tous Turcs ; il y a même quelques tribus chrétiennes ; mais leur religion ne fait pas grande différence dans leurs mœurs et leur façon de vivre ; ce sont les meilleures troupes de l'armée turque. Dans mon voyage, j'ai passé une fois deux jours, et ensuite trois, dans une caserne, à Salone, et n'ai jamais trouvé de soldats aussi supportables, quoique j'ai été dans les garnisons de Malte et de Gibraltar, et bien que j'ai vu bon nombre de troupes françaises, espagnoles, siciliennes et anglaises. On ne m'a rien volé, et j'ai toujours été bien venu à partager leurs provisions et leur lait. Il n'y a pas une semaine qu'un chef albanais (chaque village a son chef appelé primat) après nous avoir tirés de la galère turque en détresse, nous nourrit et logea, moi et ma suite, sans vouloir accepter d'autre indemnité qu'un écrit constatant que j'avais été bien reçu ; et comme je le pressais de prendre au moins quelques sequins : — Non, me dit-il, je désire que vous m'aimiez, non que vous me payiez.''

Vers le milieu de novembre, Byron traversa l'Acarnanie et l'Etoile avec une escorte de cinquante Albanais. A Utraikey, petit village situé au fond d'une des baies du golfe de l'Arta, il fit une halte de nuit qu'il a décrite en ces termes :

''Le soir, les portes du village ayant été fermées, on s'occupa des préparatifs du souper de nos Albanais. Une chèvre fut tuée et rôtie tout entière ; quatre feux furent allumés, autour desquels les soldats s'assirent par groupes. Après avoir longtemps bu et mangé, la plupart s'assemblèrent autour du feu le plus considérable, et tandis que nous et les plus âgés restions assis à terre, ils se donnèrent la main, et dansèrent autour de la flamme au bruit de leurs propres chansons, et avec une étonnante énergie. Le sujet de ces chants était toujours les exploits des Klephtes (guerriers réfugiés dans les montagnes pour échapper à la domination des Turcs. Il y en eut un qui dura plus d'une heure ; il commençait ainsi : ''Quand nous partîmes de Parga, nous étions soixante !'' puis venait le refrain

Tous Klephtes à Parga !
Tous Klephtes à Parga !

''Et lorsqu'ils entonnaient cette strophe de toute la force de leurs poumons, ils tournaient rapidement autour du feu, tombaient sur leurs genoux, se relevaient, et recommençaient à tourner en répétant en chœur le refrain. Le bruissement des vagues sur les cailloux du rivage où nous étions assis remplissait les intervalles du chant d'une musique plus douce et non moins monotone. La nuit était très sombre ; mais aux éclats que jetait la flamme, nous apercevions les bois, les rochers, le lac ; et l'aspect sauvage des danseurs prêtait au site, à demi voilé dans l'ombre, quelque chose d'étrange et de mystérieux.'' (Trad. de Madame Louise Sw.-Belloc).

Au reste, la bonne opinion que lord Byron conçut tout d'abord pour les Albanais, quoique les voyageurs les accusent presque tous de brigandage et de perfidie, venait peut-être de la ressemblance qu'il remarqua entre eux et les Highlanders de l'Ecosse ; leurs vêtements, leur manière de vivre, sont à peu près les mêmes. Ils portent comme eux un jupon, le kilt, mais il est blanc. Les montagnes de l'Albanie ne diffèrent pas sensiblement de celles de la Calédonie : seulement le climat est beaucoup plus doux.

L'étonnant Zogu

(Extrait de *Les rois en pantoufles,* de S. Berkson, éd. Corréa, 1939)

Chaque matin, en s'éveillant, le roi Zog 1er d'Albanie doit remercier sa bonne étoile du fait qu'il est encore en vie.

Aucun trône au monde n'est aussi périlleux que le sien. Si Mussolini et ses troupes fascistes n'avaient pas contraint Zog à quitter son royaume pour placer l'Albanie sous la ''protection'' de l'Italie, on peut se demander s'il n'aurait pas été encore plus maltraité par quelques-uns de ses propres compatriotes. Plus de 800 montagnards indomptés, qui faisaient partie de ses sujets, avaient juré solennellement de le tuer, pour des raisons diverses — dont la principale était, le plus souvent, que Zog avait pendu ou séduit quelques membres de leurs familles respectives. La carrière étrange de ce potentat balkanique a été extrêmement mouvementée. Il a été blessé huit fois ; mais le nombre des tentatives d'assassinat auxquelles il n'a échappé que de justesse est beaucoup plus impressionnant. A ce point de vue-là, tout au moins, il détient un record parmi les autres souverains vivants car il est celui d'entre eux qui a été le plus souvent visé.

. . . .

Le roi d'Albanie naquit le 8 octobre 1895 et reçut les noms d'Ahmet Zog. Son père — un des puissants chefs du clan Mati — s'appelait Xhemal Pacha Zog. Ce dernier nom signifie ''le Faucon'' ou ''l'oiseau''. Sa mère Sadie Toptani, était de vieille souche albanaise.

Le petit Ahmet fut élevé dans les traditions farouches du clan Mati qui, tout en étant encore à cette époque sous la domination officielle de la Turquie, échappait en réalité à l'exercice de son autorité. Bien des années avant la naissance d'Ahmet Zog, un des derniers gouverneurs turcs de la région avait ordonné aux familles du clan de faire parader devant lui leurs filles nues (C'était, paraît-il, une vieille coutume turque). Mais le plus illustre des ancêtres d'Ahmet, Zog le Grand, s'était mis à la tête d'une sanglante révolte de sa tribu, et les Turcs s'étaient abstenus depuis d'intervenir dans la région. C'est de cet épisode que date le prestige historique du clan de Zog.

Ahmet apprit de bonne heure à manier un fusil et passa les premières années de sa jeunesse à parcourir les montagnes infestées de brigands. Il avait treize ans lorsque son père mourut, et sa mère, qui nourrissait déjà de grandes ambitions pour lui, décida de l'envoyer faire des études à Constantinople. (...)

Le futur roi avait à peine 17 ans, quand la guerre des Balkans éclata, en 1912. Cette guerre fournit à l'Albanie sa première chance de secouer définitivement le joug des Turcs et de réaliser l'indépendance que la plupart des chefs de clan souhaitaient avec tant d'ardeur. Ahmet Zog revint donc en toute hâte pour se mettre à la tête du clan Mati et pour organiser dans son district une petite armée, afin de combattre les Serbes envahisseurs.

(...) Le 28 novembre 1912, quand Ismaïl Kemal Bey proclama l'indépendance de l'Albanie, il avait auprès de lui le jeune Ahmet Zog, qui venait de conquérir ses éperons dans la bataille. L'année suivante, les grandes puissances sanctionnèrent l'indépendance de l'Albanie et désignèrent le prince allemand Guillaume de Wied (après beaucoup de tergiversations), pour gouverner la nouvelle principauté.

Mais la guerre mondiale éclata en 1914.

(1) Les noms albanais ne sont pas aisés à transcrire. Ainsi l'ex-roi s'est-il écrit au fil des décennies Zog, Zogou, Zogu.

L'Albanie se trouva dès lors en proie à de nouveaux conflits, et le prince de Wied prit la fuite.

A cette époque, Zog, qui n'avait pas encore 20 ans, était déjà colonel de la petite armée albanaise qu'il avait réussi à rassembler autour de son propre clan. L'adolescent personnifiait dès lors une puissance militaire qui n'était pas à dédaigner, et, quand les Autrichiens occupèrent l'Albanie, au cours de la guerre, ils le traitèrent avec beaucoup d'égards. Ils l' ''invitèrent'' à se joindre aux forces autrichiennes — et il accepta de le faire jusqu'à la fin de la guerre.

Lorsqu'il revint en Albanie, il fut nommé commandant en chef de l'armée par le gouvernement provisoire de ''régence'' qui dirigeait alors le pays et qui n'était ni une république ni une monarchie. Ce gouvernement était tellement instable que ses dirigeants étaient obligés de s'enfuir à cheval, l'un après l'autre, pour gagner la frontière.

Au cours d'une émeute particulièrement violente, Zog, qui était alors un vétéran de 25 ans, fit occuper la capitale par un bataillon de sa tribu et rétablit l'ordre sans coup férir. En récompense, le premier ministre Xhafer Ypi, le nomma ministre de l'Intérieur. Ce fut le premier pas de Zog dans le domaine de la politique.

Une autre révolte éclata bientôt après, et tous les membres du cabinet s'enfuirent, à l'exception de Zog. Celui-ci se remit à la tête de ses troupes et réussit encore à rétablir l'ordre. Aussi le récompensa-t-on, cette fois, en le choisissant comme Premier ministre. Il était déjà l'homme le plus puissant d'Albanie, mais le pays n'avait pas encore de constitution, ni même de gouvernement vraiment viable.

Ce fut Zog qui convoqua la première Assemblée constituante ; mais, dès qu'elle commença à siéger, un jeune assaillant fit feu sur lui à trois reprises, le 23 février 1924, (au moment même où il entra dans la salle pour présider la séance). Zog fit preuve, en cette circonstance, d'un sang-froid extraordinaire. Pendant que tous les délégués, désemparés, se levaient et brandissaient les revolvers dont ils s'étaient munis, sans savoir quelle conduite adopter, il avait réussi à maintenir le criminel et à le remettre entre les mains d'un gendarme (bien qu'il eût reçu une blessure au bras gauche, une autre à la main gauche et une troisième à la cuisse). Il se dirigea ensuite vers son siège, en laissant derrière lui une trace sanglante et déclara : ''L'incident est clos. Rangez vos armes et soyez calmes''.

Quelques minutes plus tard, un docteur, qui avait entendu les coups de feu, vint panser ses blessures qui n'étaient pas très graves.

L'année 1924 fut, pour Zog, la moins heureuse de toute sa carrière. Dès qu'il fut rétabli de ses blessures, il dut faire face, en effet, à de graves difficultés. Les tribus montagnardes étaient constamment engagées dans des luttes sanguinaires et on pouvait discerner les grondements précurseurs d'une nouvelle révolution. Zog adopta alors la méthode qui consistait à faire pendre les traîtres aux arbres de la principale route de Tirana et à les y laisser pendant une période indéfinie, afin d'intimider les rebelles les plus indisciplinés, qui troublaient si profondément le pays.

Toutefois, le danger le plus grave qui menaça Zog en cette année 1924, surgit d'un groupe d'individus beaucoup plus pacifiques : un mouvement s'était formé au sein de l' ''intelligentsia'' albanaise en faveur de certaines réformes, sous l'inspiration de Monsignor Fan Noli, évêque orthodoxe de la colonie chrétienne albanaise de Boston, qui avait été éduqué à l'Université de Harvard. Mgr Noli désapprouvait les méthodes de Zog. C'était un idéaliste qui rêvait d'établir à Tirana un gouvernement démocratique progressif modelé sur celui des Etats-Unis ; mais il ne possédait aucune expérience pratique dans le domaine de la politique.



Le mariage de Zog 1er avec la contesse Géraldine Apponyi.

Le destin lui fut d'abord favorable. Deux riches touristes américains, Georges de Long et Robert Coleman, qui faisaient une excursion en automobile dans la région âpre et solitaire qui s'étend entre Tirana et Scutari, furent attaqués et tués près de Mamuras par des brigands. Les ennemis de Zog s'empressèrent de tirer parti de cet incident qui mettait le gouvernement albanais en fâcheuse posture à l'égard du monde civilisé. Zog porta tout le poids de la réprobation générale et dut même abandonner hâtivement le pouvoir pour s'en aller en exil, le 10 juin 1924. Ceux qui l'accusaient de complicité dans le meurtre des deux Américains venaient, en effet, de soulever une révolte encore plus violente que les précédentes. Dès qu'ils l'eurent contraint à se retirer, ils appelèrent l'évêque Fan Noli et le firent venir de Boston pour lui confier le poste de Premier ministre.

Mgr Noli se mit alors en devoir de réaliser de toutes pièces sa conception utopique d'un nouveau gouvernement pour l'Albanie, mais il ne poussa pas son entreprise bien loin. D'une part, sa qualité de réformateur chrétien le rendait plutôt suspect aux tribus musulmanes de montagnards. D'autre part, il commit une erreur diplomatique assez grave, du point de vue des puissances européennes, en établissant des relations amicales avec le régime soviétique à une époque où la plupart de ses voisins refusaient catégoriquement de reconnaître le gouvernement communiste russe.

Zog, qui s'était réfugié en Yougoslavie, préparait soigneusement, de son côté, une contre-révolution, car il était ouvertement soutenu par le gouvernement yougoslave. Le 2 décembre 1924, il réapparut soudain en Albanie à la tête d'une armée bigarrée qui se composait d'Albanais, de Serbes et de Russes blancs. Les montagnards vinrent se rallier encore une fois autour de lui, et Mgr Noli retourna en hâte à Boston — où il reprit sa tâche plus calme de pasteur des Albanais d'Amérique.

Après avoir reconquis le pouvoir, Zog s'empressa de consolider son autorité par des moyens impitoyables. La moindre tentative de soulèvement fut immédiatement châtiée par des pendaisons en masse (suivies, comme toujours, par une longue exposition publique des cadavres).

Zog convoqua ensuite une Assemblée constituante, fit rédiger très rapidement une nouvelle constitution, et se fit enfin proclamer Président de la République albanaise en janvier 1925.

Il n'avait pas encore pu réussir à tirer l'Albanie de l'obscurité médiévale où les Turcs l'avaient laissée. Le pays n'avait alors ni routes praticables, ni aménagements sanitaires, ni aucun système économique. Le Président ne disposait que d'un temps fort limité pour résoudre tant de problèmes urgents, car il était constamment occupé à apaiser des émeutes et à protéger sa propre existence. Quand il se rendit en procession à l'ouverture du parlement, des soldats armés firent la haie sur tout le parcours, et on défendit à tous les habitants de se pencher aux fenêtres, sous peine d'être fusillés sur l'heure. Quand le Président parut au balcon de sa résidence pour saluer ses partisans, les deux tiers de la foule présente étaient composés de soldats.

Zog déclare lui-même que, s'il a eu la chance d'échapper à de nombreuses tentatives d'assassinat, il le doit en grande partie au colonel britannique Stirling — qui servait avec Lawrence d'Arabie — et qui l'aida à organiser la police militaire albanaise. Ce fut aussi sur l'avis du colonel Stirling que Zog réalisa son chef-d'œuvre en diplomatie : c'est-à-dire une alliance avec Mussolini, Premier ministre d'Italie. L'Albanie avait un pressant besoin d'argent. Logiquement, Zog aurait dû s'adresser à son alliée, la Yougoslavie qui l'avait si bien aidé à reconquérir le pouvoir ; mais les Serbes n'avaient pas assez d'argent pour en prêter. Par contre, le Duce a toujours eu un talent de prestidigitateur pour faire sortir un trésor d'un chapeau — bien que la situation financière de sa patrie ne soit pas toujours très brillante.

L'Albanie n'est séparée du talon de l'Italie que par la largeur de la baie d'Otrante. Aussi, quand Zog offrit à Mussolini de lui vendre son amitié à un prix quelque peu élevé, celui-ci se montra disposé à ''payer les violons'' pour avoir un prétexte de s'immiscer dans les affaires albanaises.

Par le traité de Tirana, conclu en 1926, après de nombreux pourparlers, l'Italie promit de prêter à Zog 10 000 000 dollars, en

plusieurs versements échelonnés. Mais Zog ayant négligé de s'acquitter des intérêts stipulés, l'Italie suspendit provisoirement ses versements. Ce fut à cette époque-là — vers 1935 — que Zog manifesta le désir d'épouser une riche Américaine qui lui apportât un million de dollars en dot. N'ayant pu réussir à réaliser ce projet, il se décida à arranger les choses au mieux avec Mussolini. Il ne se doutait pas alors que le Duce le détrônerait un jour.

Le mariage de Zogu

Zog organisa un concours national de beauté, mais le résultat en fut assez décevant. En effet, la jeune fille que le roi désigna lui-même comme étant la gagnante, d'après son portrait, fut précisément introuvable, et on fut obligé de conclure qu'elle avait dû concourir sous un faux nom. Les ministres de Zog déclarèrent qu'il s'agissait sans doute d'une mauvaise plaisanterie, imaginée par le groupe d'Albanais qui avait émigré aux Etats-Unis.

Zog se mit alors à chercher une fiancée parmi les princesses européennes à marier, mais il n'était pas facile d'en trouver une qui voulût bien prendre le risque de s'établir en Albanie. Pourtant, la princesse italienne Tante della Rovere hésita quelque temps avant de se prononcer ; mais elle recula au dernier moment (bien que le roi lui eût promis de tenir un avion prêt pour elle à tout moment, afin qu'elle pût s'échapper, en cas d'émeute).

Les montagnards albanais se chargèrent de donner raison à la princesse italienne en se soulevant alors contre le souverain qui semblait dédaigner plus que jamais la beauté nationale personnifiée par Fatima. Zog réprima cette rébellion avec une rigueur particulière. Après avoir traqué les meneurs, il fit pendre vingt-trois d'entre eux et laissa les corps se balancer pendant plusieurs semaines aux arbres de la principale avenue de Tirana.

En 1935, Zog s'avisa que, s'il était dépourvu de fiancée, il n'était pas moins dépourvu d'argent, et il prit alors la résolution de faire d'une pierre deux coups. En conséquence, il annonça qu'il était prêt à épouser toute héritière américaine présentable qui pourrait lui apporter une dot de 1 000 000 dollars, ou davantage. Il avait entendu dire que beaucoup de princes européens avaient contracté de semblables mariages pour redorer leur blason, et il trouvait tout naturel d'en faire autant.

Quant aux Albanais, ils ne se montraient pas mieux disposés à acceuillir une Américaine comme reine qu'une étrangère de toute autre nationalité. Un des mécontents manifesta même sa désapprobation d'une manière particulièrement violente en lançant une bombe par la fenêtre de la bibliothèque du palais de Tirana. Mais le roi, grâce à sa bonne étoile, venait justement de passer dans une autre pièce.

Zog atteignait maintenant la quarantaine et il regrettait de plus en plus vivement de n'avoir ni femme ni héritier. Qu'adviendrait-il de sa dynastie si l'une des balles qui lui étaient si souvent destinées atteignait un jour son but ?

Il sollicita enfin l'aide de ses sœurs et les chargea de chercher autour d'elles, dans leurs déplacements, une femme qui pût lui convenir. Elles allaient fréquemment à Budapest, car cette ville leur plaisait autant que Vienne plaisait à leur frère. Et ce fut précisément à Budapest qu'elles rencontrèrent la charmante comtesse Géraldine Apponyi, vers la fin de 1937. C'était une séduisante jeune fille de 22 ans.

(...) Sachant bien que ses antagonistes restaient toujours hostiles à la notion de son mariage avec une étrangère, le roi prit la sage précaution de faire approuver son projet d'union par le parlement albanais avant de le mettre à exécution. Il fallut aussi envisager les complications d'ordre religieux qui ne pouvaient manquer de se produire, du fait que Zog était musulman, tandis que la comtesse était catholique. Il fut décidé que chacun des deux garderait sa propre religion, et que les enfants qui pourraient naître de cette union seraient élevés dans la foi catholique.

(...) Pendant trois jours et trois nuits, les partisans de Zog dansèrent, chantèrent et burent en honneur du mariage royal. Il y avait si longtemps que les Albanais n'avaient eu aucun événement joyeux à célébrer qu'ils laissèrent provisoirement de côté leurs vieilles discordes. Les montagnards affluèrent à Tirana dans leurs costumes nationaux aux couleurs chatoyantes ; et la présence des troupes armées ne troubla nullement l'atmosphère d'allégresse qui se répandit dans la capitale.

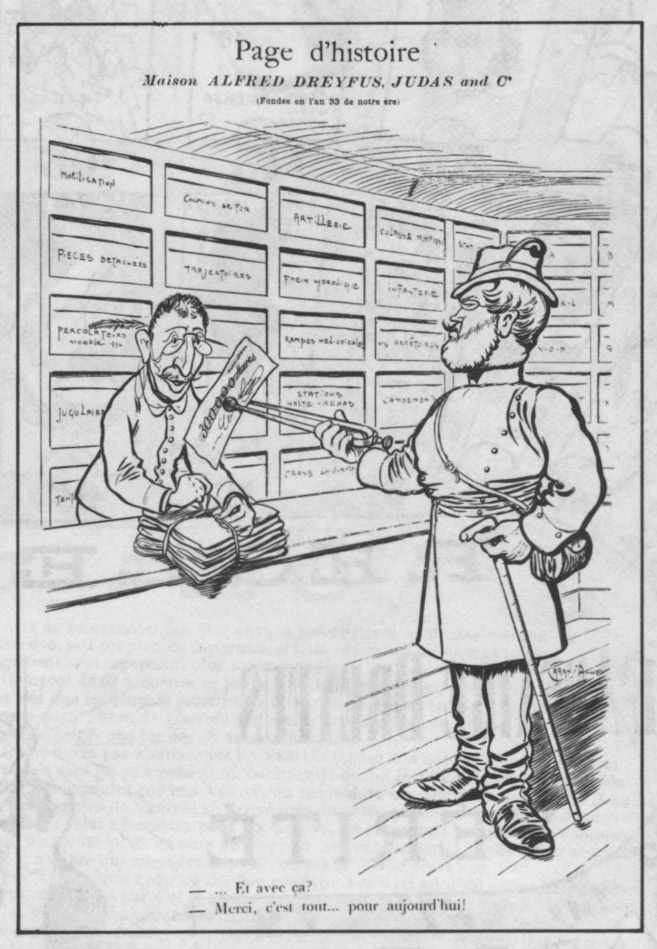
Enfin — merveille des merveilles ! — il n'y eut pas un seul soulèvement dans les montagnes pour troubler l'idylle du couple royal. Zog avait pris des mesures militaires très précises pour contenir, en cas de besoin, les éléments les plus dangereux ; mais les montagnards eux-mêmes semblaient s'être enfin résignés à le laisser épouser une femme de son choix.

(...) Le roi Zog avait beaucoup changé depuis son mariage. Il était devenu un monarque à l'esprit pratique qui était prêt à produire, en toute occasion, d'impressionnantes statistiques sur le nombre de routes, de ponts et de w.c. qu'il avait fait construire.

Il était fier d'avoir accompli en un tournemain la transformation magique d'un pays primitif où les nouvelles étaient encore tansmises, il y a fort peu d'années, par des crieurs publics postés sur les cîmes.

Il n'est pas douteux, en un mot, que Zog ait exercé une influence profonde sur la destinée de l'Albanie avant que Mussolini l'obligeât à abandonner son royaume.

Le jeu de l'oie de l'affaire Dreyfus



— ... Et avec ça?
— Merci, c'est tout... pour aujourd'hui!



DON QUICHOTTE : — « Hé, la mère, c'est l' moment de vous montrer! »
L'HUMANITÉ : — « Ah, j'ai pas l' temps de m'occuper de vous. J'ai mon p'tit Dreyfus à blanchir!... »

Alfred Dreyfus est né à Mulhouse le 9 octobre 1859. Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il devient capitaine d'artillerie en 1889.

Détaché comme stagiaire au 2ᵉ bureau de l'Etat Major général en 1893, il est soupçonné d'être l'auteur d'une lettre (le bordereau) contenant des informations secrètes sur des armements français, adressée à l'ambassade d'Allemagne et récupérée par le contre-espionnage en septembre 1894. Cette accusation fut basée sur un rapport d'experts dont trois sur cinq attribuaient la lettre à Dreyfus.

Le 15 octobre, Dreyfus est arrêté, puis jugé à huit clos par le Conseil de guerre du 19 au 22 décembre. Il est condamné à la déportation à vie et à la dégradation militaire. Il échappe à la peine de mort en vertu d'un article de la constitution de 1848 qui avait aboli la peine de mort en matière politique.

Cette condamnation fut d'ailleurs prétexte au dépôt d'un projet sur le rétablissement de la peine de mort pour cas de trahison.

Dreyfus fut dégradé, envoyé aux îles du Salut et interné à l'Ile du Diable, d'où il ne cessa de proclamer son innocence.

Le 15 septembre 1896 le journal "l'Eclair" remet en cause le procès. En 1897 le publiciste Bernard Lazare édite une brochure "Une erreur judiciaire : la vérité sur l'affaire Dreyfus." A la même époque le sénateur Scheurer-Kestner demande la révision du procès et engage Mathieu, le frère du condamné à dénoncer le comte Walsin-Estherhazy comme l'auteur du "bordereau". Le 10 janvier 1898 Estherhazy est jugé et acquitté.

Cette décision fut le point de départ d'un grand mouvement d'opinion. Le romancier Emile Zola, convaincu de l'innocence de Dreyfus publie le 13 janvier 1898 dans "l'Aurore", la fameuse lettre au président de la République : "J'accuse..." dans laquelle il met en cause le Conseil de guerre et même le ministre de la Guerre. Le 7 février 1898, Emile Zola et Perreux, le gérant du journal, sont condamnés par la cour d'assise de la Seine, respectivement à 1 an et 4 mois de prison, ainsi qu'à 3 000 francs d'amende. Cet arrêt sera cassé le 2 avril 1898.

Témoin à charge au procès de 1894, le lieutenant-colonel Henry avoue avoir fabriqué lui-même une pièce prouvant que Dreyfus était bien un traitre. Arrêté, puis envoyé au Mont Valerien, Henry s'y suicide en se tranchant la gorge de 2 coups de rasoir (31 août 1898). Certains prétendent qu'il fut assassiné.

Le procès en révision eut lieu devant le Conseil de guerre de Rennes à la suite de l'arrêt de cassation du 3 juin 1899 qui cassait et annulait le jugement de condamnation en 1894. Le conseil par cinq voix contre deux déclara l'accusé coupable et le condamna à 10 ans de détention et à la dégradation militaire.

Le conseil des ministres décidait de faire remise du reste de sa peine privative de liberté ainsi que de la dégradation militaire.

La dernière condamnation de Dreyfus fut annulée par la Cour de cassation le 12 juillet 1906. Dreyfus fut réhabilité et réintégra le corps des officiers avec le grade de commandant.

Ainsi se terminait cette affaire qui eut une si grande influence sur l'histoire politique, religieuse et sociale du début de ce siècle.

L'affaire Dreyfus avait divisé la France en deux blocs — pour ou contre Dreyfus. Elle avait entraîné la formation d'associations telles que : la "Ligue des droits de l'homme et du citoyen" en juin 1898 ; "L'alliance républicaine démocratique" d'Adolphe Carnot en 1901 ; "Le comité catholique pour la défense du droit" animé par un petit groupe de catholiques.

La grande majorité des catholiques s'était ralliée aux nationalistes groupés au sein de la "Ligue de la Patrie française" fondée par Syveton Dausset et Vaugeois, de la "Ligue des patriotes" animée par Deroulède et des antisémites de la "Libre parole" animée par Edouard Drumond.

C'est à cette époque que prend naissance "L'action française" dont Charles Maurras fera un mouvement de restauration de la monarchie. Quant aux socialistes, ils se regroupèrent et finirent par s'unir en 1905 sous l'influence de Jaurès au sein du parti socialiste SFIO (Section française de l'internationale ouvrière).



RÈGLE
de
L'AFFAIRE DREYFUS
et de la
VÉRITÉ
DROITS DE L'HOMME
JAURÈS
LE PROCUREUR GÉNÉRAL VENTRE-CASSÉ
LE DÉPOT DES CONCLUSIONS
LE PÈRE TULUS
ESTHER VAS-Y
FRISON CHERCHE-MIDI
LES DROITS DE L'HOMME
G. CLÉMENCEAU
BLANCHE ET SPÉRANZA
LA RUE DE DOUAI
PARTI DU TRAM
MORT DE LA DAME VOILÉE
LE UHLAN
BORDEREAU
ZOLA EN AUTOMOBILE
Me DE VASCAGAT
Me DEMANGE
Me LABORI
VERPILLON L'ANTHROPOMÉTRIQUE
Le Mont VALÉRIEN
LES FUITES
LES TÉLÉGRAMMES
MANUEL DE TIR
M. SCHEURER
LOI



DU JEU

Afin de reconnaître son jeu, chaque joueur devra avoir une marque distinctive, soit un plan de forteresse, soit un canon... Les boutons (même de guêtres) sont cependant plus recommandés.

Composé de 63 numéros, ce jeu se joue de la manière suivante : On prend deux dés que les joueurs jettent tour à tour en comptant sur le jeu, avec leur marque particulière, le plan de forteresse, le canon ou le bouton de guêtre, autant de points que les dés en auront indiqués.

On ne devra pas s'arrêter sur les Vérités (chose très naturelle, puisque toutes les vérités sont jusqu'à présent du boniment); quand le nombre de points amenés par les dés conduira sur une Vérité, on redoublera ces points jusqu'à ce qu'il ne se rencontre plus de Vérité; si, arrivé près du nº 63, on amène un nombre de points supérieur à celui nécessaire pour s'y arrêter, on retournera en arrière en comptant autant de points qu'on en aura de trop; on ne peut gagner la partie qu'en amenant juste le nombre qui atteindra le nº 63, où est la *Vérité toute nue.*

Qui du premier coup de dés fera *neuf* par 3 et 6 ira au nº 26 où sont *Blanche et Speranza ;* si c'est par 4 et 5, on ira au 53 où sont *Mme Laïs et Esther Vas-y*, parce que les Vérités étant disposées de neuf en neuf, en redoublant on arriverait au nº **63**, et on gagnerait la partie ; mais enfin, pour la gagner définitivement, il faut arriver juste au nombre 63.

Qui fera 6, où il y a *Les palissades du pont des Invalides,* payera 1 et se placera au nº 12. — Qui ira au nº 19, où il y a le *Ministère de la Guerre,* payera **2** et attendra que ses partenaires aient joué chacun deux fois. — Qui ira au nº 31, où il y a *Le Mont-Valérien*, payera 3 et attendra qu'un autre l'en retire en prenant sa place, puis il ira au numéro qu'occupait celui qui l'en a retiré.

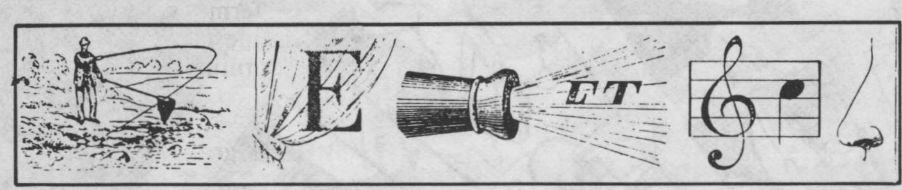
Qui ira au nº 42, où se trouvent les bureaux de l'Etat-Major, payera 2 et retournera au nº 30.

Qui ira au nº **52**, où se trouve la *Prison du Cherche-Midi*, payera 3 et y restera jusqu'à ce qu'il en soit chassé par un autre qui changera de place avec lui. — Qui ira au nº 58, où se trouve la *Mort de la Dame voilée*, payera 3 et recommencera au nº 1. — Qui sera rencontré par l'un des joueurs payera 1 et prendra la place que celui-ci occupait.

LES JEUX DE NOS GRANDS-PERES

REBUS

1



2



3



4



REBUS GRAPHIQUE



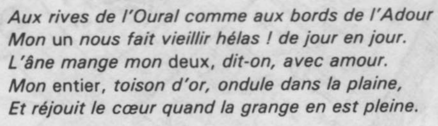
CHARADES

1

La tête de Cérès, par la gent artistique
Fut ornée en tout temps de mon fécond premier ;
De prendre le second, *racine aromatique,*
Comme parfum, en Grèce, on était coutumier.

Mon tout trône aux salons. Ses teintes verdelettes
Dans plus d'un pays sage excitent les rieurs,
Et, n'est-ce pas un comble ? on fait des épaulettes
De sa graine bizarre aux off'ciers s'périeurs.

2



Aux rives de l'Oural comme aux bords de l'Adour
Mon un nous fait vieillir hélas ! de jour en jour.
L'âne mange mon deux, dit-on, avec amour.
Mon entier, toison d'or, ondule dans la plaine,
Et réjouit le cœur quand la grange en est pleine.

3

Coupez en deux le petit supplément,
Dont la femme coquette
Agrémente sa tête,
Et voilà l'un — Mon second, *simplement,*
C'est le refus. — Ancienne
ville, où coule la Vienne,
Mon tout est chef-lieu d'arrondissement.

4

Trois mots font mon entier,
Célèbre prisonnier.
Mon un sort du gosier,
Mon deux est familier,
Mon troisième est altier.

5

Pour me chercher avec succès,
Notez que mon un se tortille,
Qu'en mon deux on tourne, on glisse, ou l'on sautille.
L'entier est souvent la suite de procès.

LOGOGRIPHE

Le jeu consiste à trouver un mot auquel on fait subir les amputations indiquées pour obtenir d'autres mots répondant aux définitions successives.

Je me compose d'une tête
D'un bras, de deux pieds et d'un cœur.
= Coupez mon chef, et je suis un prophète,
Qui n'est pas inconnu, j'espère à mon lecteur.
= Remettez-moi ma tête, on dit que je suis tendre ;
Pourtant je ne connais l'amitié ni l'amour.
Jamais pour les bienfaits que l'on me voit répandre
Je n'ai ni demandé ni reçu nul retour.
Il est des choses dans ce monde
Qui ne durent que peu d'instants :
Je jette un grand éclat dans de certains moments,
Mais il est passager. On m'appelle féconde,
Et cependant je n'eus jamais d'enfants.
= Coupez un de mes pieds, et je suis si jolie,
Que je deviens un type de beauté ;
Et mes charmes, en vérité,
Sans inspirer de jalousie,
A mainte femme font envie.
= Pour un moment innocent, fort mal interprété,
Des dames de Bordeaux m'ont durement traité.
Je crains d'exciter leur colère.
De quelle critique sévère
Mes pauvres vers seront-ils châtiés,
Si je coupe ma tête ainsi qu'un de mes pieds,
Et si je dis, pour le mot qui me reste :
"Femme ! qui que tu sois,
" Ce mot si délicat, infernal ou céleste
(Il peut être souvent l'un et l'autre à la fois),
" Ce mot... - c'est vainement que ta fierté proteste -...
"Tu l'as dis quelque jour, à quelqu'un... je l'atteste -...
"Ou des yeux, ou du cœur... si ce n'est de la voix !"

SEMEAC.

ANAGRAMME

Il faut trouver un mot de 5 lettres, et, en donnant un ordre différent à ces mêmes lettres, quatre autres mots, répondant tous les cinq aux définitions proposées.

Un seul mot sur cinq pieds, sans en rien retrancher,
Vous en fournira cinq si vous savez chercher.
Transposez-le si bien qu'en prenant chaque lettre
Vous commenciez celui que vous voulez connaître.

Le premier, en hiver sert dans votre maison
Et devient inutile en toute autre saison ;
Vous portez le second mais encor il indique
Certaine qualité qu'un hardi revendique :
Le troisième déplaît au goût, à l'odorat :
On peut le rejeter sans être délicat ;
Sur la mer, le quatrième aime à vaincre l'orage,
Et c'est surtout l'endroit où l'on en fait usage ;
Le dernier, cher lecteur, est peut-etre sur vous,
Car on le voit briller dans beaucoup de bijoux.

SOLUTIONS

Charades : 1. Péché-É dévoilé — Et à moitié part - do - nez. (Péché avoué est à moitié pardonné).
2. La lit - berthe - égoût - ver - nez - la - lis - anse - o'. (La liberté gouverne et la licence opprime).
3. Homme au mans tôt porte un o - modes divers parent S. (Au moment opportun, nos modes d'hiver paraissent).
4. Queue de fils loup dans le monde. (Que de filous dans le monde !)

Rébus graphique : Votre sans t, comme, en VA tel. (Votre santé, comment va-t-elle ?)

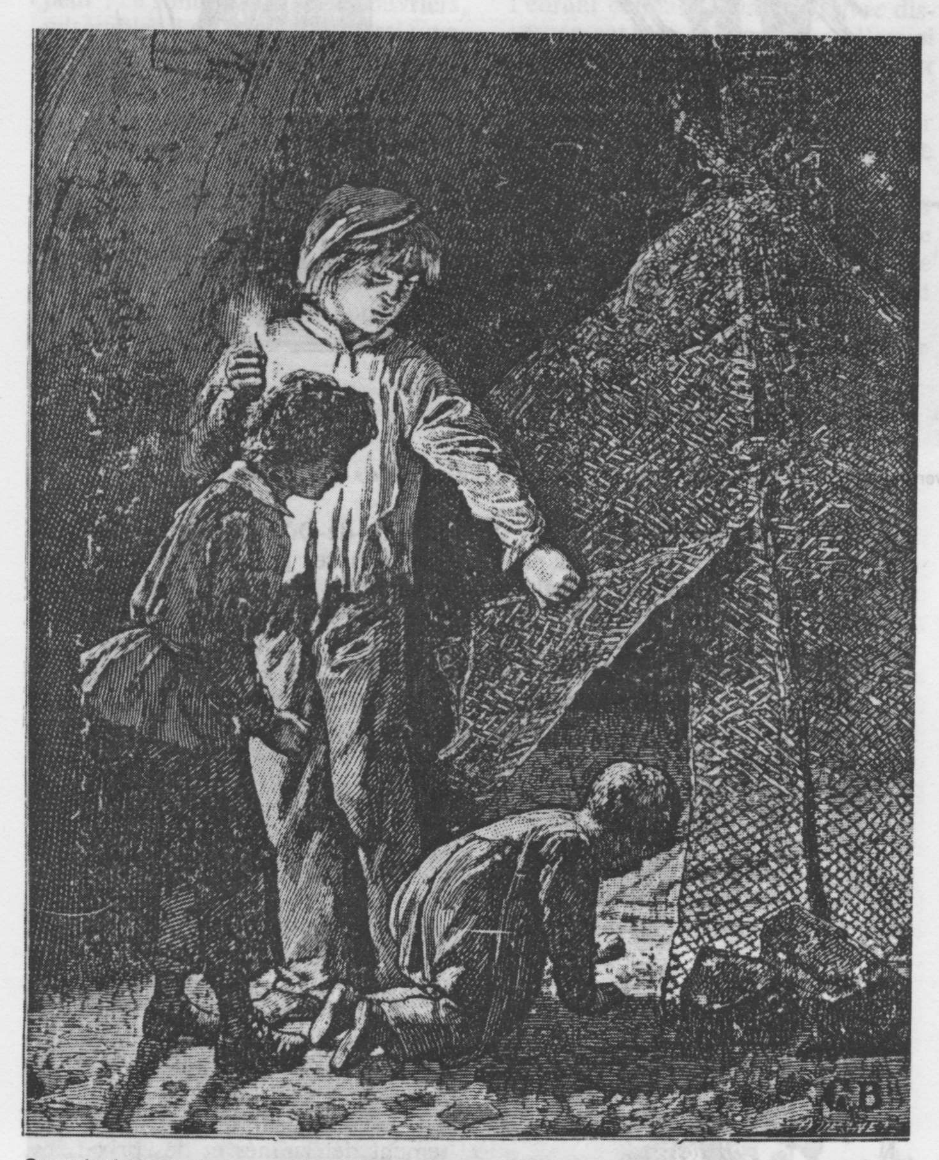
Charades : 1. Epi-nard (Epinard). 2. Mois-son (Moisson). 3. Chi(gnon)-non (Chinon). 4. La-tu-de (Latude). 5. Ver-bal (Verbal).

Logogriphe : Le mot est Rosée : Osée, rosée, rose, ose.

Anagramme : Les cinq mots sont : écran, crâne, rance, ancre, et nacre.

LE VAGABONDAGE DES MINEURS

à Paris au 19e siècle



Gavroche faisant entrer ses protégés dans sa "chambre", dans l'éléphant de la Bastille.
Pour évoquer les enfants vagabonds de Paris, *Gavroche* ne pouvait mieux choisir que Gavroche. Cette gravure, extraite d'une édition du 19e siècle, illustre la générosité du petit héros, et la solidarité des jeunes errants.

Il faut souligner tout d'abord la fréquence des enfants errants dans la capitale : vers 1870, ils sont de huit à neuf mille entre dix et quinze ans à vivre hors de leur famille dans le seul département de la Seine ; Paris compte alors 1,8 million d'habitants.

Ces enfants et ces adolescents sont en grande majorité des garçons. En effet, les filles étaient alors beaucoup mieux surveillées et par conséquent beaucoup moins libres que leurs frères. La morale, la religion (lorsque les parents sont pratiquants) semblent avoir été des "garde-fous" importants. Les quelques rares filles vagabondes sont en fait, ou deviendront très vite, de jeunes prostituées. Lorsque la police les ramasse sur la voie publique, même sans flagrant délit de prostitution, et qu'elles n'avouent ni domicile, ni famille, elles sont immédiatement dirigées sur la prison de Saint-Lazare, pénitencier parisien féminin de sinistre réputation. Elles y apprendront tous les secrets du métier grâce aux vieilles maquerelles enfermées avec elles, et qui, par la même occasion, trouveront ainsi leurs futures recrues.

Petits travaux et grande misère

Le vagabondage des mineurs au dix-neuvième siècle est donc un fait typiquement *masculin*. Le "portrait-robot" du petit vagabond parisien des années 1830 est celui d'un garçon *pauvre* de huit à quatorze ans, parfois moins, parfois plus, ayant une famille avec qui il ne vit pas toujours, sans arrêt à l'affût des bourses mal rangées et des petits travaux ; il est "bagotier" (porteur de bagages dans les gares), figurant de théâtre, coursier, employé à la journée dans n'importe quel atelier parisien. Trop souvent, ce gosse errant et livré à lui-même s'habitue peu à peu aux endroits louches et aux mauvaises rencontres. Il devient ainsi le "moucheron", sentinelle en argot de Paris, rusé, hardi, débrouillard, et recherché par les "mauvais garçons" adultes ; rappelons-nous Gavroche et Montparnasse (*Les Misérables,* V. Hugo).

A la fin du siècle, l'inauguration de la Tour Eiffel attirera des enfants venus *seuls* des quatre coins de la France. Ces enfants vivent solitaires le plus souvent ; c'est le "chacun pour soi" général. Il n'y a pas, pas encore, de *bandes* de vagabonds plus ou moins détrousseurs, comme aujourd'hui les gaminos de Bogota ou de Manille ; les "Gavroche" de 1830 ne ressemblent pas non plus aux "Apaches" de 1900 plus âgés et véritablement organisés. A Paris, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, le vagabondage résulte directement des structures familiales et du marché du travail. C'est, en effet, la forme particulière de vie d'enfants d'ouvriers, d'enfants ouvriers très pauvres, sans qualification, sans instruction et rejetés par cela même dans l'instabilité des travaux épisodiques et mal rémunérés. Il est aussi le témoignage de la terrible misère ouvrière ; le Paris-lumière côtoie le Paris cloaque des premiers prolétaires. La situation est connue, dénoncée... acceptée par les pouvoirs publics. Dans ces conditions, chaque membre de la famille ouvrière doit contribuer le plus vite possible à la

Merlan. Saute-Ruisseau. Rapin.

Ci-dessus et ci-dessous, extraits des "Misérables", version illustrée de la fin du 19e, types d'enfants exerçant des métiers réguliers (chapitre sur l'Argot).

survie du groupe ; il n'est pas question d'une enfance rêveuse, oisive, ouatée : la famille ouvrière du dix-neuvième siècle n'en a pas les moyens. *Chacun doit travailler* au risque de voir le groupe entier dépérir et se priver davantage. Cette situation pousse les jeunes, les garçons surtout, à une plus grande autonomie qu'aujourd'hui ; elles les contraint à se "débrouiller" seuls pour gagner leur vie beaucoup plus tôt qu'au vingtième siècle. Par ailleurs, la rue est aussi le prolongement presque naturel du logement ouvrier insalubre, incommode, exigu ; les plus jeunes enfants jouent dans la rue, les plus âgés y élisent domicile... et essayent de s'embaucher à droite, à gauche. Quant au patronat, il use et abuse de ce sous-prolétariat enfantin. Certains chefs d'atelier ne changent-ils pas d'aide jusqu'à trois fois par jour ? D'un autre côté, ces apprentis, ces "p'tits gars" de dix à quinze ans sont tristement réputés pour leur insolence et leur indiscipline ; dès que le travail se fait trop dur, dès que le "patron" cogne un peu trop fort, ils prennent la porte et cherchent un autre travail, plus ou moins licite, plus ou moins honnête... Somme toute, quelques jours passés à flâner dans les rues, à dormir sur les quais valaient bien les taloches distribuées avec largesse au logis familial par des parents épuisés et non disponibles, et valaient bien les sombres heures écoulées à la manufacture et à l'atelier ! Les conditions de vie étaient si dures, 12h de travail par jour, la paye si mince... rien n'encourageait à l'embauche. La rue, surtout l'été, présentait bien plus d'agrément mais aussi plus de dangers.

La fluctuation des offres d'emploi, les travaux saisonniers sont une autre cause de vagabondage : on accueille à bras ouverts tous ces jeunes aux moments de "presse"... et puis ensuite, la rue à nouveau, un autre emploi à dénicher et l'errance reprenait. Ceci est particulièrement vrai pour tous les petits *ramoneurs* venus du Puy-de-Dôme et de la Savoie ; trop pauvres pour rentrer dans leur village l'hiver, ils sont des dizaines à errer dans Paris et à être ramassés sur la voie publique pour "vagabondage".



Gnlaf.

Les enfants errants sans travail se trouvent confrontés, par la force des choses, à un autre problème pour arriver à survivre : la mendicité. Celle-ci est parfois liée directement à l'exploitation des enfants par des gens sans scrupules.

On rencontrait ainsi, à Paris, des petits musiciens ambulants qui, par tous les temps, jouaient, mimaient, chantaient à tous les coins de rues des quartiers riches. Ces garçonnets de cinq-six ans *sont achetés* en Italie du Sud à des paysans très pauvres. Il existait des contrats de vente parfaitement déterminés et des prix fixés. Leur maître, italien lui-même le plus souvent, les amène à Paris et leur apprend tous ses talents ; Vitalis, un bon maître lui, Rémy et Mathias (H. Malot *"Sans famille"*) correspondent vraiment à la réalité et ne sont pas des personnages de romans imaginaires. Chaque soir, ces bambins bruns et bouclés devaient rapporter leur "prix de journée"... Sinon, gare aux coups et mieux vaut alors coucher dehors, détrousser le bourgeois que de rentrer les mains vides. Un député italien a dénoncé ce trafic en 1865, mais hélas sans obtenir de résultats.

Un appareil de répression inquiétant

Cependant, tous ces gosses des faubourgs... ou des barricades lorsque les luttes sociales explosent, inquiètent de plus en plus les pouvoirs publics. Main-d'œuvre bon marché pour tous, certes, mais dont l'importance numérique et l'indiscipline prennent des allures de fléau social. Ces enfants représentent en effet, pour les dirigeants, le désordre et la révolte ; ils sont un danger pour l'ordre établi. Leur "héridité" fait peur : ce sont les fils de ces ouvriers, misérables il est vrai, mais aussi ravagés par l'alcoolisme et partisans de l'athéisme, voire du socialisme ! En 1838, le poète Lamartine, homme politique influent également, parlait d'eux comme "la plèbe flottante et impure de nos grandes villes". La bourgeoisie veut faire rentrer ces enfants instables "dans le rang". Pour cela, elle met en place une législation particulière et un appareil de répression plus effrayant qu'efficace.

Trois lois fondamentales sont constamment appliquées :
— l'article 66 du Code pénal de 1810 : tout enfant de moins de seize ans reconnu coupable d'avoir agi *sans* discernement sera envoyé dans une "maison pénitentiaire" jusqu'à sa majorité. Il ne sera pas condamné : la mesure prise vise à l'éduquer...
— en revanche, par l'article 67, l'enfant coupable ayant agi *avec* discernement sera condamné... à l'envoi en détention. Dans la réalité, les deux catégories se confondent et se retrouvent dans les mêmes prisons pour enfants. La distinction n'existe que dans la pensée des juristes.
— la "correction paternelle" depuis 1820 : tout père ayant des sujets de plainte peut demander à la justice l'envoi de son fils dans une maison pénitentiaire.

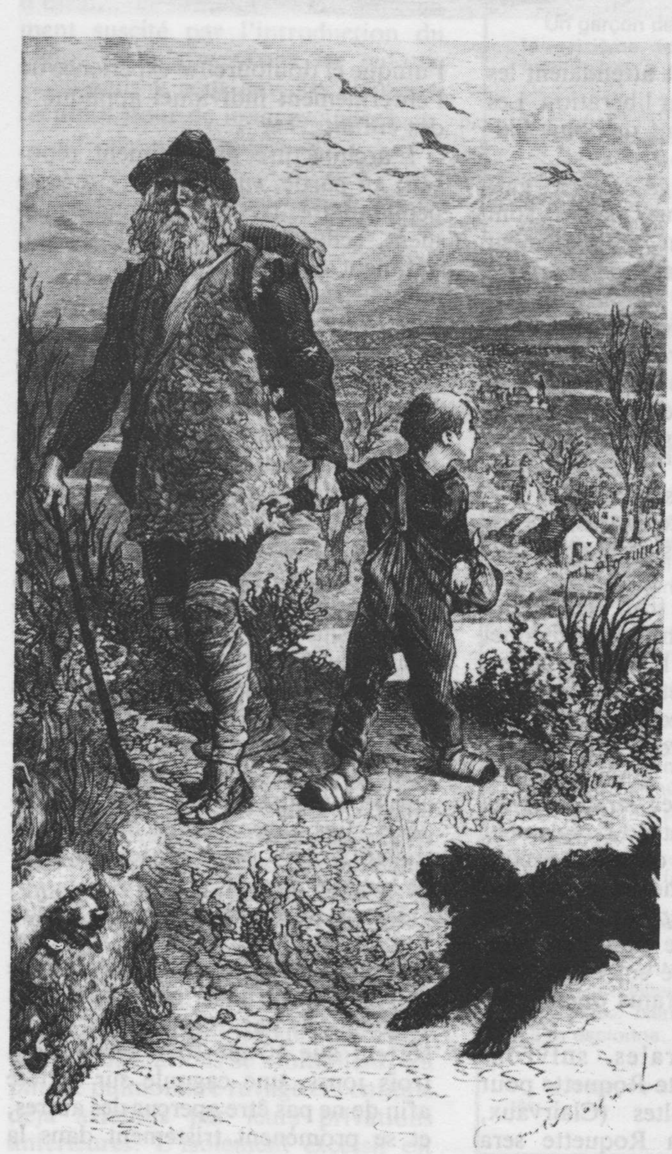
Aucune disposition ne se rapporte précisément au vagabondage, premier pas pourtant vers la délinquance proprement dite. Un enfant vagabond sera arrêté, jugé et condamné aussi durement qu'un jeune voleur. Aux yeux des classes dominantes, l'errance, même si elle est causée avant tout par la misère, est un *délit* aussi grave qu'une attaque directe contre la propriété, le vol. Le jeune vagabond étant considéré, par ailleurs, comme un individu dangereux pour la société, doit être stabilisé, donc éloigné de la rue, et doit être éduqué en vue de devenir un honnête ouvrier. Ceci est caractéristique du dix-neuvième siècle, et la dureté de la répression ne peut prendre sa pleine signification que resituée dans cette pensée précise.

Mais si on reconnaît au petit vagabond le fait d'avoir agi "sans discernement", il ne sera pas question de lui trouver un travail fixe, on préfère le mettre "hors-circuit" et l'envoyer pour de longues années en prison comme le permet l'article 66. Etant constamment sous le regard de la justice, peut-être redeviendra-t-il plus facilement un bon garçon ?

La peur diffuse de la haute société vis-à-vis des enfants vagabonds transperce également à travers la disposition appliquée aux enfants abandonnés par leurs parents :
— les moins de douze ans ramassés sur la voie publique, se déclarant sans domicile et sans famille, sont dirigés automatiquement sur l'hospice des Enfants trouvés de la rue d'Enfer (aujourd'hui Denfert) et passent sous contrôle de l'Assistance publique.
— les plus de douze ans, toujours sans domicile et sans famille, jugés "irrécupérables", vont être pris en charge à titre "d'hospitalité" par



Gavroche
Gravure de Perrichon.



Rémi et Vitalis : l'enfant vendu de **"Sans famille"** n'est pas si mal tombé... (illustration d'Emile Bayard).

l'administration pénitentiaire jusqu'à leur majorité. C'est la fameuse "tutelle administrative", et "l'hospitalité" prend la forme d'une prison : Saint-Lazare pour les filles, les Madelonnettes ou la Petite-Roquette pour les garçons.

En emprisonnant les jeunes vagabonds, les classes dominantes du dix-neuvième siècle les ont jugés coupables : coupables d'être sans famille et d'avoir plus de douze ans, coupables d'être sans travail, coupables de vouloir échapper quelques jours à une condition trop dure, coupables d'avoir des parents miséreux.

La répression frappe sans pitié. Les peines sont lourdes, six, sept, huit ans de détention ; elles sont subies dans des conditions difficiles.



Ce beau dessin de Mettais, paru dans "l'Illustration", fait partie d'une série illustrant ironiquement le "vocabulaire commercial". Ici, "l'apprentissage".

Une prison "modèle" !

Les garçons vagabonds condamnés à moins de six mois de détention sont écroués dans toutes les prisons pour hommes de la capitale et mêlés sans distinction aux détenus adultes. Ils forment la catégorie des "mômes".

Les garçons envoyés en détention pour plus de six mois sont internés, eux, dans un établissement spécial ; la vieille prison des Madelonnettes jusqu'en 1838 ; il y étaient gardés plutôt qu'éduqués, et attendaient les vingt-et-un ans de leur libération. Les plus âgés s'occupaient des plus jeunes.

REPERES CHRONOLOGIQUES

— **1810** articles 66 et 67 du Code Pénal

— **1820** loi sur la correction paternelle

— **De 1826 à 1836** construction de la prison cellulaire de la Petite-Roquette pour les enfants mineurs de sexe masculin

— **Ouverture en 1836** de la colonie agricole pénitentiaire de Mettray près de Tours : les deux systèmes pénitentiaires (isolement urbain et vie collective rurale) vont pouvoir s'affronter.

— **1850** : loi du 5 août sur "l'éducation et le patronage des jeunes détenus" ; elle fixe chaque instant de la vie quotidienne au sein des prisons et colonies agricoles d'enfants.

— **1853** : circulaire Persigny refusant aux parents "immoraux" la remise de leurs enfants libérés

— **1865** : la Petite-Roquette devient un lieu de passage, "Victoire" des colonies agricoles sur l'encellulement

— **1869** : second règlement sur les maisons pénitentiaires recevant les jeunes détenus. Le système de la Petite-Roquette y est implicitement condamné car une grande importance est accordée "au grand air et aux travaux des champs."

— **1880** : Création de la catégorie des "moralement abandonnés" pour les jeunes de 12 à 16 ans au sein de l'Assistance publique.

— **1889** : Loi sur la déchéance paternelle reprenant et élargissant considérablement les dispositions de la circulaire Persigny.

En 1838, tout change : tous les garçons (petites et longues peines) sont rassemblés dans un établissement neuf, la Petite-Roquette, et soumis à un nouveau régime : l'isolement. La prison est conçue spécialement pour ces enfants de pauvres et surtout de pauvres insoumis : aucun jeune garçon de bonne famille parmi les pensionnaires. Il faut absolument arriver à les canaliser, à les "régénérer" dit-on au dix-neuvième siècle.

La Petite-Roquette met en pratique concrètement le système pénitentiaire en application aux Etats-Unis et jugé alors par trop sévère en France : l'encellulement individuel de jour et de nuit et le silence. A son ouverture, 1838, l'établissement est un "phare" vers lequel convergent tous les regards et tous les espoirs ; son inauguration fit couler des tonnes d'encre parmi les juristes et les moralistes. La dureté du règlement ne peut être expliqué que dans ce contexte général d'euphorie, et surtout face à *l'échec complet* de l'ancien système pénitentiaire de vie en commun : la promiscuité entre criminels adultes et jeunes enfants opérait des ravages.

Plusieurs centrales suivront l'exemple de la Petite-Roquette pour leurs détenus adultes (Clairvaux, Rennes...), mais la Roquette sera l'unique et douloureuse expérience de l'enfermement individuel appliqué à des enfants.

L'architecture du bâtiment reposait, en partie, sur une autre théorie pénitentiaire très en vogue également, celle du juriste Bentham : un bâtiment central abritant les services administratifs formaient "l'œil" de la prison, six corps de logis disposés en hexagone abritaient les prisonniers. Des ponts couverts reliaient ces bâtiments à la tour centrale ; les murs avaient un mètre d'épaisseur ; un fossé profond rendait impossible toute tentative d'évasion du rez-de-chaussée. La Petite-Roquette revêt l'aspect d'une forteresse pouvant "accueillir" 400 enfants ; la moyenne d'âge se situe entre 11 et 14 ans. Parmi les "habitués" de la prison, nous retrouvons nos petits ramoneurs l'hiver : ils seront libérés à la belle saison pour pouvoir travailler ; les musiciens italiens y séjournent quelques semaines, jusqu'à ce que leur maître daigne aller les récupérer. Les garçons sans domicile ni travail fixes y seront enfermés pour de longues années.

La vie n'est pas douce à la Petite-Roquette. Les enfants toujours enfermés dans leur cellule ne se voient jamais, ne se parlent pas. Ils sont appelés par des numéros. Ils ne sortent que 30 mn tous les deux ou trois jours, une cagoule sur la tête afin de ne pas être aperçus des autres, et se promènent tristement dans la

cour. Les jeux sont interdits. Dans la chapelle, des "cases" ont été aménagées vers 1840 afin que les enfants restent bien isolés pendant la messe. Il fait froid dans les cellules l'hiver ; 4°C, 5°C, jamais plus ! La punition la plus redoutée des enfants est le cachot noir, au pain sec et à l'eau, avec la camisole de force.

Le travail dure en moyenne 10h par jour ; les enfants apprenant le même métier sont placés dans des cellules proches les unes des autres, mais, en raison du système appliqué (emprisonnement cellulaire), il est impossible de les regrouper en ateliers. Ils seront donc employés à des travaux ne nécessitant aucun matériel important ; l'"apprentissage" dans ces conditions n'est qu'un simulacre. Les petits prisonniers confectionnent des bijoux, des boutons, des cerfs-volants (la colle employée dans ce travail sera responsable de plus d'une intoxication grave).

En dépit de ces conditions de vie *connues de tous*, les qualificatifs pleuvent pour désigner la prison : maison des jeunes détenus de la Seine, établissement modèle, prison d'essai... et témoignent de l'égouement suscité par l'introduction du régime cellulaire. Tous les enfants vagabonds y sont envoyés "en correction" pour de longues années.

Du vagabondage à la simple "fugue"

L'enthousiasme ne dure pas : en 1855 le département de la Seine accuse la Petite-Roquette d'être un véritable gouffre financier ; il supprime une partie des crédits, et le régime commence dès lors à se dégrader (moins de nourriture, suppression de l'école, rendement maximum imposé dans le travail).

Vers 1860, le nombre d'enfants condamnés pour vol dépasse largement celui des jeunes vagabonds enfermés ; la proportion était inversée vingt ans plus tôt. Les enfants vagabonds, lors du jugement, sont en effet rendus presque systématiquement à leur famille, ou lorsque celle-ci est inexistante, ils sont envoyés dans des "colonies agricoles", pénitenciers installés en pleine campagne. Les milieux juridiques manifestent donc ainsi leur désapprobation vis-à-vis de l'emprisonnement cellulaire ; ils refusent d'y interner des enfants plus malheureux et abandonnés que coupables. En 1865, l'état sanitaire des prisonniers est devenu déplorable et les protestations se multiplient. La phtisie pulmonaire ravage ces enfants déjà affaiblis par leurs privations antérieures. L'isolement excessif est



Gavroche achetant du pain pour ses petits protégés.

UN INTERROGATOIRE

Un garçon de neuf ans est arrêté pour la seizième fois, c'est un vagabond incorrigible, il passe en correctionnelle (1) :

— le Président : pourquoi avez-vous quitté votre père ?

— Joseph : c'est parce qu'il m'a grondé m'sieu.

— le Président : sans doute vous le méritiez ?

— Joseph : non m'sieu, j'avais rien fait, papa me gronde toujours.

— le Président : et pourquoi ?

— Joseph : papa me gronde toujours quand je fais rien. D'ailleurs papa me connaît bien, il sait que j'aime pas être "obstiné", pourquoi qu'i m'obstine toujours m'sieu ?

— le Président : et voilà pourquoi vous l'avez quitté : que vous avait-il fait ce jour-là ?

— Joseph : Ah ! vous allez savoir m'sieu si j'avais pas raison. Il me dit d'aller à l'école. J'vas pour prendre mon livre, il s'oppose : je lui dis tu veux donc que je sois en pénitence par les frères ? Là-dessus m'sieu, il ferme le livre à clé, et m'injurie en me traitant de galopin ; moi, j'y ai dit qu'il avait tort, et je m'en ai allé m'sieu.

— le Président : et vous n'êtes pas rentré ; voilà la seizième fois que cela vous arrive, et vous n'avez que neuf ans !

— Joseph : je n'ai que neuf ans, c'est possible, d'ailleurs papa n'en sait rien ; j'y ai demandé plus que douze fois l'âge que j'avais, il n'a pas tant seulement pu me le dire.

— le Président (au père) : quel est votre état ?

— le père : je suis commissionnaire

— le Président : pourquoi laissez-vous vagabonder un si jeune enfant ? Il faudrait le surveiller.

— le père : bien du contraire, c'est lui qui m'espionne. Des fois qu'il y a que je sais pas où qu'il est, je me mets à le "sercher" et je le serche, je le serche, mais je le trouve jamais. L'soir j'le retrouve à la maison, qui m'dit comme ça : "où qu't'as été aujourd'hui ? Tu crois qu'j'sais pas ? Quequ't'as été faire chez le marchand de vin de la rue Nicaise ; chez les distillateurs de ton coin ? C'est comme ça que tu dépenses ton cuivre et que tu m'achètes pas une casquette à visière comme les autres ? C'est pas des conduites pour un père... Et bien d'autres réprimandes qu'il me fait que c'est bien sensible à l'homme veuf qui n'a qu'un enfant.

— Joseph : vous voyez bien que c'est la vérité, m'sieu, puisque j'ai pas de casquette.

— le Président au père : réclamez-vous votre fils ?

— le père : je l'ai réclamé tant et tant sans que ça y fasse rien, que j'aurais bien envie de lui laisser manger un peu de correction.

— le Président : mais il est bien jeune, et vous n'avez que lui, vous pourriez, il me semble, le corriger vous-même.

— le père : pas facile, pas facile, quand à le taper, c'est pas dans mon caractère, et si je lui dis quelque chose en matière de réprimande, il me pelotte toujours, étant plus fort que moi de la langue ; je demande un petit bout de correction.

— l'Avocat du roi : vous avez le droit de le faire enfermer dans une maison de correction s'il ne change pas de conduite, mais ne le laissez pas condamner, nous vous engageons à le réclamer encore une fois.

— le père : alors, dites-y qu'il taise sa langue quand j'y adresse la parole.

— Joseph : alors, tu m'achèteras une casquette à visière.

Le père ne dit ni oui, ni non, et le tribunal mettant à profit cette suspension d'hostilités se hâte de rendre Joseph à son père.

(Extrait du journal "Le Droit" 8 juillet 1839)

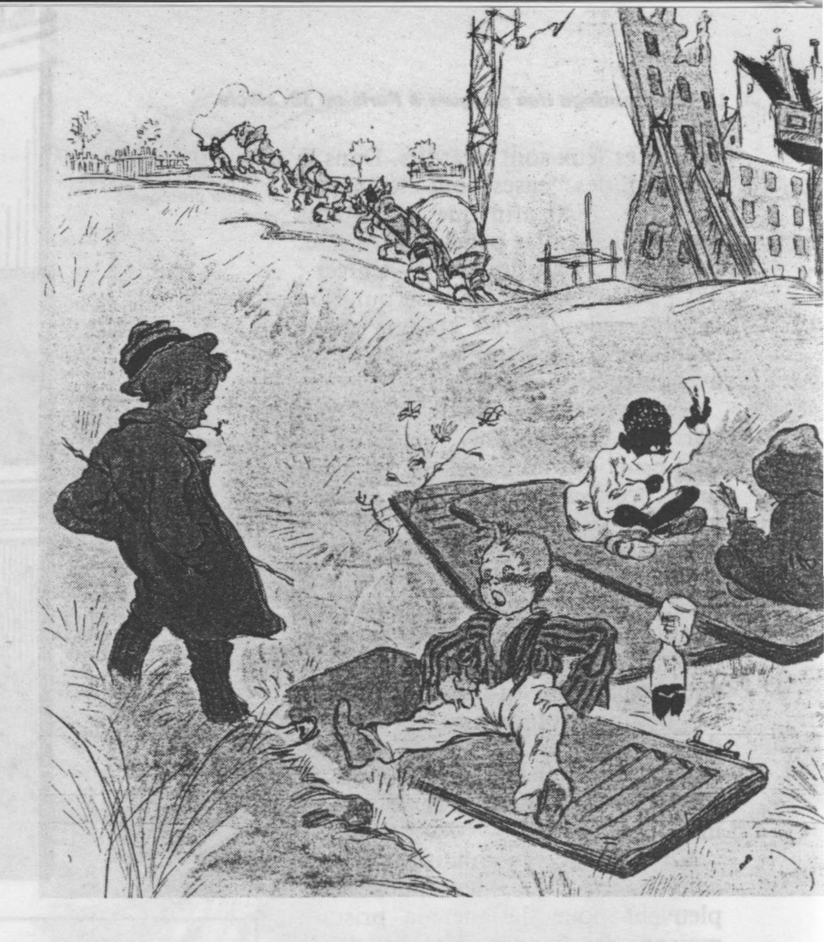
(1) Le langage populaire, l'argot sont respectés

rendu responsable des nombreux cas d'aliénation mentale. Enfin les scrofules (abcès tuberculeux de la région du cou), maladie due à la malnutrition, atteignent des états très avancés ; voici le compte-rendu d'un médecin de la prison : "Je fus douloureusement frappé à la vue de onze malheureux enfants dont la face était vraiment monstrueuse ; des tumeurs ganglionnaires se réunissaient autour du cou pour former un espèce de collier, remplissant tout l'espace qui se trouve au-dessous de la machoire inférieure, et s'élevant de chaque côté jusqu'aux régions temporales, l'ovale de la face étant renversé, sa partie inférieure plus large que la partie supérieure. La peinture n'a rien tracé de plus affligeant et de plus hideux..."

Après enquête, le gouvernement décide l'évacuation partielle de la Petite-Roquette ; la prison devient alors une simple maison d'arrêt (toujours pour mineurs de sexe masculin) et les garçons n'y séjourneront plus que quelques semaines. Les "longues peines" seront dirigées sur différents pénitenciers agricoles. A l'isolement cellulaire succède donc le travail collectif rural ; les vertus du silence sont supplantées par la revalorisation de l'enfant par la terre saine et nourricière, face au monde vicié des grandes villes.

A partir de 1880, les petits vagabonds non coupables de vols et rapines diverses sont pris en charge par l'Assistance publique, et assimilés à la toute nouvelle catégorie des "moralement abandonnés", les cas sociaux d'aujourd'hui. A la fin du siècle, la répression du vagabondage se fait donc moins dure, témoignage d'une société moins pauvre matériellement mais aussi plus complexe. Face à la lente mais réelle augmentation du niveau de vie, face à la scolarisation obligatoire contraignant les enfants à une présence, le vagabondage prend peu à peu une autre signification. Les enfants errants faute de travail, comme les petits ramoneurs, se feront de plus en plus rares ; ils laisseront la place à tous les jeunes réfractaires insoumis à la famille et à la société : les "fugues" remplacent le vagabondage et l'errance prend alors réellement l'apparence d'une déviance sociale, ce qu'elle est encore aujourd'hui.

Danielle LAPLAIGE



Ce joli dessin de couverture du "Sourire", au début du siècle, montre les petits "zonards" sous un jour plutôt riant. Il annonce les célèbres "poulbot".

ARTICLES DE JOURNAUX

Extraits de la Gazette des Tribunaux :

1839 :

A Paris, un petit garçon de dix ans s'est déclaré coupable d'un vol de lapins ; or, les vrais voleurs sont arrêtés depuis deux jours. Voici son explication :

"Nous sommes si misérables à la maison mes trois sœurs et moi, nous avons perdu notre mère, et notre père plâtrier ne gagne pas assez pour nous nourrir, je savais que l'on avait volé des lapins et comme j'ai entendu dire par les mauvais sujets qui couchent la nuit sur les fours à plâtre, que les petits garçons condamnés pour vol sont enfermés dans une belle maison (la Petite-Roquette) où l'on apprend à lire et à travailler, je voulais être pris comme voleur afin d'être enfermé jusqu'à ce que j'eusse appris un état à l'aide duquel je pourrais à ma sortie nourrir mes petites sœurs et aider mon père. Je suis bien malheureux que vous ne vouliez pas m'y envoyer car je n'oserai jamais voler tout de bon."

(La prison venait d'ouvrir et tous les moyens financiers nécessaires avaient été mis en place pour éduquer correctement les enfants (instruction, travail, nourriture). Il n'en sera pas de même vingt ans après !)

1840 :

Un père juge ainsi la Roquette au procès de son fils ; celui-ci y est enfermé pour vagabondage depuis quelques jours :

"Moi, je vas à la Roquette pour savoir ce que c'est, je demande mon garçon, on me fait passer un tas de chambres et de cours, et je le trouve habillé *comme un galérien*, au point que sans la couleur de ses cheveux, je ne l'aurai point reconnu !"



1848 : les clubs fleurissent sous le gouvernement provisoire qui a proclamé ''l'entière liberté des réunions''

LE DROIT DE REUNION

au siècle dernier

Il est surprenant de constater que le droit de s'associer et de se réunir n'était consacré par aucune charte ni texte de loi avant que la constitution de 1791 reconnaisse aux citoyens ''la liberté de s'assembler paisiblement et sans armes, en satisfaisant aux lois de police''.

Cette déclaration n'est-elle pas une réaction contre l'autorité royale, qui avait obligé les représentants de la première assemblée à se réfugier dans la salle du Jeu de Paume ? On sait que, deux jours plus tard, de nouveau expulsé par la volonté royale, Mirabeau s'écriait en s'adressant à M. de Dreux-Brézé : ''... Allez dire à ceux qui vous envoient que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes'' C'est ce qu'avance Garnier-Pagès lors de la discussion sur les réunions publiques, le 12 mars 1868.

Le fait d'affirmer ce droit dans la constitution avait l'inconvénient d'en permettre, une réglementation aisée. C'est ce qui fut fait sans hésitation après le coup d'état du 18 Brumaire, en amenant une législation spéciale consacrée par les articles 291 et 292 du Code pénal : ''Nulle association de plus de 20 personnes, dont le but est de se réunir tous les jours, ou à certains jours marqués, pour s'occuper d'objets religieux, littéraires, politiques ou autres, ne peut se former qu'avec l'agrément du gouvernement et sous les conditions qu'il plait à l'autorité publique de déterminer...''

Ce régime fut maintenu sous la Restauration, puis aggravé sous la monarchie de Juillet. Louis-Philippe était inquiet du développement des insurrections, et voulait surtout mettre fin aux activités des sociétés secrètes, notamment la ''Société des Droits de l'Homme''. Une loi du 10 avril 1834 interdit totalement toute espèce d'association sans l'approbation du gouvernement. Toutefois, les réunions ''accidentelles'' à but électoral étaient tolérées. C'est alors, dès 1847, l'apparition, dans toute la France, des fameux banquets politiques, dont l'importance émeut le gouvernement, au point de les lui faire interdire par l'intermédiaire du préfet de Police.

La question de la légalité de ces interdictions fut portée devant les chambres. Le 8 février 1848, Odilon Barrot s'exclame : ''... Est-ce que vous croyez que nous consentirons à discuter cette question comme s'il s'agissait d'un bal public ou d'un mauvais lieu placé sous l'inspection de la police ?...''

Après l'interdiction du banquet du 12e arrondissement, le 22 février 1848, Paris et la province protestent. Les journaux de l'opposition annoncent un grand défilé de protestation. Quatre jours plus tard, la République est proclamée. Dès le 19 avril, le gouvernement provisoire proclame ''l'entière liberté des réunions'' comme étant ''un besoin pour la République et un droit pour les citoyens''. Dès le mois de mai, on dénombre, rien qu'à Paris, 450 clubs, et les réunions se multiplient sur tout le territoire. Si certaines ''présentent un calme, un ordre, un silence, une attention, une dignité vraiment admirables qui prouvent que les icariens sont mûrs pour l'exercice de la liberté'' (Cabet, dans ''Le Populaire'' du 2 mars 1848), d'autres semblent confuses et agitées. L'intérêt de ces réunions est indéniable et il est bon de préciser que, si les réunions parisiennes sont animées d'un esprit et d'une formation républi-



1849 : le droit de réunion est suspendu, les clubs fermés. (Ici, le club de la Fraternité, rue Martel)

caines, la province voit fleurir des clubs animés par des conservateurs et des réactionnaires.

Les journées de juin amenèrent la loi du 28 juillet 1848 qui réglementait le droit de réunion, puis, à la suite du mouvement insurrectionnel du 13 avril 1849, une loi du 19 juin suspendit le droit de réunion que le coup d'état de décembre fit disparaître, sombrant ainsi avec le reste des libertés publiques.

Vers la fin du Second Empire, le 6 juin 1868, le droit de réunion est rétabli. Laissons Jules Lermina nous dire ce qu'il en pense : ''L'empire n'avait vécu que par le silence. Le droit de réunion n'existait pas. Jamais les citoyens n'avaient pu se rencontrer, s'entendre... Tout à coup, une loi, présentée par le gouvernement lui-même, permettait les réunions. Encore une fois, il est exact de dire que ce droit était environné de restrictions qui, dans la pensée impériale, le rendaient illusoire. Aucune réunion ne pouvait avoir lieu sans qu'une déclaration préalable, signée de sept personnes, eût été adressée à l'autorité. Il était interdit de traiter des questions politiques ou religieuses. Un commissaire de police assistait aux réunions. L'autorité se réservait le droit d'interdire, de suspendre les réunions à son bon plaisir. Pendant la période de vingt jours qui précédaient les élections, les réunions étaient autorisées, excepté pendant les cinq derniers jours, l'autorité se réservant le droit d'agir au dernier moment sans discussions et sans contrôle. Toutes ces arguties étaient monstrueuses, ressemblaient à des pièges, soit. Mais ce qui subsistait, c'est qu'on pouvait se réunir, c'est qu'on allait constater l'énorme influence de la parole sur les masses...''

(2) Histoire de cent ans (p. 162)

Ce n'est qu'en 1875 que toute restriction au droit de réunion sera supprimée. La liberté d'association, elle, ne sera établie qu'en 1901.

* * *

Il nous semble intéressant de reproduire de larges extraits d'un *''Document pour servir à l'histoire de nos mœurs''*, tiré à petit nombre en mars 1874 et titré : *''Compte rendu d'un habitué de réunions publiques, non politiques — Février à septembre 1869''*. Bien que l'intention satirique soit évidente, ce ''compte rendu'' paraît bien refléter l'atmosphère de ces réunions.

Raymond CARRE

COMPTE RENDU D'UN HABITUE DE REUNIONS PUBLIQUES

20 février 1869.

1ère Réunion publique rue Nationale, 31 salle de la Belle-Moissonneuse.

La salle est située au premier étage ; elle sert ordinairement à donner des bals ; l'estrade des musiciens a été disposée de façon à recevoir le bureau et les orateurs ; on y accède par une échelle de meunier ayant huit échelons. Une table placée à un bout de l'estrade sert au commissaire de police et à son secrétaire.

A droite, en entrant, un comptoir en étain où des petits verres sont débités.

Au-dessus du comptoir, le buste de Napoléon III ; de chaque côté du buste un drapeau tricolore.

A la porte, deux huissiers en blouses bleues avec des brassards rouges, disent à ceux qui entrent : ''N'oubliez pas les frais de la salle''.

L'assistance est au complet. Il y a près de 800 personnes ; les blouses sont en majorité. Pas un chapeau, excepté ceux du commissaire de police et de son second.

Dans le milieu de la salle, une sorte de claque est établie. Un individu très grand, à forte moustache blonde, à cheveux châtain foncé, dirige cette claque. Sujet en discussion : De l'éducation et de l'instruction.

Le président Nostag (on dit que son vrai nom est Buffier) donne la parole à Kauffmann.

Cet orateur a un accent germanique très prononcé. Il dit que les Jésuites sont de la canaille, qu'il n'en peut pas dire davantage parce qu'ici la liberté manque, et comme il avoue être sujet prussien, il fait naturellement l'éloge des libertés prussiennes. Il conclut en ces termes : ''La gloire militaire n'est que la passion des bêtes féroces.'' (Applaudissements et premier avertissement du commissaire de police).

A Kauffmann succède le président Buffier.

Il désire l'éducation libre comme la voulait Maximilien Robespierre. ''Il ne faut plus être les bouchers de l'humanité comme sous l'empire de Napoléon 1er. Plus de despotisme ! Il faut s'unir contre cette horde romaine qui tient le goupillon d'une main et des chaînes dans l'autre.'' (Applaudissements).

Le citoyen Lemaire a la parole ; il paraît irrité et termine un long discours par ces mots :

"Les catholiques et les aristocrates craignent l'instruction, et du haut de leurs calèches ils écrasent le pauvre monde. Plus de servage ! il faut porter le coup de mort à toutes les religions. Plus de charlatans qui ne croient pas eux-mêmes à ce qu'ils prêchent. Plus de chassepots !!!"

Le commissaire ne paraît pas satisfait ; il donne un deuxième avertissement. Le nommé Lentz déclare ne vouloir insulter personne, ni patrons ni ouvriers. Il est content des réunions publiques que l'Empereur...

A ces mots, déchaînement dans la salle, le chef de claque s'écrie : "Allez vous faire f..... avec votre Empereur !" (Violentes interruptions).

Le président recommande le calme. On applaudit à outrance. L'homme à la moustache s'écrie : "C'est plus fort que nous ; c'est nos cœurs qui parlent !"

Là-dessus, la parole est retirée à Lentz, sous prétexte qu'il n'est pas dans la question, et la séance est ainsi terminée.

27 février 1869

2e Réunion publique. Même salle et même sujet.

L'assistance est plus nombreuse et plus agitée. Une cinquantaine de femmes ont envahi les embrasures des croisées.

Cantagrel, nommé président, lit et commente la loi sur les réunions, puis il donne la parole au citoyen Frutel.

L'orateur a horreur des insurrections, il frémit en voyant la colonne de la Bastille. Son discours est terminé par une invocation à l'Empereur...

Nostag, répondant à Frutel, déclare que ce citoyen a, dans son discours, insulté les trois grandes époques : 1789-1830-1848, dont nous sortons tous. (Applaudissements.)

Fribourg prend alors la parole, il paraît très animé et il dit que quand il voit une sombre colonne, ce n'est pas celle de Juillet, celle-là représente la liberté, mais c'est l'autre (la colonne Vendôme).

Le commissaire donne un premier avertissement.

Fribourg reprend et dit que puisqu'il ne peut pas parler de *colonne,* il va entretenir l'assemblée de César (...)

Il critique ensuite la charité qui est abaissante, humiliante. Il réserve sa colère pour ceux qui abaissent le peuple, et si pour le moment, il abandonne la question, c'est qu'il voit dans une perspective noire les grilles d'une prison (...)

Kauffmann prend la parole, se déclare sujet prussien et libre penseur (...)

La chaleur devient telle que l'orateur est obligé de s'arrêter. Il porte une énorme cravate rouge qu'il défait. Le président prie d'ouvrir les croisées.

Lajotte monte à la tribune. Il parle longuement des punitions infligées par les ignorantins : la savate, les coups de lanières, le manche à balai, singulier trépied sur lequel ils font asseoir les enfants pendant des heures entières. En fait de trépied, l'orateur ajoute qu'il ne connaît que le trépied de 1789 où l'on brûlait l'encens pour les libertés.

Le président termine en invitant les



L'intérieur d'un club pendant une réunion

femmes à venir en plus grand nombre aux réunions. La suite de la discussion est remise à huitaine.

6 mars 1869

3e Réunion publique, même salle et même sujet.

Salle comble. Beaucoup plus de femmes que dans les réunions précédentes. Presque tous les hommes fument la pipe, ce qui épaissit beaucoup l'atmosphère.

Nostag est nommé président. Il déclare que, depuis quelques jours, les obstacles s'amoncellent en ce qui concerne les réunions qui deviennent difficiles. De plus, bien qu'on ait augmenté le prix de la salle à la dernière séance, on a reçu à peine assez pour couvrir le prix de location.

Kauffmann a la parole. Il annonce

Cabet, fondateur de l'Icarie.
Cette gravure et les suivantes sont extraites d'une série des hommes politiques de 1848, dessinée par l'excellent illustrateur Tony Johannot.



qu'il est très affecté d'avoir entendu dire qu'on le voyait toujours au bureau. En outre on a répandu sur lui des insinuations perfides.

Beaufils succède à Kauffmann, c'est un enfant de seize à dix-sept ans. Il a un ruban rouge au bras gauche. Il s'excuse sur son peu d'instruction ; il s'écrie, après avoir parlé des fourneaux économiques : *"Faisons nos efforts pour devenir un peuple libre, démocratique et social."* (Applaudissements.)

Rousseau prend la parole. Il a, dit-il, été mis chez les ignorantins ; s'il avait reçu une autre instruction, il pourrait parler comme Jules Favre... *"Si des individus se font frères, c'est pour ne pas être soldats ; et sous l'habit des frères il n'a que du sang mort,* **du sang de navets** (bruyante approbation) ; *cependant ils ne sortent pas d'un autre trou que les autres."* (Approbation nouvelle.)

Le commissaire de police donne un premier avertissement ; mais on crie dans la salle que *"le mot est bon"*, et Rousseau continue en disant qu'il va terminer...

Kauffmann reprend la parole. En sa qualité de sujet prussien, il fait l'éloge des soldats de son pays qui se sont très bien conduits dans les dernières campagnes. Cela tient, dit-il, à ce qu'ils sont plus instruits que les soldats français qui commettent à chaque instant de véritables actes de cannibalisme. (Interruption).

Le président Nostag invite l'assemblée à faire passer l'interrupteur au bureau.

Une voix : *"C'est un mouchard !"*

Une autre voix : *"A la porte le roussin !"*

Ourier monte à la tribune, il parle avec véhémence : *"Le Christ est mort,* dit-il, *saluons ce grand citoyen"* — En 1856, dans son village, des hommes roux qui ressemblaient à des hiboux sont passés ; ils faisaient des conférences et ils allaient dans les maisons pour recommander de leur envoyer des femmes ; ils blasphémaient les révolutions de 1789 à 1848 ; c'étaient des démons ! Il faut exterminer

cette bande-là *"maintenant qu'un soufre (souffle) régénérateur va partir bientôt de tous les points de la France !"*

Budaille demande à parler. Ce citoyen porte une longue barbe, il est coiffé d'un bonnet rouge et il a un brassard rouge au bras gauche. Il se décoiffe et dit à haute voix en montrant son bonnet : *"Je l'ôte devant le peuple !"*
(Vifs applaudissements.)

Il critique Kauffmann qui fait du chauvinisme à la prussienne. Puis, voulant parler sur la question, il critique amèrement le célibat des prêtres et des sœurs ; la vie ne peut être que dans l'homme qui vit avec une femme ; puis il s'écrie : *"Malheur à l'isolé ! Vœ soli !"*

A ces paroles qui prêtent au calembour, un rire général s'empare de la salle, on a compris *vesse au lit.*

Budaille ajoute qu'il n'est pas bonapartiste, mais bien républicain, qu'il ne craint pas *Pélagie* (la prison). Il ne craint pas non plus les orateurs de la rue de Jérusalem ; mais il demande de l'énergie aux citoyens présents.

Guillouchet termine la séance (il a tout au plus dix-sept ans). Il ne veut pas dire un mot des Jésuites, car il craindrait de se salir la bouche. *"Seulement, avouons-le, chers citoyens, avec l'instruction actuelle nous ne serons jamais que de la chair à canon."* (Applaudissements.)

La suite de la discussion est remise encore à huitaine.

13 mars 1869

4e Réunion publique, même salle et même sujet.

Mille personnes présentes ; une centaine de femmes.

A 8 heures 1/2 la séance est ouverte. Nostag, président ; Kauffmann, assesseur.

Le premier orateur inscrit est le citoyen Brossard, âgé de 18 à 20 ans. Il lit un long discours.

D'après ce qu'on entend "le malheur pèsera sur celui qui n'a pas un père, un citoyen pour combattre les Jésuites, aux émanations malsaines, qui ne sont que des cadavres vivants. Cinq cents hommes sans armes sont-ils assassinés, ils s'en frottent les mains... Ce sont des vampires apostoliques et sociaux... Voilà mon opinion, chers citoyens !"

Guillouchet succède à Brossard (il est à peu près de même âge que lui).

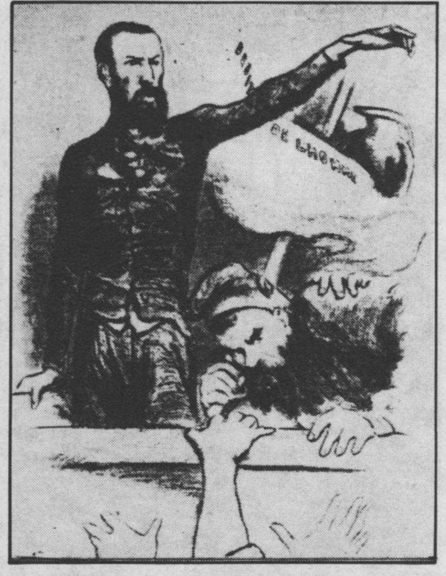
Il commence par ces paroles : *"Vous venez d'entendre un enfant du peuple, vous allez en entendre un autre ; mais pardonnez-moi si je fais des cuirs, j'ai fait mes études sur les bancs des écoles des frères où la prière était tout."*

Il rappelle à sa façon les grands traits de l'histoire de France. Arrivant à 1848, il cite la mort héroïque des représentants ;... mais un avertissement du commissaire de police l'arrête tout court.

Kauffmann se lève en protestant contre l'avertissement.

A ce moment, le commissaire de police se lève ; mais le citoyen-président Nostag se dresse à son tour et s'écrie : *"Je lève la séance !"*

Le commissaire lit un article de loi qu'un tapage indescriptible empêche



Armand Barbès
Gravure de Tony Johannot.

d'entendre. Tout le monde parle à la fois. On crie : *"Vive la liberté !"*

Il est 9 heures, on quitte la salle.

Le lendemain, paraissait dans certains journaux la note ci-après : *"Les citoyens soussignés ayant assisté à la réunion publique tenue dans la salle de la Belle-Moissonneuse, 31, rue Nationale, le samedi 13 mars 1869, réunion qui a été dissoute par le commissaire de police, déclarent que l'assemblée est toujours demeurée parfaitement calme, qu'en aucun moment il ne s'est manifesté le moindre tumulte que nul orateur ne s'est écarté de l'ordre du jour et que la dissolution n'a été qu'un acte de pur arbitraire.*

Certifié par tous les membres de la réunion :

J. Nostag, président ; Kauffmann, secrétaire, 128, rue Saint-Maur."

20 mars 1869

5e Réunion publique, av. d'Italie, 27.

Le local de la Belle-Moissonneuse ayant été reconnu, dit-on trop petit, la suite de la discussion de la question : *De l'éducation et de l'instruction,* a eu lieu avenue d'Italie, sous un vaste hangar laissant pénétrer l'air extérieur par plusieurs ouvertures, de sorte qu'il y fait très froid, et qu'on a presque à chaque instant la preuve bruyante de nombreux rhumes dans l'assemblée.

Deux mille personnes présentes.
— Peu de femmes — La blouse n'est pas en majorité.

Amouroux est nommé président ; mais l'assemblée refuse Budaille comme assesseur.

Le président recommande le calme et la modération, quoi qu'il arrive.

Le nommé Roussel a la parole, il vante la réunion qu'il appelle : réunion de la fraternité, et la salle est aussitôt baptisée de ce nom (...)

Le citoyen Fribourg lui succède, il n'approuve pas le discours de Roussel, il est matérialiste et ne veut rien demander à cette machine infernale qu'on appelle un gouvernement.

Budaille remplace Roussel. Il débute par un apologue où il est question d'un jeune homme, d'une ficelle et d'un morceau de pain. Fribourg se fâche contre l'expression de ficelle, et une discussion des plus vives a lieu, ce qui oblige le président à lever la séance en annonçant une conférence qui sera donnée dans la rue de la Gaîté, par le sieur Geoffroy, ancien employé de la préfecture de la Seine, révoqué pour avoir parlé dans les réunions.

27 mars 1869

6e Réunion publique, avenue d'Italie, 27,
— Toujours pour traiter de l'éducation et de l'instruction.

Cette fois, il est question de fonder une société coopérative d'enseignement.

Près de deux mille individus présents. Beaucoup d'ouvriers, peu de femmes.

Nostag est nommé président.

Fribourg ne veut pas de tolérance ; c'est un vilain mot ; il veut tout pour le droit. *"Si l'on donne le pouvoir à un homme, c'est un tyran, il n'en faut plus."* (On applaudit.)

Geoffroy repousse également l'aumône et la tolérance. Il veut l'éducation purgée de tout élément clérical. *"Plus de catéchisme, plus d'histoire sainte, et surtout plus de livres approuvés par l'archevêque de Tours. Il faut aussi une histoire de France refaite, parce que dans l'époque actuelle certaines dates font horreur...* (Applaudissements).*En continuant d'apprendre dans l'histoire écrite de nos jours, citoyens, nous marchons tout droit à l'abêtissement de la race humaine."*

Beaufils ne veut pas de l'instruction donnée par des gens qui font regarder en l'air pendant qu'ils fouillent dans les poches. " — Avec la religion, c'est ce qu'on fait." (Interruptions, cris, sifflets, cris : *à la porte !*)

Deux individus amènent un ouvrier ivre qu'on dit être l'interrupteur. Dans la salle, on crie : *"à la tribune !"*

L'individu amené déclare se nommer Eloi. Il prononce quelques paroles avec une véhémence extra-ordinaire.

Le président donne lecteur de l'article 1er des statuts. Pendant ce temps, le froid fait sortir un grand nombre d'assistants, et la séance est levée à 9 heures 1/2.

3 avril 1860

7e Réunion publique, même salle et même sujet.

Moins de monde : 400 personnes tout au plus. — Peu de femmes.

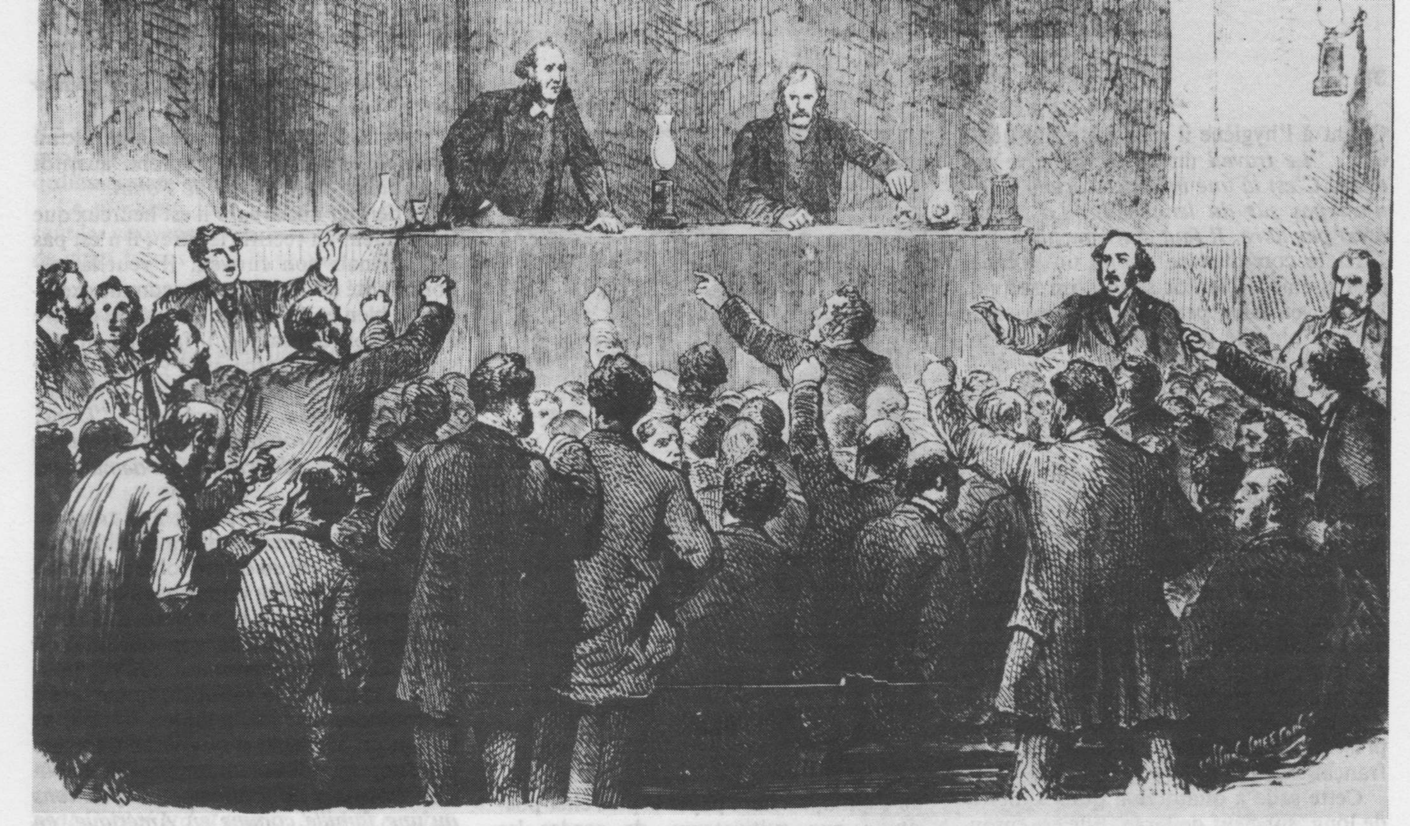
Le président Nostag lit les différents articles des statuts toujours pour la création d'une société coopératrice d'enseignement. — Les orateurs se succèdent et l'on décide que la société n'aura pas de président et que les citoyennes ne pourront pas faire partie du conseil, ce qui provoque des réclamations féminines dans la salle.

Il fait très froid. La discussion est peu intéressante. On sort à chaque instant.

10 avril 1869

8e Réunion publique, même salle et même sujet.

Dans cette salle ou hangar où se tient l'assemblée, une écurie a été installée à



A partir de 1869, les réunions publiques reprirent de plus belle. Celle-ci est datée de novembre 1870

l'aide de cloisons en planches.

Au-dessus de l'écurie, des espèces de chambres également en planches, où couchent des palefreniers.

— Un réduit en briques servant de bureau au citoyen Nostag.

Douze cents personnes présentes. — La blouse coudoie le paletot. — Une centaine de femmes.

Le citoyen Bacot est nommé président. Il annonce l'avant-dernière discussion sur la question de l'éducation et de l'instruction.

Nostag termine la lecture des statuts de la société future d'enseignement.

Quelques articles sont discutés par plusieurs orateurs.

On entend des interruptions, puis ces mots : *"Tais ta gueule, espèce de muffle !"* puis on expulse un ivrogne.

Geoffroy dit que l'éducation cléricale forme des hommes nuls, que l'éducation officielle forme des hommes qui se font décorer et qui vont d'un côté et d'un autre, tels que About et Dumas.

Un avertissement du commissaire de police empêche l'orateur de continuer des personnalités, et la séance se termine vers dix heures.

17 avril 1869

Dernière séance à la salle de la Fraternité, sur la question de l'instruction et de l'éducation.

Le hangar a changé d'aspect. Il y a d'abord une écurie de plus. A gauche de l'entrée, au-dessus de cette écurie, un nouveau grenier à fourrages (...)

Nostag est toujours le président. Dix-huit cents personnes l'attendent ; près de deux cents femmes et pas mal d'enfants. Il remercie l'assemblée de l'honneur de plus en plus difficile de présider les assises populaires, et comme il est impossible aujourd'hui de traiter certains sujets, il parlera prochainement de la décadence de la crinoline en France.

Fribourg prend alors la parole et dit que, entraîné par ce noble exemple, il traitera bientôt la question de l'art d'élever les lapins, et de s'en faire trois mille francs de rente. Comme cela il n'éveillera pas les susceptibilités de ceux qui les surveillent.

Geoffroy annonce que la première assemblée générale pour la formation de la société sera fixée dans quelques jours, et que les bulletins d'adhésion seront distribués à la sortie.

Allix prend la parole, et, pour rester dans la question, il déclare que la science moderne a démontré que les éléments se composent de quinze gaz.

Geoffroy répond que le citoyen Allix n'est qu'un ignorant, et une vive discussion s'engage sur les éléments.

Allix murmure, Geoffroy le prend de très haut. Le président Nostag, pour y mettre un terme, s'écrie : *"Citoyens, ne sortez pas de la question."*

Proudhon
Gravure de Tony Johannot



La séance se termine ainsi, en annonçant toutefois pour le vingt-quatre une réunion ayant pour but de traiter de l'hygiène sociale.

24 avril 1869

Salle de la Fraternité.

Question à l'ordre du jour : l'hygiène sociale.

Douze cents personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes.

Le citoyen Tupin a la présidence. Il déclare à l'assemblée qu'il jouit de tous ses droits civils, n'ayant jamais subi aucune condamnation, et qu'il faut se comporter honorablement afin d'éviter une dissolution.

La parole est donnée à Cousin qui avoue n'avoir aucune connaissance médicale pour traiter de l'hygiène. Il demande à l'assemblée la permission de parler du pot-au-feu parisien (Oui ! oui ! dans la salle) ; mais pour y arriver il faut parler de la Chine où l'ouvrier gagne suffisamment pour entretenir sa famille. Il y a bien des mandarins à une, deux, et trois queues ; ceux-là font respecter les citoyens. Il termine son discours en invitant les personnes présentes à faire comme l'Anglais de la fable (?), "à boire les petits Chinois !" Une voix dans la salle : *"Chinois vous-même !"* (Cris : "*A la porte l'interrupteur !*" — Tumulte.)

Le président se lève et invite l'assemblée au calme, attendu que le commissaire a le droit de dissoudre l'assemblée, et il n'y manquera pas, car il peut selon son bon plaisir appeler tumulte des applaudissements bruyants ou même l'hilarité.

Allix prend la parole. Il n'avait pas l'intention de parler, car le sujet en discussion est grandiose, et l'autorité n'aura pas grande difficulté à dissoudre la réunion. Du reste, au premier avertissement il se taira. Il parle beaucoup et de tout.

Quant à l'hygiène il n'en est point question. *"Le travail* dit-il, *ne rapporte pas assez. C'est là une injustice sociale. L'on n'est pas sûr du lendemain. La pensée n'est pas libre. Il faut s'affranchir ?"*

Ici le commissaire donne un premier avertissement bientôt suivi d'un second. Le citoyen Allix persistant à s'écarter de plus en plus de la question, le président Tupin se lève et dit : *"Chers citoyens, le commissaire de police a l'intention bien évidente de dissoudre la réunion. Pour lui éviter cette peine, moi, je la dissous."* Il est 8h50.

Les réunions publiques non politiques ont été un moment interrompues pour faire place aux réunions électorales où les questions politiques étaient en cause.

Une réunion non politique est annoncée pour le 8 août, à une heure de relevée, dans la salle de bal, à Grenelle, rue Frémicourt, n° 41, on doit y traiter la question des mandats civils et judiciaires.

A deux heures, quinze personnes sont présentes. La salle porte le nom des Folies françaises.

Cette salle a quatorze à quinze mètres de long, sur neuf de large. Elle est entourée d'une galerie. Le bureau remplace l'orchestre. Sur les murs ainsi que sur les boiseries il y a des peintures [humoristiques]. (A 14h30, la séance est annulée faute d'assistants).

24 août 1869

Réunion publique, 28, place du Trône, dans le local du citoyen Budaille. Question à l'ordre du jour : *Vrai socialisme et progrès effectifs.*

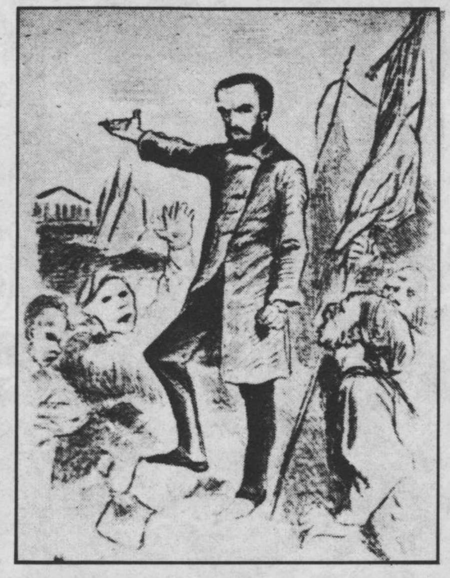
C'est là que Budaille tient son école. Elle se compose de quarante bancs sur chacun desquels peuvent s'asseoir dix personnes. Autour de ces bancs, il est facile de faire tenir debout deux cents personnes. Devant les bancs on a organisé une sorte de scène avec de vieux décors. Sur un fronton sont inscrits ces mots : Salle de la jeune Gaule. Au-dessous, dans des écussons, sur une seule ligne, on lit ces mots : Liberté. — Vercingétorix. — Egalité. — Baudin. — Fraternité.

Plus bas, de chaque côté de la scène, sont peintes deux folies.

A neuf heures, cinquante personnes : trente-et-un hommes, treize femmes et six enfants.

Impossible de trouver un président et des assesseurs. Enfin, le citoyen Audoineau se décide, bien qu'il ait oublier sa cravate, et il donne la parole à Budaille, qui explique pendant deux heures sa théorie sur le vrai socialisme. Il trouve des erreurs profondes dans les ouvrages de Cabet, Proudhon et Louis Blanc. Il vient sonner le tocsin afin de rechercher le vrai socialisme. Il critique la chambre des notaires, corporation dont on pourrait se passer et qui n'est autre qu'une association faite pour exploiter la clientèle.

A ce moment, Budaille prend une prise de tabac en disant qu'il a contracté cette habitude en prison, où l'on fait ce que l'on peut pour se consoler ; on fume..., on prise... Puis il reprend en citant plusieurs passages d'une brochure de M. Paget-Lupicin, un excellent citoyen, déjà condamné cinq fois pour délits politiques. Il conseille aux ouvriers, pour s'emparer



Blanqui
Gravure de Tony Johannot.

du capital, de faire payer le plus cher possible ; aux cultivateurs, de garder les grains dans les greniers et les bœufs dans les étables.

Le citoyen Chatelain demande au préopinant, qui a fait un exposé si éloquent de son socialisme, comment il fera pour rendre le travail attrayant.

Le citoyen Budaille remercie son interpellateur et se charge d'indiquer les premiers remèdes à employer pour faire cesser la misère. Il veut l'ouvrier possesseur de ses outils, de sa production. Lui-même travaille avec cœur à la tribune ; mais il serait malheureux de travailler pour un maître ; il préfèrerait vivre de la vie de sauvage et aller chez les Peaux-Rouges manger des glands.

Châtelain prie alors Budaille de traiter des progrès effectifs.

Budaille lui répond qu'il considère comme un progrès, non pas le chassepot, mais la vapeur, les chemins de fer.

"L'impulsion est partie de 1848, on avait la liberté, espérons qu'elle reviendra."

Il termine la séance en distribuant une certaine quantité de brochures à couvertures rouges intitulées : *La Révolution et les Réactionnaires*, par Théophile Budaille. Sur chacune il est écrit une dédicace ; et à ceux qui veulent payer il répond : *"Vous donnerez ce que vous voudrez à la sortie."*

3 septembre 1869

Salle des Folies-Belleville.

Question à l'ordre du jour : *Du droit de punir.*

La politique, comme toujours, doit être étrangère à l'affaire. Tout pour l'économie sociale et par l'économie sociale.

Huit cents personnes présentes.

Ducasse est nommé président à l'unanimité. Il prend la parole et discute le droit de punir ; il ne veut plus de répression, et dit : *"Le jour où la punition sera rayée de nos codes, où nos bastilles seront démantelées, où les écoles auront remplacé les prisons, le droit de punir sera devenu en fait ce qu'il est devenu en droit, une fille de la barbarie."*

Le président donne ensuite la parole au baron de Ponin ; il se reprend aussitôt pour dire : *"au citoyen de Ponin."*

Ce dernier déclare qu'il est heureux que le président ait rectifié le titre ; il n'est pas baron, mais bon citoyen. Il veut la responsabilité des actes, et cite comme exemple du bien et du mal un enfant de quatre à cinq mois qui sait qu'il fait mal en cassant sa poupée, parce qu'il y avait là une œuvre d'art, une œuvre de travailleur (Rires nombreux. — Murmures.) *"Donc,* dit-il, *dans le droit de punir est l'avenir de la société. Il y a des crimes qui demandent vengeance."*

La citoyenne Pire paraît à la tribune. Agée d'une trentaine d'années, coiffée en cheveux, vêtue d'une robe grise, elle lit un discours. Elle critique les abus, en reconnaissant que la société a le droit de punir, mais qu'elle applique mal ce droit. Elle cite notamment ces malheureuses qui sont le rebut de la société ; au moindre méfait, la loi les frappe, et lorsqu'on a besoin d'ouvrières dans les prisons, on redouble pour elles de sévérité. *"Soyons donc libres et ne formons qu'une famille comme en Amérique, en Suisse, en Espagne."*

Le président fait observer à la citoyenne Pire que l'Espagne ne doit pas être comprise parmi les nations libres, puisqu'elle dispute encore pour le choix des tyrans. (Salves d'applaudissements.)

La parole est au citoyen Fabert. Il critique la comparaison du jouet cassé par l'enfant, émise par le citoyen Ponin. *"Si l'enfant qui casse sa poupée regrette l'acte, c'est parce qu'il craint le châtiment de la mère."*

Il demande le jury pour tous les délits comme il existe déjà pour les crimes, l'abolition de la peine de mort, car les jours d'exécution, l'assistance est composée de femmes qui n'ont pas de nom, et d'hommes qui ne valent pas mieux qu'elles.

Mantet combat les idées de Fabert ; mais il remonte aux lois de Moïse et de Mahomet. Son discours est diffus et n'est écouté qu'avec impatience.

L'orateur quitte la tribune, et le citoyen Bibal lui succède. — *"Il faut,* dit-il, *que l'homme soit responsable. Sans cela, il sera comparé aux animaux féroces à qui l'on donne la pâtée au Jardin des plantes. En effet, il existe une différence entre Dumollard et Baudin !* (applaudissements) *autant qu'entre une femme qui empoisonne son mari et ses enfants, et celle qui passe la nuit à veiller au chevet du lit de son mari ou de son enfant malade. C'est la société tout entière et non un groupe d'individus qui a le droit de décréter les peines. La mère qui vole un morceau d'étoffe pour vêtir son enfant n'est pas coupable."*

Deux avertissements sont donnés au bureau. Ils sont couverts par des applaudissements et des bravos.

Leroux déclare qu'en France le vol est puni sévèrement tandis que chez l'Arabe c'est une qualité. Il parle de se servir du poignard pour repousser l'oppression.

Dumont, un des assesseurs, demande quel est celui du voleur ou du volé qui a le droit de punir. Il parle des coutumes du Beauvoisis où le mari a le droit de châtier sa femme jusqu'à mort. Il cite Héloïse qui

fut plus d'une fois fustigée par Abailard pour une chose que les femmes accordent ordinairement sans être fouettées.

Le président lève la séance en avertissant les citoyens qu'il y a ce soir un déficit de vingt francs dans la caisse (...)

10 septembre 1869

Salles des Folies-Belleville, 8 rue de Paris. Continuation de la discussion sur le droit de punir.

La séance est ouverte à 8h35. La salle contient près de neuf cents personnes, et il en entre encore. — Beaucoup de femmes. — Des chiens circulent dans la salle.

Le citoyen Poirier est nommé président.

C'est la citoyenne Pire qui ouvre la séance par un discours qu'elle lit : *"Le droit de punir est un abus de la force. Voyez Néron qui faisait conduire ses victimes pour les brûler, et dont il se servait comme de torches pour éclairer ses orgies. Il y a usurpation des hommes à condamner leurs semblables parce que quelques êtres semblent avoir la manie de tuer. Tels sont Dumollard et autres. Sont-ils responsables ? — Non ! — Il faut les garder comme sujets d'études pour les médecins aliénistes. La liberté est l'aspiration naturelle de ce qui vit et respire. Pourquoi ne pas punir le lion du désert et les oiseaux qui chantent..."*



Au club des femmes
Gravure de Tony Johannot.

Le citoyen Leval succède à la citoyenne Pire. Il prononce un discours si diffus que des murmures et les mots assez ! assez ! se font entendre. Une discussion s'élève au fond de la salle entre deux individus dont l'un porte un brassard rouge ; ils commencent à se pousser ; des cris se font entendre ; les assistants se lèvent ; on monte sur les bancs. Le commissaire de police déclare que si le tapage continue il va dissoudre la réunion.

Le commissaire de police se lève lit un article de loi qui se perd au milieu du vacarme ; il est 8 heures 50 minutes.

La séance levée, on escalade les banquettes ; on envahit la tribune ; plusieurs citoyens s'y succèdent en disant que la salle est louée jusqu'à onze heures et qu'il faut rester.

Le commissaire et son secrétaire sont entourés, interpellés. Le représentant de la loi demande le silence et invite les assistants, dans leur intérêt, à se retirer sans bruit.

Plusieurs voix : *"Notre intérêt ! On veut donc nous assassiner comme au boulevard Montmartre !"*

Le tapage recommence. C'est alors qu'une brigade de sergents de ville ayant à sa tête un officier de paix, entre dans la salle et la sortie s'effectue.

17 septembre 1869

Salle de Belleville. — Dernière discussion sur le droit de punir.

Douze cents personnes assistent à la réunion.

Le citoyen Ducasse est nommé président.

La citoyenne Pire monte à la tribune. Elle revient sur les discours qu'elle a prononcés et conclut à l'abolition de la peine de mort. — Le président Ducasse prie les assistants de ne point fumer à cause des femmes et des enfants, et la citoyenne reprend son discours qu'elle termine en disant : *"Il n'a pas été puni celui-là qui conduisait à la mort des armées composées de citoyens pour satisfaire son ambition personnelle."*

Ducasse prend la parole et déclare que la peine de mort est funeste et qu'il la repousse pour tous les crimes, vols, assassinats ; il la réserve seulement pour ceux qui ont commis des crimes envers la société entière. (Applaudissements frénétiques.)

Allix succède à Ducasse. Il blâme le droit de punir : *"La société n'a pas ce droit et la souveraineté nationale n'a que le droit de se préserver."*

Bologne remplace Allix. *"Le peuple,* dit-il, *a seul le droit de punir quiconque vient lui ravir sa liberté et son labeur."*

Douillet pense que la vérité est une fille perdue par le mensonge ; que la justice est une pauvre errante qui cherche la vérité ; que l'injustice est la femme du mensonge ; que le droit de punir est un enfant séparé de sa mère et de sa pauvre sœur. Il en conclut que les citoyens ne doivent pas ouvrir les bras au droit de punir.

Le citoyen Ducasse, président, se lève et donne lecture de deux résolutions.

La première résolution se termine par ces mots : *"La société a le droit de se préserver des monstres."*

La seconde résolution se prononce pour le jury en toute matière et pour l'abolition de la peine de mort, excepté en cas de crime de lèse-nation.

Ces deux résolutions sont approuvées.

24 septembre 1869

Une dernière réunion dans cette salle des Folies, qui a tant fait parler d'elle, a lieu le 24 septembre 1869, et le sujet à traiter est des plus épineux : Mariage — Divorce — Union libre.

Séance ouverte à 8h25. — Mille personnes. — Beaucoup de femmes et de jeunes filles de 12 à 16 ans.

Ducasse, président, est pour l'union libre qui est la véritable moralité.

Constant Lombard n'est pas partisan de l'union libre qu'il considère comme un concubinage ; c'est la femme donnée en pâture à l'homme ; c'est la dissolution de la famille. Il accepte le mariage avec le divorce entouré de certaines garanties qui ne fassent pas du mariage une union libre.

Delorme constate que l'appétit du sexe est dans la nature ; c'est l'état des bêtes ; c'est l'attraction charnelle.

Goulet veut l'union libre ; car l'amour est un sentiment libre, et la plupart des unions libres sont plus respectables que le mariage.

La citoyenne Désirée est pour le mariage et pour le divorce, sans maire et sans prêtre. Dès lors qu'on n'est plus d'accord, pourquoi ne pas se séparer ? Elle n'est pas communiste ! (Oh, oh !) (Ici un chien se met à aboyer ; on le chasse.)

La citoyenne Pire : *"Plus les liens sont libres, plus ils sont indissolubles. Le mariage est presque inutile. Le divorce n'est qu'un petit remède au mariage. — Il faut l'union libre comme celle qui existera bientôt entre tous les peuples."*

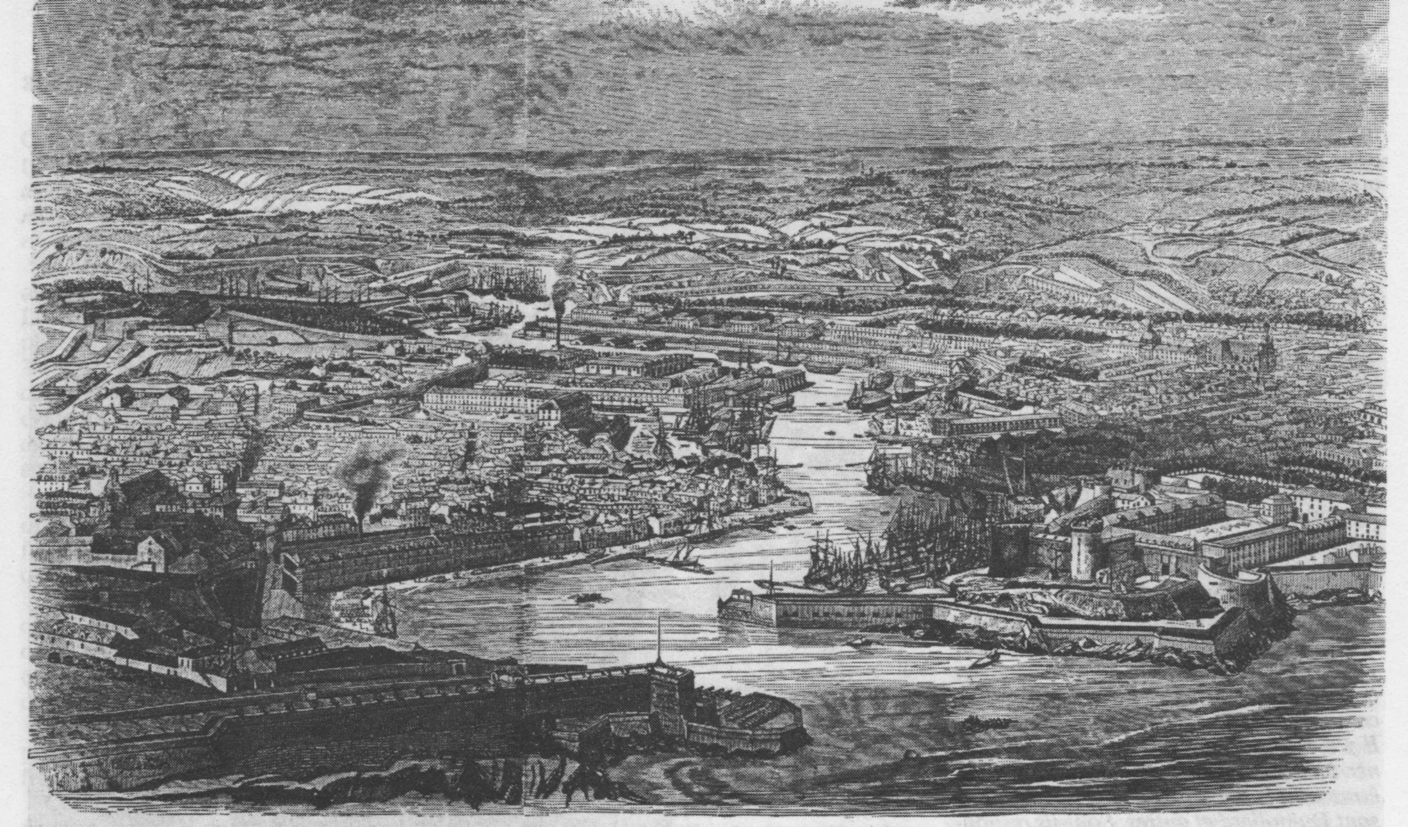
Martel, quoique marié, se déclare partisan de l'union libre.

Guinin n'embêtera pas les citoyens longtemps. L'union libre pour lui est une aberration ; c'est la prostitution sur une grande échelle. Il ne veut pas d'une mère qui s'est donnée tant qu'elle a voulu. "Si ça vous convient, prenez-le bien ! — Si ça ne vous convient pas, prenez-le mal !"

Ferlut est célibataire ; mais il est partisan du mariage. Le célibataire est un maraudeur. Il demande la suppression des traîneurs de sabre et des Jésuites.

Jacquot dit que l'union libre n'est pas la prostitution et la débauche ; il vit dans l'union libre et c'est là le vrai bonheur.

La séance est levée à 11 heures, sans aucune solution...



BREST ET SA RADE ; VUE PRISE DES GLACIS DE LA PORTE DE PARIS.

De Brest à la Guadeloupe

LA TRAVERSE D'UN JEUNE SOLDAT (1874/1875)

Aller aux colonies, c'était une aventure qui, aux lendemains de la guerre de 1870, attendait les jeunes recrues versées dans l'artillerie ou l'infanterie de marine. Sur des bateaux mixtes, où la machine à vapeur ne faisait encore que venir au secours de la voile, c'était un voyage long, inconfortable, et parfois dangereux.

Henry Duché, parti alors ''faire son service'', fils attentionné, écrivit, à la demande de ses parents le récit de cette traversée. Son style, bien que naïf, révèle une certaine instruction. Voici, pour notre plaisir, ce ''Journal'' que nous a communiqué son arrière-petit-fils, M. Duché, demeurant à Paris.

VOYAGE A LA GUADELOUPE PAR LE SENEGAL, LA GUYANNE ET LA MARTINIQUE

Mes Chers Parents,

Ayant été désigné comme vous le savez à faire parti du détachement partant pour la Guadeloupe, je dus renoncer pour quelque temps aux galons de caporal que j'ambitionnais aussitôt mes six mois de service accomplis et d'exécuter l'ordre de mes chefs. En conséquence, grâce à l'argent que je reçus de vous, je pus passer assez heureusement les quelques jours de liberté que nous avions avant notre départ et faire les emplettes nécessaires à notre traversée. Je fis provision entre autres choses de trois ou quatre livres de chocolat qui m'a été bien utile car les jours où nous n'avions pour tout potage que du biscuit à grignoter, j'étais bien content de le trouver.

Mes camarades ne s'en sont pas mal trouvés non plus car ceux que je voyais trop atteints du mal de mer et qui ne pouvaient rien manger je leur en donnais quelques tablettes ce qui leur remettait un peu le cœur.

Je suis parti de Brest le cœur triste d'un côté de quitter la France et surtout vous tous, mes chers parents ainsi que nos amis, mais content d'un autre côté de partir avec tous mes camarades et surtout à la Guadeloupe car tôt ou tard il fallait partir et en partant avec la Compagnie nous allions soit au Sénégal, soit en Cochinchine. Je préfère donc sous tous les rapports être parti pour la Guadeloupe.

Comme vous m'avez manifesté le désir que je vous écrive le récit journalier de notre voyage, le voici.

30 novembre 1874

A cinq heures le clairon sonne et semble nous dire que nous ne verrons pas le soir à la caserne. Chacun s'empresse de se lever et de mettre ses affaires en ordre. Ceux qui restent nous font leurs adieux et nous souhaitent bonne chance. A six heures et demie nous nous plaçons tous dans la cour et l'on fait l'appel. On nous demande aussi si nous n'avons pas de réclamations à faire avant de partir. Peu de temps après nous voyons arriver notre brave capitaine, M. de Colbert que nous avons toujours estimé et qui vient nous faire ses adieux. Il nous donne de bons conseils, nous indique la conduite à tenir pour se bien porter aux colonies, enfin il charge l'un de nous de lui écrire aussitôt arrivés, la Compagnie dans laquelle nous serions versés, afin de nous recommander. A sept heures, nous quittons la caserne nous dirigeant vers le port où nous attend un vapeur

qui nous conduit à ''l'Entreprenante'' qui est mouillée en rade. A huit heures, nous arrivons auprès du bâtiment et nous pouvons contempler à loisir celui qui doit nous expatrier et peu de distance se trouve entre la ''Garonne'' qui doit partir en même temps que nous pour la Nouvelle-Calédonie. Nous montons à bord et on nous installe dans la batterie haute à tribord derrière. On nous divise par dix pour chaque plat et on nous donne à chacun un numéro. Les numéros pairs sont de babord et les numéros impairs de tribord. On nous explique que nous devons donner la main aux matelots dans la manœuvre et que nous devons monter le quart comme eux ; c'est-à-dire que nous devons rester une moitié de jour et une moitié de nuit sur le pont. Ainsi quand c'est babord qui est de quart, tribord peut se reposer et réciproquement. On nous distribue aussi un hamac et une couverture pour deux hommes. Enfin la journée se passe tranquillement et comme il vient des marchandes à bord nous dédaignons pour aujourd'hui les haricots des matelots. A six heures du soir tout le monde sans exception monte sur le pont ; l'aumônier du bord fait la prière du soir et chacun va se coucher.



Quel uniforme portait le jeune Duché ? Infanterie coloniale (à gauche), zouave (au centre), ou simplement ''lignard'' de l'infanterie (à droite) ?

1er décembre

La nuit n'a pas été des plus attrayantes ; n'ayant qu'un hamac pour deux comme vous l'avez vu, j'ai été obligé de coucher par terre la moitié de la nuit et ma foi il ne faisait pas trop chaud. A quatre heures le branle-bas. Nous prenons le café et l'eau-de-vie, et aussitôt après sonne le lavage. Chacun alors quitte ses chaussures et se retrousse jusqu'au genou tout en se faisant un peu tirer l'oreille et va laver à grande eau soit le pont, soit les batteries. A dix heures et demie nous levons l'ancre par un temps calme quoique pluvieux.

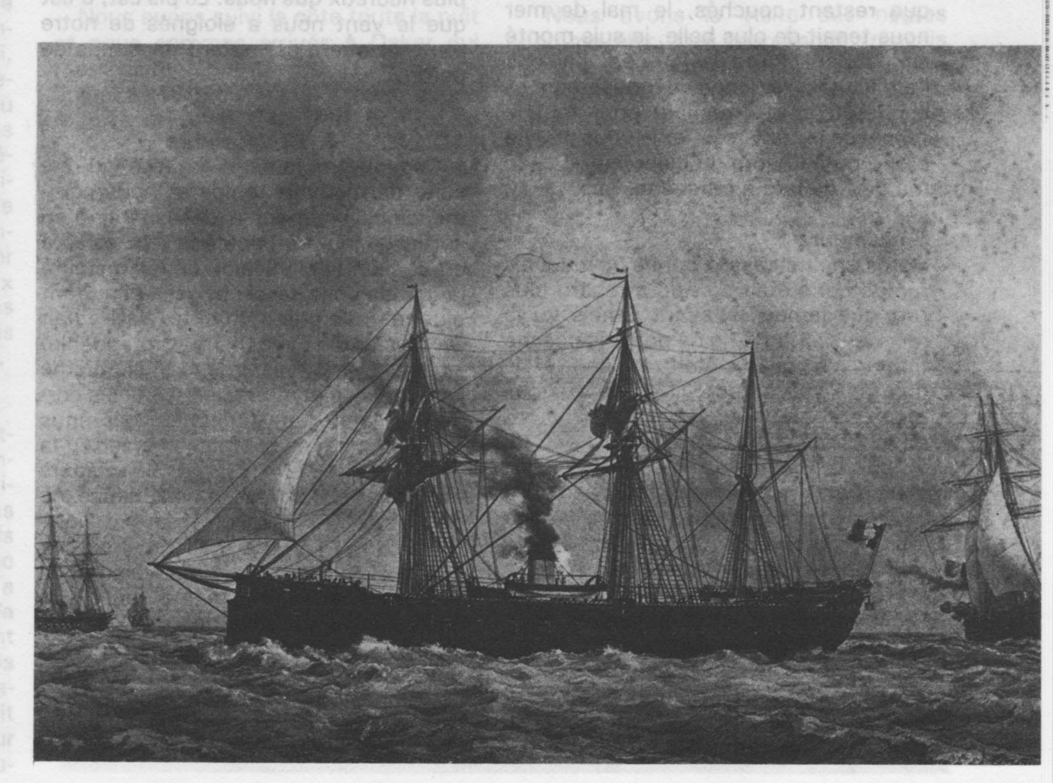
Nous dépassons bientôt le Goulet de la Rade. Une fois sortis de la Rade, le roulis commence et avec le roulis, le mal de mer. Ceux qui ne l'ont pas sont bien rares ; pour moi j'y résiste pendant deux heures mais je suis forcé de me rendre comme les autres. Des baquets sont disposés à cet effet et c'est vraiment risible pour celui qui n'est pas trop malade de voir tous les autres arriver tout alentour et même se disputer avec ceux qui sont trop longtemps à verser leur tribut, car eux aussi ils sont pressés. Nous sommes tous couchés et quand le dîner sonne pas un ne se lève pour l'aller chercher. A une heure de l'après-midi nous sommes en pleine mer et nous avons perdu la terre de vue. La journée s'achève ; je me trouve plus dispos dans la soirée.

2 décembre

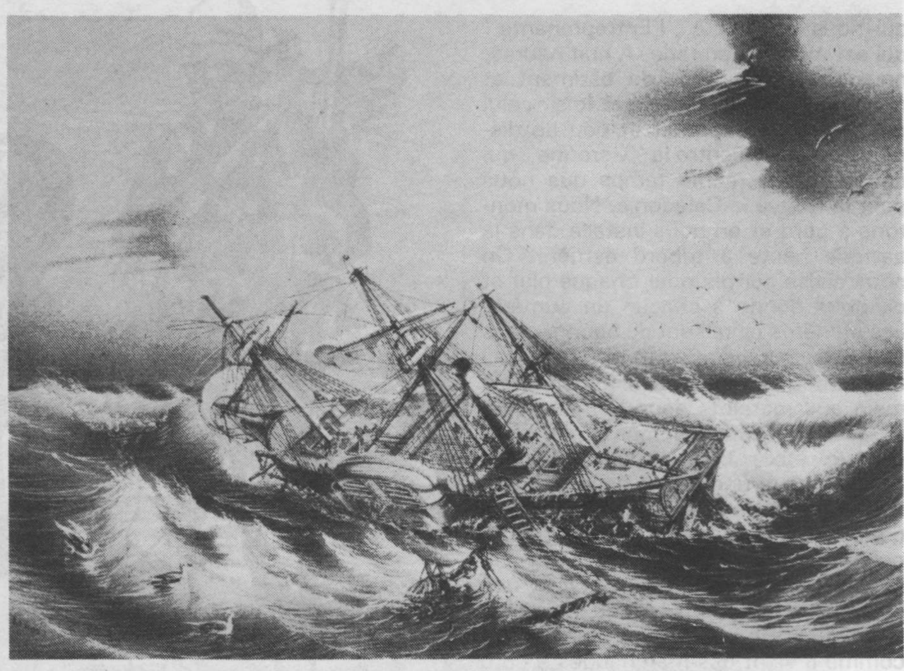
Nous continuons à naviguer par un beau temps. La nuit n'a pas été mauvaise et le mal de mer s'est complètement dissipé pour moi. La journée est belle et nous apercevons de temps en temps soit des îles, soit des bâtiments. Je remarque aussi une assez grande quantité de poulpes (espèces d'araignées de mer) qui se trouvent à fleur d'eau. A trois heures, nous sommes en vue de La Rochelle ; nous voyons plus de trois cents barques de pêcheurs éparpillées au large. A sept heures du soir nous venons jeter l'ancre auprès de l'île d'Aix, après avoir laissé à notre droite l'île d'Oléron que nous avons cotoyée assez longtemps.

3 décembre

La nuit a été froide ; pour moi j'ai su me débrouiller et je n'en ai pas trop souffert. Où on sent mieux le froid, c'est quand il faut laver ; mais ce qui nous console c'est que les sous-officiers qui se croient tant à terre sont forcés de se mettre pieds nus comme nous. A trois heures de l'après-midi nous recevons un détachement du 4e d'infanterie de marine venant de Toulon ainsi que des passagers civils et militaires.



Vaisseau mixte (voile et vapeur), 1880. (Aquarelle de Roux).



"Des montagnes d'eau entourent le navire et le ballottent de côté et d'autre..."
Ici, c'est la frégate anglaise mixte **Pénélope** qui essuie un coup de mer (gravure de Le Breton).

4 décembre

Il n'a pas fait chaud cette nuit et je m'en suis d'autant plus aperçu que n'ayant pu retrouver mon hamac, j'ai été obligé de coucher par terre. Je n'ai pas encore pu me réchauffer les pieds. Le froid continue de plus belle. A onze heures, je reçois à bord la lettre de M. Louis qui a suivi "L'Entreprenante" à Rochefort. Cette lettre m'a fait bien plaisir. Dans l'après-midi, nous avons reçu à bord un détachement de disciplinaires venant d'Oléron. On fait aussi provision de viande fraîche et d'eau douce.

5 décembre

Il a fait moins froid cette nuit aussi j'ai assez bien dormi. A six heures du matin nous levons l'ancre et nous sommes contents de quitter Rochefort où nous avons eu assez à souffrir du froid. Dans l'après-midi, nous entrons dans le golfe de Gascogne. Le vent nous est contraire et nous ne faisons pas beaucoup de chemin. J'ai vu les marsouins pour la première fois ; ils sautaient autour du bâtiment.

6 décembre

Triste nuit et triste journée. Depuis que nous sommes dans le golfe pour ainsi dire, la mer est des plus agitées ; nous avons un roulis épouvantable et le mal de mer m'a repris. Tout le monde est malade même les matelots. Comme c'est aujourd'hui dimanche, j'ai voulu assister à la messe dite dans la batterie par l'aûmonier du bord mais j'ai été forcé de me retirer, j'étais trop malade. Les vagues sont énormes, quelques-unes passent par-dessus le pont. Tous les sabords sont fermés.

7 décembre

Le mauvais temps a duré toute la nuit, cependant ce matin la mer a l'air de se calmer un peu. Nous avons bon vent et nous filons assez bien. Voyant que restant couchés, le mal de mer nous tenait de plus belle, je suis monté sur le pont toute la journée, j'ai pris l'air, je me suis donné du mouvement et le mal de mer a disparu pour tout le temps de la traversée, et je vous prie de croire qu'à l'heure du dîner je n'ai cédé ma part de lard à personne.

8 décembre

Après une nuit assez bonne, le mauvais temps qui s'était dissipé a reparu plus fort que jamais. N'ayant jamais vu la mer dans sa furie, je ne pouvais pas me figurer ce que c'était et j'en étais d'autant plus affecté. Des montagnes d'eau entourent le navire et le ballotent de côté et d'autre ; le roulis est tel qu'on ne peut se tenir debout sans s'accrocher à quelque chose ; j'en ai vu plusieurs fois quelques-uns se retenir les uns après les autres et être forcés de céder et tomber tous les uns sur les autres.

Les vagues s'acharnent après nous et malgré le froid, elles passent à plusieurs fois sur le pont et couvrent d'eau ceux qui n'ont pas su s'abriter. Un vent terrible souffle sur la mâture, dans les batteries. On n'entend qu'un craquement continuel ; je croyais voir à chaque instant le bâtiment s'entr'ouvrir. Je vous prie de croire que dans ces moments de péril on réfléchit sur bien des choses. Je ne peux m'empêcher de vous faire admirer comme moi ces braves matelots qui sans souci de leur vie montaient au plus fort de la tempête au haut des mâts dont les vergues touchaient presque l'eau. Je n'aurais jamais cru assister à pareil spectacle.

9 décembre

Le mauvais temps d'hier a continué toute la nuit ainsi que toute la journée. Nous avons aperçu quatre bâtiments, dont un courrier, qui n'avaient pas l'air plus heureux que nous. Le pis est, c'est que le vent nous a éloignés de notre route et que c'est autant de temps de perdu.

10.11.12. & 13 décembre

Ces quatre jours n'ont été qu'une suite de mauvais temps et nous commencions vraiment à désespérer d'en sortir. Le jour où j'ai été le plus affecté c'est quand j'ai vu la corde qui restait à la grande voile casser et celle-ci n'étant plus retenue que d'un côté, battre l'air de tous côtés avec un bruit formidable. Aussitôt les officiers de marine comme les autres se sont précipités sur les cordes et nous ne sommes parvenus qu'avec une peine infinie à serrer la grande voile. Enfin nous avons toujours été ballotés par une mer furieuse ne pouvant réussir à doubler le cap Finisterre. Nous n'avons pas été heureux ces jours-là car outre le mauvais temps et le froid nous avions à endurer la faim car il était impossible de cuire et nous étions par conséquent forcés de manger du biscuit à tous les repas ce qui n'était pas du tout de notre goût. Je me souviendrai toujours de ces mauvais jours.

14 décembre

Nous sommes enfin parvenus ce matin à quitter le golfe de Gascogne que nous ne regrettons certes pas. Aussitôt nous avons trouvé et le bon vent et le soleil que nous n'avions pas vu depuis huit jours. La mer est assez calme et j'espère que nous allons voguer heureusement.

15 décembre

Autant la mer avait été agitée ces jours derniers, autant elle est calme aujourd'hui ; le navire semble glisser silencieusement sur les flots ; le soleil est dans tout son éclat. Le roulis a disparu et avec le beau temps sont revenus l'espérance et la gaité. Tout le monde est monté sur le pont pour jouir du premier beau jour. Le soir nous sommes restés assez tard à chanter. Il y en a parmi nous qui chantent bien et ça a vraiment quelque chose de grandiose que d'entendre ces chants au milieu de l'immensité de l'océan.

16 décembre

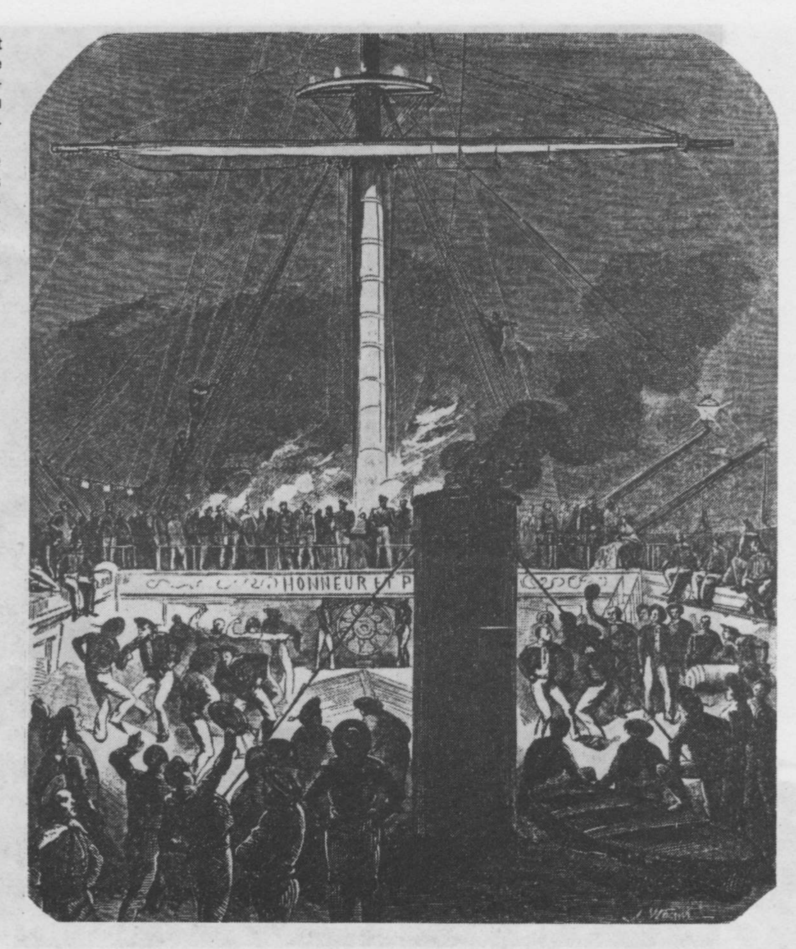
Le temps est toujours beau et le vent très favorable ; nous filons de 10 à 12 nœuds par heure ce qui nous permet de faire 90 ou 100 lieues toutes les 24 heures. Nous sommes, je crois, à la hauteur de Lisbonne. Toute la journée nous avons eu quatre bâtiments en vue paraissant suivre la même route que nous.

17 décembre

Nous continuons à marcher de l'avant. Le ciel s'est un peu couvert dans la journée et il a plu pendant quelque temps ; mais il a repris sa sérénité bientôt après et le soir nous avons pu donner notre concert sur le pont.

18 décembre

Le temps n'a pas changé et nous filons assez bien. La vigie a signalé la



''Ça a vraiment quelque chose de grandiose d'entendre ces chants au milieu de l'immensité de l'océan...'' La gravure montre les chants et les danses des matelots de ''La Bretagne'', lors de la traversée de l'Empereur et de l'Impératrice de Cherbourg à Brest.

terre dans la journée, mais c'était trop loin pour que nous puissions l'apercevoir. Les officiers ont braqué leurs lunettes du côté indiqué et ont reconnu l'île de Madère.

19 décembre

Nous avons eu un beau soleil toute la journée et on commence vraiment à s'apercevoir de sa chaleur. Les jours augmentent sensiblement et je pense que d'ici à quelques jours nous serons arrivés au Sénégal.

20 décembre

Le temps est magnifique et le soleil dans tout son éclat. Nous avons aperçu dans la journée le pic de Ténériffe, mais c'était un peu trop loin pour bien pouvoir distinguer. Comme c'est aujourd'hui dimanche et que les jeux sont permis à bord, nous avons pu danser sur le pont au son du violon, car il y en a un de chez nous qui en a apporté et qui en joue très bien.

21 décembre

Le vent est tombé tout à coup et nous sommes dans un calme plat complet ; nous avançons à peine. Il nous arrive de temps en temps quelques grains qui viennent nous rafraîchir.

22 décembre

La brise est revenue cette nuit et nous filons assez bien. Le temps est superbe et le soleil de plus en plus chaud. Nous continuons à donner concert sur le pont.

23 décembre

Continuation du beau temps et du bon vent d'hier.

24 décembre

Le temps est resté couvert une partie de la journée. Le commandant jugeant que nous devions approcher de la terre a fait sonder ; mais on n'a pu trouver le fond à 360 m de profondeur. Cependant, vers deux heures de l'après-midi, la terre est signalée et nous l'apercevons bientôt après. Jamais je n'ai vu plus grande quantité de marsouins qu'aujourd'hui ; ils étaient sans exagérer au moins deux mille autour du bâtiment. Rien n'est plus comique que de voir tous ces poissons s'élancer ensemble hors de l'eau pour y replonger ensuite. Nous avons aperçu aussi deux requins qui suivaient le bâtiment ; les deux premiers que nous voyons depuis le commencement de notre traversée.

25 décembre

Nous sommes arrivés en vue de St-Louis ce matin à 9 heures. Nous sommes venus jeter l'ancre à 500 m environ de la ville dont nous distinguons parfaitement les maisons. Les naturels ont aussitôt commencé à affluer avec leurs pirogues ; l'un d'entre eux a apporté une lettre au commandant de la part du Gouverneur. La plupart sont venus sur le pont apportant de gros poissons dont les officiers se sont régalés à bon marché, car ce qu'on aurait payé 3 francs à Paris, ils l'avaient pour 5 ou 6 sous. Pour nous, nous ne pouvions en acheter ne sachant comment le faire cuire. Enfin, vers 2 heures de l'après-midi, nous levons l'ancre et nous faisons voile vers Dakar où nous devons rester quelques jours. Nous ne nous apercevons guère de la fête de Noël au contraire nous avons fait maigre comme un simple vendredi et notre plat a été retranché de vin pour avoir manqué à un appel sur le pont.

26 décembre

Nous avons suivi la côte toute la nuit et nous sommes arrivés à Dakar qui n'est distant que de 30 lieues de St-Louis à 10h du matin. Nous avons mouillé entre le Cap Vert et l'île de Gorée qui n'est pas bien loin de nous et que nous distinguons parfaitement. Les naturels viennent comme à St-Louis nous apporter des poissons et des fruits ; nous leur jetons aussi des sous dans la mer et c'est plaisir que de les voir s'élancer de leurs pirogues pour plonger. La chaleur est étouffante ; on a tendu des toiles sur le pont pour nous garantir du soleil. A 4h du soir a lieu le débarquement des troupes à destination de Gorée.

27 décembre

Nous avons la visite des nègres comme hier. Des marchands français fixés à Dakar sont venus nous vendre toutes sortes de provisions. A 9h du matin sont débarquées des troupes à destination de St-Louis ainsi que les passagers civils.

L'île de Gorée (vue actuelle).





Vestiges de la vie coloniale au Sénégal. Les bâtiments étaient encore en activité lors du voyage d'Henri Duché.

28 décembre

Dans la nuit est arrivé en rade le courrier qui doit emporter nos lettres. Il est reparti aujourd'hui à une heure de l'après-midi. On a commencé à faire du charbon et à décharger les bagages à destination du Sénégal. Le Gouverneur de Gorée est venu rendre visite au commandant ; il est resté à peu près une demi-heure à bord.

29 décembre

Un nouveau courrier venant de France est arrivé ce matin ; il est parti de France le 17. Il avait plusieurs lettres destinées aux personnes de l' "Entreprenante" que le vaguemestre du bord est allé chercher et est reparti dans l'après-midi. On finit de faire du charbon et de décharger les marchandises.

30 décembre

Aujourd'hui sont embarqués une centaine de soldats venant de St-Louis et retournant en France. Parmi eux se trouvent des spahis, des tirailleurs sénégalais, des artilleurs et de l'infanterie de marine ; la plupart n'ont pas mauvaise mine. Le Gouverneur de Gorée est encore revenu à bord aujourd'hui. On débarque toujours des marchandises.

31 décembre

Ce matin, à 9h, sont embarqués une cinquantaine de disciplinaires retournant en France. Dans la journée on s'occupe à faire notre provision d'eau douce pour d'ici Cayenne. Nous avons ensuite embarqué vingt bœufs que l'on hissait sur le bâtiment au moyen d'une corde passée autour de leurs cornes ; l'ascension était assez drôle. Enfin, à trois heures de l'après-midi, nous recevons à bord une compagnie d'infanterie de marine venant de Gorée et ayant fini son temps de colonie. Ils chantent tous en arrivant et sont heureux de revoir la France. A cinq heures, nous mettons à la voile par un beau temps et par un vent d'arrière excellent qui promet de nous faire filer vite.

1er janvier 1875

J'ai bien pensé à vous tous surtout aujourd'hui et j'ai fait loin de vous les plus sincères (vœux) pour votre bonheur et votre santé ; je me suis reporté par la pensée à l'année dernière où nous étions si heureux d'être tous réunis. Enfin espérons que ce jour heureux se représentera encore. A bord on ne s'aperçoit guère du jour de l'an : c'est toujours la même vie. Si nous continuons à filer comme aujourd'hui, nous ne mettrons pas plus de douze jours pour arriver à la Guyane. Depuis que ceux du Sénégal sont embarqués nous avons sur le pont une véritable cargaison de singes, de perroquets, de perruches et d'oiseaux de toutes espèces que chacun emporte en France pour faire cadeau à sa famille et en même temps comme souvenir des Colonies.

2 janvier

Le beau temps continue, nous filons admirablement bien. Je remarque aujourd'hui une grande quantité de poissons volants comme je n'en avais pas encore vue.

3 janvier

La bonne brise que nous avions s'est un peu ralentie mais nous avons toujours le même beau temps. A 4h de l'après-midi la vigie a signalé un navire à notre droite que nous n'avons pas tardé à apercevoir.

4 janvier

Continuation du temps d'hier. Il paraît que les parages où nous sommes sont très fréquentés car nous avons aperçu dans la journée 7 ou 8 navires dont deux anglais, un trois mâts et un brick sont passés trés près de nous. Ils nous ont salué en arborant leur pavillon ce à quoi nous avons répondu en arborant le nôtre.

5 janvier

La brise s'est un peu élevée cette nuit et nous filons en moyenne 7 ou 8 nœuds à l'heure. Aujourd'hui on nous a fait prendre des douches au moyen d'une pompe à incendie. Ce bain improvisé nous a fait beaucoup de bien d'autant plus que nous ne nous sommes pas déshabillés depuis Brest et qu'ayant perdu nos hamacs nous sommes forcés de coucher sur le plancher.

6 janvier

Le beau temps se maintient, le vent nous est assez favorable. Nous avons aperçu dans l'après-midi un gros navire qui est passé au large.

7 janvier

Le temps est toujours beau et nous filons bien. Cependant le vent venant tout à fait d'arrière occasionne un peu de roulis.

8 janvier

Même temps qu'hier, rien de particulier à signaler.

9 janvier

Le temps est couvert et cependant il fait une chaleur étouffante ; de temps en temps il tombe quelques gouttes d'eau. Nous n'avons pour apaiser la soif qui nous dévore que de l'eau tiède que nous sommes obligés de sucer à un tonneau comme à un biberon.

10 janvier

Il fait toujours une grande chaleur heureusement que nous filons bien et que dans 2 ou 3 jours nous serons arrivés aux îles du Salut où nous devons mouiller.

11 janvier

Ce matin à quatre heures nous avons failli nous heurter contre un brick. Il n'avait pas allumé ses feux de sorte que quand la vigie l'a signalé il était à

peine à 50 mètres de nous. Il a été obligé de mettre en panne pour nous laisser passer.

12 janvier
Toujours même chaleur étouffante. On a dressé des toiles sur le pont pour nous préserver du soleil et nous donner de l'ombre.

13 janvier
On a commencé à sonder cette nuit. On a jeté l'ancre je ne sais trop pourquoi vers une heure du matin et on l'a levée peut-être deux heures après. On continue à avancer. L'eau de la mer de bleue qu'elle était est devenue jaune. Toutes les voiles sont larguées et on ne marche plus qu'à la machine. Enfin le soir à 6h nous rejetons l'ancre en vue de la terre.

14 janvier
Il a plu toute la nuit. Nous levons l'ancre ce matin à 6h. Nous cotoyons la Grande Terre. A 10h, on tire un coup de canon pour demander un pilote. Celui-ci nous rejoint deux heures après et prévient que nous ne pouvons guère entrer en rade avant la marée montante à cause des bancs de sable qui sont très nombreux. A 5h du soir nous avons mouillé tout près des îles du Salut à peut-être 50 m de la terre. On appelle îles du Salut, trois petits îlots où sont transportés les condamnés qui ne se conduisent pas bien à Cayenne et les forçats de la pire espèce. L'accès de Cayenne étant très difficile n'est permis qu'aux bâtiments marchands, le nôtre ayant un trop fort tonnage ne pouvait aller jusque là. La vue des îles du Salut nous a beaucoup réjouis car au lieu de cette sécheresse du Sénégal, on trouve là une belle verdure et de beaux arbres couverts de fruits. Ce qui fait bien dans le paysage ce sont les cases des forçats cachées dans le feuillage et disséminées sur le rivage ainsi que le clocher de l'église bâtie dans la plus grande île. Nous sommes mouillés à côté de deux bâtiment anglais.

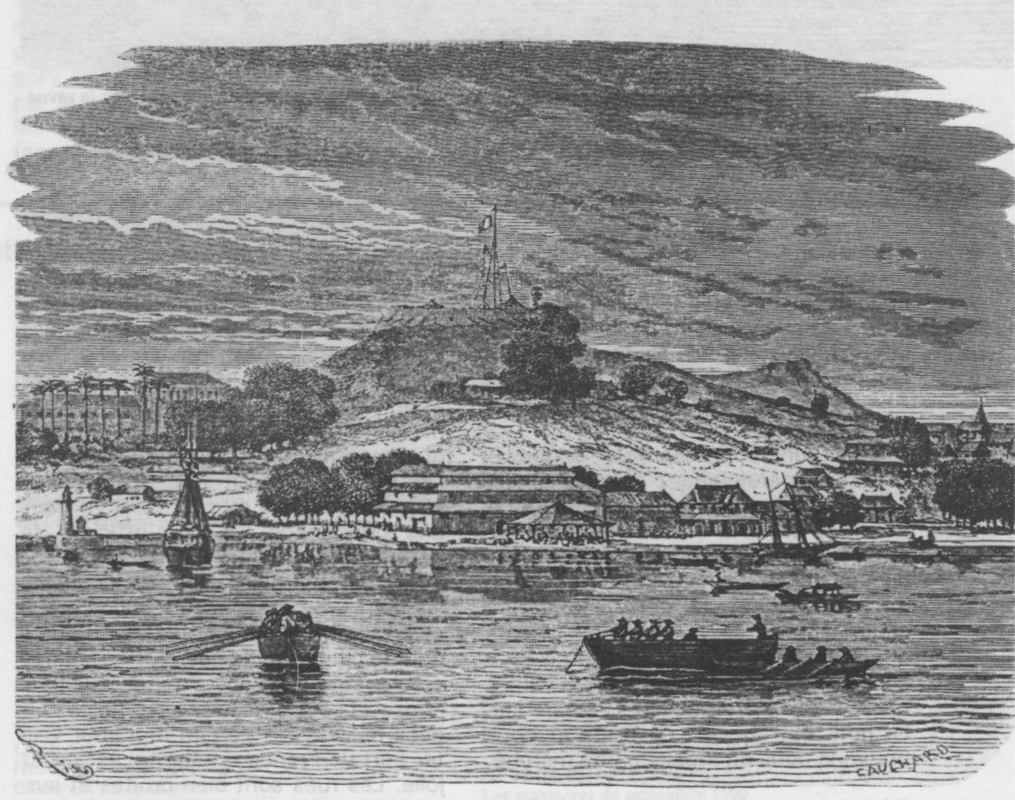
15 janvier
Nous avons reçu la visite du Gouverneur des îles du Salut ainsi que celle des officiers anglais des bâtiments mouillés à côté de nous. Vers midi arrive un vapeur : ''le Casabianca'' destiné à transporter les troupes et les bagages à Cayenne. On commence aussitôt le débarquement des bagages. Les îles n'étant habitées que par des forçats nous ne recevons aucune visite des noirs et il est même assez difficile de se procurer des fruits.

16 janvier
Nous avons eu de fortes averses toute la nuit et la journée. On a continué à décharger les bagages. Le commandant a rendu visite aux Anglais. Une chaloupe conduite par des forçats vient chercher les officiers passagers pour les conduire à terre. Une grille en fer s'élève au milieu de la chaloupe et sépare les forçats des passagers ; un gardien armé d'un revolver est à la barre. La plupart des forçats à la chaîne, quelques-uns sont libres.

17 janvier
La journée a été très belle et s'est passée sans pluie. Ce matin sont débarqués les passagers pour Cayenne ainsi qu'une compagnie du IVe d'infanterie de marine. Le ''Casabianca'' les a reçus à son bord et est parti peu de temps après pour Cayenne qui n'est distant que de quinze lieues. Le commandant est parti aussi.

18 janvier
Le beau temps continue. Nos voisins les Anglais sont partis ce matin. On nous apporte des fruits que nous trouvons très bons.

19 janvier
Même temps qu'hier ; les matelots s'exercent à tirer à la cible sur une espèce de bouée placée à distance.



Cayenne, vue de la rade, vers 1865.

20 janvier
Ce matin est venue mouiller près de nous la goélette l' ''Emeraude''. Le lieutenant de vaisseau qui en est le commandant est venu en grande tenue rendre visite à ''l'Entreprenante''. Elle est repartie dans la journée.

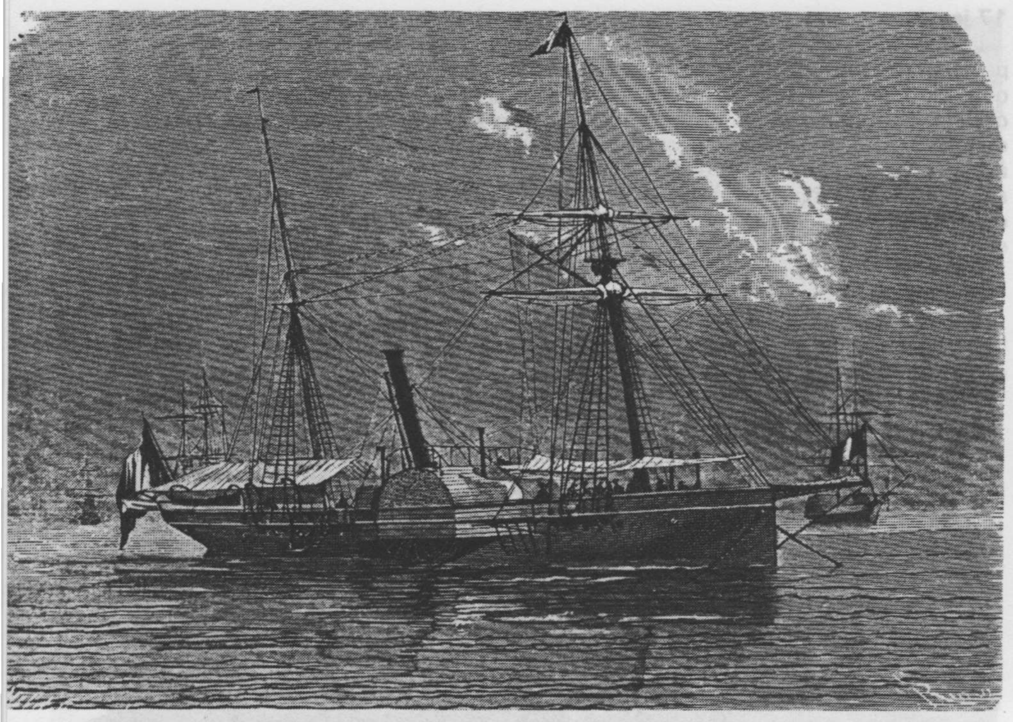
21 janvier
Ce matin nous avons eu la chance de voir un requin de près ; les matelots se sont avisés de jeter une grosse corde à l'eau munie d'un hameçon et d'un gros morceau de viande. Aussitôt un requin (car ils sont aussi nombreux dans ces parages que les ablettes chez nous) s'est jeté sur la proie ; mais mal lui en prit car il ne tarda pas à se voir hisser par vingt bras sur le pont malgré les coups de queue qu'il distribuait à l'envie. Un matelot lui a alors donné un coup de hache qui l'a rendu impuissant. Il est à peu près de ma grosseur, il a une gueule énorme, il pèse à peu près de 150 à 200 livres et encore c'est un des plus petits. A 9h du soir le ''Casabianca'' est arrivé de Cayenne ramenant le commandant. Une heure après nous avons reçu ses passagers entr'autres une compagnie d'infanterie de marine et bon nombre de gardiens avec leurs femmes et leurs enfants retournant.

22 janvier
La journée d'aujourd'hui a été consacrée à embarquer les bagages que le ''Casabianca'' avait à son bord ainsi que 15 pièces de canon de gros calibre.

23 janvier
Ce matin à 3h et demie tout le monde est sur pied ; la machine chauffe depuis une heure. A 4h nous levons l'ancre et nous disons adieu aux îles du Salut tout en faisant voile vers la Martinique où nous espérons arriver dans cinq ou six jours.

24 janvier
Le temps est des plus beaux, la brise excellente et nous filons merveilleusement.

25 janvier
Continuation du temps d'hier. Les poissons volants sont de plus en plus nombreux.



''L'Alecton'' fit en 1865 un voyage en Guyanne que le capitaine de frégate Bouyer narra dans la revue Savante ''Le tour du monde''.

26 janvier

Ce matin la mer est moutonneuse et nous avons un peu de roulis, mais nous n'en filons pas moins bien. A 4h du soir, la vigie signale la terre : c'est paraît-il l'île de la Barbade.

27 janvier

Il a plu une bonne partie de la nuit. A 8h nous apercevons 2 îles dont l'une est Ste-Lucie et l'autre La Martinique. A 3h nous entrons en rade de Fort-de-France et nous venons accoster si près du quai qu'une planche suffit pour communiquer avec la terre. A peine sommes-nous arrivés que les soldats d'infanterie de marine en garnison à Fort-de-France viennent nous voir à bord et reconnaître de leurs camarades. Le pont est couvert de fruits et nous pouvons nous en régaler à bon marché.

28 janvier

Ce matin je me suis payé une bonne gamelle de chocolat avec un petit pain que j'ai trouvé excellent depuis si longtemps que je n'en avais pas mangé. L' ''Entreprenante'' ayant besoin de réparations on nous dit de nous préparer à débarquer. A 4h, le débarquement a lieu et on nous conduit sac-au-dos au fort Desaix situé au-dessus de Fort-de-France d'où je vous ai écrit.

Du 28 janvier au 9 février

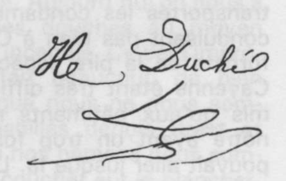
Nous sommes restés au fort n'ayant pas grand'chose à faire, faisant de temps en temps des promenades militaires pour nous distraire, en allant nous baigner à un ruisseau qui coule près du fort. Vous ne sauriez voir de pays plus plaisant que la Martinique. Son sol quoique couvert de montagnes dont les sommets le plus souvent se perdent dans les nuages est des plus fertiles. Les champs de canne à sucre sont très abondants ainsi que les arbres fruitiers tels que cocotiers, bananiers, orangers. Les routes sont bien tracées et bien entretenues ; nous allions nous promener jusqu'à des petits villages assez éloignés de Fort-de-France. Les habitants sont pour la plupart créoles, quelques noirs et pas mal de blancs. Les femmes surtout sont très affables et pas farouches du tout. J'ai vu dans une promenade les sous-officiers se permettrent d'embrasser toutes celles qu'ils rencontraient et celles-ci même les noires s'y prêtaient de bonne grâce et en riant. Elles sont très bien vêtues pour la plupart avec des étoffes légères si bien qu'elles ont l'air de quelque chose. Les permissions étant accordées facilement, j'en profitai pour visiter Fort-de-France qui ma foi est assez jolie. Les rues sont bien droites et surtout bien propres ; la place de la Savane est vaste et spacieuse ; l'église qui ne représente pas beaucoup au dehors est magnifique au-dedans. Il y a aussi de beaux magasins et de grandes usines. Comme c'était le moment du carnaval nous avons pu juger du coup d'œil ; comme les habitants aiment beaucoup le travestissement presque tous s'étaient déguisés et nous avons vu bon nombre de masques. Enfin, le 9 février, à 7h du matin nous sommes réintégrés sur ''l'Entreprenante''. Le Gouverneur de la Martinique vient nous passer en revue. Le lendemain matin 10 nous levons l'ancre pour aller en rade et le soir à trois heures de l'après-midi nous mettons à la voile pour la Guadeloupe tout en cotoyant la Martinique. A 4h nous apercevons St-Pierre qui paraît assez étendu. La nuit survient espérant que c'était la dernière que nous passons à bord.

11 février

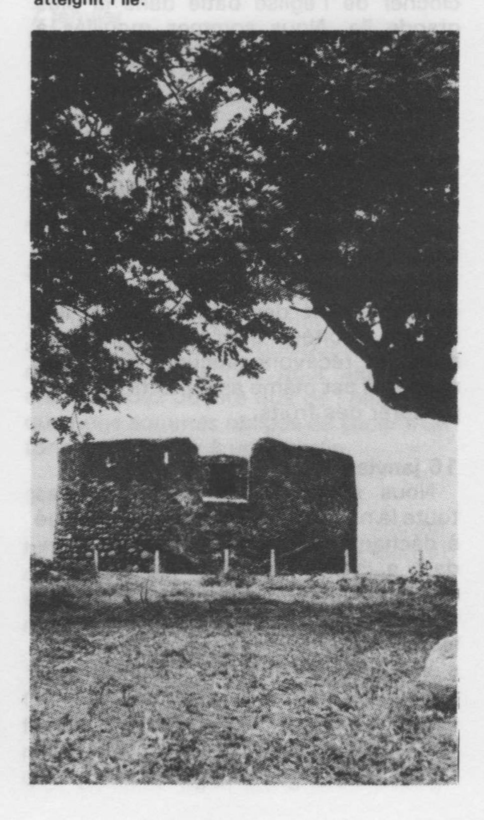
Ce matin en nous réveillant nous nous empressons de courir sur le pont : on voyait la terre. Nous avançons de plus en plus et nous pouvons distinguer parfaitement la terre tant désirée, la Guadeloupe. A 9h nous venons jeter l'ancre en face de Basse-Terre. A 4h de l'après-midi, nous débarquons et sur le rivage nous attendent les clairons du régiment qui nous conduisent au quartier. Là, le chef de bataillon nous inspecte et nous indique la compagnie dans laquelle chacun de nous est versé. Je me trouve être versé à la 20e compagnie en garnison à la Basse-Terre avec tous mes camarades de mon ancienne Cie de Brest ce dont je suis fort heureux. Nous sommes très bien à la Basse, nous n'avons pas trop de service à faire et très bien nourris. Enfin j'espère que tout ira pour le mieux, que je serai toujours aussi bien portant que je le suis maintenant.

Je vous aurais bien donné des détails sur la Guadeloupe qui du reste est comme la Martinique, mais le courrier doit arriver demain et on ramasse les lettres.

Comme ceci est très mal écrit, je vous prierais de le faire recopier et de l'envoyer à Emile, à mon oncle et à ma tante.



Cette vieille ''tour du père Labut'', à la Guadeloupe n'était déjà plus qu'une ruine lorsque Henri Duché atteignit l'île.



LA SOLIDARITE PAR LE TIMBRE

C'est une forme d'action résistante que d'émettre des timbres-poste, ou bien de surcharger des timbres existants, pour s'élever contre un pouvoir en place. L'Union philatélique ne tient pas ces vignettes pour valables dans une collection de timbres-postes ; mais elles trouvent des amateurs dans tous les pays, pays émetteurs où leur achat est un geste de solidarité souvent risqué ; autre pays, où les collectionneurs ne manquent pas pour ces timbres ''illégaux''.

A ce propos, signalons une exposition qui, lancée à Paris fin décembre 84, doit sillonner la France, au hasard des accueils, pendant l'année 1985. C'est le Comité de Solidarité avec Solidarnosc qui organise cette présentation de timbres produits par la clandestinité polonaise, en quinze panneaux.

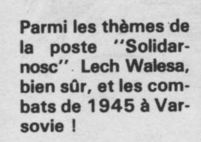
Les premiers timbres émis par Solidarnosc furent imprimés fin 81, à partir de gravures sur le lino couvrant le sol des prisons. Au départ, il s'agissait de tampons surchargeant les lettres, et qui parvinrent à franchir la censure... Puis le syndicat clandestin s'organisa et émit de vrais timbres. En 1983, c'est un véritable moyen d'appel de ''cotisation'', et de nombreuses planches en couleurs viennent former une abondante collection ! La production continue et s'enrichit, malgré les efforts du régime en place.

Les sujets ? Tout d'abord, on fit des portraits de Walesa, plus ou moins réussis. On représentait aussi le célèbre mouvement qui rappelle les massacres de 1970 à Gdansk, à l'entrée des chantiers navals. Puis ce furent les grandes dates de l'histoire de la Pologne ; les dirigeants du syndicat ; les sigles les plus divers, avec toujours le graphisme désormais bien connu de Solidarnosc. En juin 84, timbres d'opposition à la propagande officielle pour les élections municipales. Personnalités étrangères au Syndicat, aussi : Jean-Paul II, Georges Orwell, le cardinal Wyszinski, Grzegory Przemyk, jeune lycéen assassiné par la milice ; le maréchal Pilsudski et les généraux de la Pologne ''libre'' (parmi lesquels le général Maczek qui libéra Falaise en 1944). Et, bien sûr, les combats de Varsovie, en 1944, pour le 40e anniversaire.

Cette manifestation prouverait, s'il en était encore besoin, l'étendue et la vitalité du syndicat clandestin polonais.






Parmi les thèmes de la poste ''Solidarnosc''. Lech Walesa, bien sûr, et les combats de 1945 à Varsovie !

Liste des articles parus dans Gavroche

Tous ces numéros sont disponibles
Commande et règlement à : Editions Floréal
B.P. 872 — 27008 Evreux

Le temps des livres



L'esclavage aux Antilles

Kiliki - Kilikwa n° 13
1, rue Salomon-Malhanhgu,
Amiens - 15 F.

Il s'agit d'un numéro de cette revue scolaire de bibliographie, réalisé, sous la conduite de notre ami Bernard Grelle, à l'occasion de l'exposition "une semaine sur l'esclavage" tenue en avril au Centre de documentation pédagogique de Lille.

C'est une bonne introduction, à l'usage des scolaires, sur ce sujet important, renvoyant à une série d'ouvrages récents. Quelques illustrations soulignant le genre de chacun de ces ouvrages. Bref, de quoi donner envie de lire le sujet, et "d'aller plus loin", comme le propose une bibliographie finale.

Pa Kin

par Jean-Jacques Gandini, atelier de création libertaire, Lyon. 48 p., 24 F.

Prix Nobel de littérature ? On en parle pour l'écrivain chinois, président de l'Union des écrivains. Et les dirigeants chinois en font de plus en plus une figure officielle. Pourtant Pa Kin fut mis sous le boisseau de 1966 à 1977 : c'est que son œuvre a, pour la plus belle partie, été écrite avant 1949, en un temps où Pa Kin était de convictions anarchistes, et que, jusqu'en 1962, il ne manqua pas une occasion de proclamer ses critiques du régime (non sans de dures "reprises en main" lors de la Révolution culturelle.

Aujourd'hui Pa Kin est honoré, mais ce pasé anarchiste, mot. C'est une "omission" que répare J.-J. Gandini.

Celui-ci prépare un ouvrage plus général sur "les anarchistes chinois" (1902-1927) que l'on peut retenir par souscription (60 F) à ACL, 13, rue P.-Blanc, 69001 Lyon (CCP 572459 2).

Histoire de la démographie

par Jacques et Michel Dupaquier. Lib. Acad. Perrin, 500 p., 120 F.

Parler de façon accessible, et plus : intéressante, de cette science aride, c'est ce qu'ont pu faire J. et M. Dupaquier. Science aride, mais essentielle puisqu'elle tente de prévoir l'évolution de l'humanité. Née au 18e siècle, développée au 19e, la démographie doit aujourd'hui, devant les bouleversements énormes qui frappent les humains, renoncer aux espoirs de Quételet, qui y voyait la possibilité de constituer une "Physique sociale". Elle n'en reste pas moins nécessaire à qui veut se pencher sur la vie et la mort des peuples.

Du scribe à l'imprimerie

par A.-G. Hamman. Lib. Acad. Perrin, 240 p., 100 F.

Le livre est pour nous un objet quotidien, moyen facile de communication, de documentation, de transmission. Cette abondance et cette facilité nous font perdre de vue l'heureuse révolution que fut l'apparition de l'imprimerie. L'historien tremble rétroactivement lorsqu'il évoque tous les textes, toutes les traditions perdus, brûlés, déformés par les copistes, grignotés par les insectes...

A.-G. Hamman raconte alertement l'histoire des "livres" anciens (papyrus, parchemin, pierres et bois gravés) et celle du livre moderne dans cet ouvrage savant qui se lit sans lassitude.

L'arme alimentaire

par Sophie Bessis. Ed. La Découverte, 288 p., 90 F.

Il s'agit là de la réédition d'un livre paru en 1979 et qui s'attaque aux causes réelles de la disette dans les pays du tiers monde. Depuis, l'angoissant problème s'est étendu, en dépit des aides — dont ceux qui en auraient le plus besoin ne perçoivent que des miettes.

Développement rural, réorganisation à l'échelle planétaire de la production et de la circulation des biens alimentaires, cessation du pouvoir politique des "barons du blé", ce sont certaines des conclusions de Sophie Bessis. Si vous n'avez pas lu l'une des éditions précédentes, ne manquez pas celle-ci.

En exil chez les hommes

par Malcoln Menzias.
Ed. Corps 9, 260 p.

"Sortir Bonnot et ses compagnons d'un folklore qui les a trop longtemps figés, leur rendre un visage humain", tel est le fil qui a guidé malcolm Menzies dans ce roman, traduit de l'anglais par Ariane Bataille.

C'est le roman de la révolte sans autre but que la révolte elle-même, le refus de l'humiliation. Ni le côté aventure, ni le côté politico-philosophique ne prennent le dessus récit bien construit et bien mené. Et vrai dans ses lignes générales autant que vraisemblable dans ses détails imaginés.

LE COIN DU LIBRAIRE

Nous vous proposons quelques ouvrages d'occasion que vous pouvez nous commander.
Veuillez ne pas nous adresser de règlement sans vous être assuré par téléphone ou par lettre que les livres sont encore disponibles.
Majorer 10 francs pour les frais d'expédition.
Toute correspondance est à adresser à "Librairie Floréal 41, rue de la Harpe BP 872 27008 Evreux Cedex. Tél. : (32) 33.22.33.

DE PANGE (Jean)
L'Allemagne depuis la Révolution française 1789-1945
Collection "Les grandes études historiques" A. Fayard 1947 (580 pages) 19 × 12 rel. pleine toile 70 F

MALET (Albert)
L'Antiquité - L'Orient - La Grèce - Rome
Classe de 6e A et B (438 pages) Hachette 1906 (Programmes de 1902) 19 × 12 rel. toile éditeur ornée de 285 gravures et 25 cartes 40 F

MALET (Albert)
Les temps modernes.
Classe de 4e A et B. Hachette 1904 (Programme 1902). 3 vol. 19 × 12 rel. toile (520 p). Nbr ill. + cartes (légèrement défraîchies) 40 F

A. MALLET et J. ISAAC
L'Orient et la Grèce
2e fascicule : la Grèce (256 pages)
Classe de 6e. Hachette 1924 (Programme 1923) 19 × 12 rel. toile orné de gravures cartes et plans 30 F

MALLET (Albert)
XVIIIe siècle Révolution Empire (2e partie 1789-1815)
Classe de 1re (422 pages). Hachette 1912 (Programme 1902). 19 × 2 rel. toilé orné de gravures cartes et plans 40 F

MALLET (Albert)
Le Moyen-Age et le commencement des Temps Modernes.
Classe de 5e (364 pages). Hachette 1910 (Programme 1902) 19 — 12 rel. toilé orné de 156 gravures et 19 cartes 40 F

LECAT (Marguerite)
Quand les laboureurs "courtisaient" la terre.
de la série "Si 1900 m était conté..." Edition France-Empire 1983 (206 pages) 22 × 15 Br 30 F

LEGENDRE (Maurice)
Nouvelle histoire d'Espagne
Collection "L'histoire racontée à tous" Hachette 1938 (332 pages) 21 × 15 Br. 50 F

ROZ (Firmin)
Histoire des Etats-Unis
Collection "Les gtrandes études historiques A. Fayard 1947 (488 pages) 19 × 12 Br. 45 F

Le vent d'autan raconte Toulouse
par Gil Chevalier, dessins de Marie-Hélène Carlier. Ed. Privat, Toulouse, 48 p., 58 F.

Raconter en 48 pages de bande dessinée l'histoire de Toulouse, "c'est gonflé", pour reprendre un mot à la mode !

La réussite n'est réelle que si l'on considère qu'il s'agit là d'un ouvrage élémentaire destiné aux jeunes. Car on reste sur sa faim, le texte un peu épars n'étant pas suffisamment explicite par une illustration non dénuée de talent, mais peu précise et dont le style humoristique ne nous paraît pas bien "coller" au sujet. Et puis, que les couleurs sont sombres, pour évoquer la "ville rose !"

Philippe Wolff, qui dirige par ailleurs une belle collection d'histoire des villes et des provinces françaises chez Privat, nous avait habitués à plus de rigueur.
L'idée cependant est à retenir. Il y a du bon dans cet album, et puis, pour bien le juger, il faudrait être, en plus, adolescent. Ce que nous ne sommes plus, hélas !

Revues

Ch'tchou bou

Il y a à Ravenel en Picardie (près de St-Just-des-Chaussées) des écoliers qui ont de la chance. Leur revue de coopérative scolaire accueille en effet leurs récits et leurs rêves (la poésie naissante) ; elle évoque abondamment l'histoire picarde et celle de leur village ; elle fait une place au patois picard (qui, paraît-il, englobe le "ch'timi" nordique) ; et tout cela sans négliger les nouvelles de la classe, de l'école, du monde ni l'évolution de l'enseignement et des sciences et techniques (à Ravenel, l'école a un minitel et les programmes de jeux et d'étude sur ordinateur...) On peut certes espérer une amélioration de la réalisation technique, mais pour le contenu : bravo !

Arguments

Encore un piège bien tentant pour Gavroche, ces "Arguments", "animés par des communistes démocratiques" (ça peut pas plaire à Georges Marchais), tapant sur Fabius (ça peut pas plaire à Mitterrand), sur la CFDT (par le biais d'un responsable de ce syndicat), sur Le Pen (comme tout le monde sauf Le Pen). Il y a des interviews, des dossiers, un zeste d'histoire, un peu de littérature et un peu de cinéma... L'ensemble est bien fait, sobrement illustré et bien présenté. Voilà ; on ne s'engage pas si facilement, à Gavroche... Mais un point nous paraît à signaler : y'a que des Bretons et c'est fait à Rennes, bien que nullement régionaliste. Aucun rapport avec les deux pages sur l'immigration et le racisme !

Lengas

La savante "revue de sociolinguistique" de Montpellier publie en souscription un ouvrage de 350 pages sur "La Question linguistique du Sud au moment de la Révolution française". Il regroupe vingt communications du Colloque international des Obradors occitans, tenu en novembre dernier à Montpellier. La souscription est malheureusement close, mais si vous aimez les parlers menacés (encore que l'Occitan revive bellement) ou les à-côtés profonds de la Révolution, n'hésitez pas à voler le livre à l'heureux ami qui a souscrit !

Au jour le jour (journal, 1909-1914)

Sous ce titre peu original, heureusement illustré en couverture par la chanson "Au vigneron de l'Aube" (1911), la "Maison pour tous" de Laudreville-Viviers publie des extraits du journal de Louis Esteime, vigneron aubois, des années 1909 à 1914 c'est-à-dire en pleine période de désarroi pour les vignerons français et, particulièrement, pour ceux de l'Aube, période de lutte pour être déclarés vignerons *champenois*. C'est direct, simple, prenant. Il s'agit pour l'heure d'une plaquette dactylographiée avec quelques illustrations. On verra peut-être mieux pour une édition complète de ce journal inédit ?

Mémoire du feu : les naissances

par Eduardo Galeano, éd. Plon, 384 p., 90 F

"Mémoire du feu est une immense mosaïque, haute en couleur, émouvante, palpitante de vie, de colère, de passions, d'amour et de haine. Dans ces pages brûlantes coule l'alliage douloureux des ethnies et des races en une alchimie qui embrasse toute l'histoire de l'Amérique latine". Eduardo Geleano a voulu que cette histoire respire et que le lecteur la sente vivre. Il se révèle à la fois mythologue, historien et poète au lyrisme flamboyant pour recréer — sans l'intervention de la moindre fiction — l'histoire d'un peuple dans sa complexité, ses contradictions et son génie.

Le livre s'ouvre sur les mythes fondateurs de l'Amérique précolombienne, avant de s'attacher, du 15e au 18e siècle, à l'histoire de la conquête et des affrontements. Nous y voyons les Indiens, meurtris, pillés, assassinés, révoltés, fiers et fidèles à leur culture.

Eduardo Galeano est né à Montevideo, Uruguay, en 1940. Il a débuté comme journaliste. En 1973, il s'est exilé en Argentine et, depuis 1976, il vit en Espagne. Il est entre autres l'auteur des *Veines ouvertes de l'Amérique latine*, publié en 1981 dans la remarquable collection "Terre Humaine"

Statuts des maîtres et maîtresses des petites écoles de la ville de Paris au 14e siècle

Art. 1 - Sont tenus tous les maîtres et maîtresses d'école de se rendre le jour de la St-Jean à la Porte Latin pour entendre l'exhortation que fait monsieur le chantre et ouïr la lecture des Ordonnances et être appelés par leurs noms et surnoms selon les paroisses où ils exercent, sous peine de huit sols parisis d'amende.

Art. 2 - Jurent les dits maîtres et maîtresses qu'ils porteront honneur et révérence à monsieur le chantre qui est leur chef…

Art. 3 - Ils promettent et jurent d'exercer fidèlement l'Office qui leur est commis ; c'est à savoir qu'ils instruiront les enfants en bonnes mœurs, exemple et sciences ; et pour cet effet ils feront le catéchisme deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

Art. 4 - Tous les maîtres et maîtresses entretiendront la paix et la concorde les uns envers les autres ; et en cas de désaccord entre eux à propos des écoles, ils ne s'adresseront qu'à monsieur le chantre, sous peine de privation d'école et d'amende.

Art. 5 - Aucun maître et maîtresse ne diffamera et ne dira d'injure l'un à l'autre, sous peine de privation d'école.

Art. 8 - Nul ne soustraira ni ne demandera les enfants qui vont dans les autres écoles et ne les attirera chez lui, sous peine d'amende et de parjure.

Art. 9 - Il est défendu à tous les maîtres de tenir des filles en leur école ; et aux maîtresses de tenir des garçons, sous quelque prétexte que ce soit, sous peine de privation desdites écoles.

Art. 10 - Défenses très expresses sont faites à tous les maîtres et maîtresses de joindre leurs écoles ; mais il leur sera permis de prendre un sous-moniteur ou un aide convenable sur autorisation de monsieur le chantre et pas autrement.

Art. 12 - Nul ne tiendra école en cette ville, faubourgs et banlieues, sans avoir de lettres de monsieur le chantre, sous peine d'amende.

Art. 15 - Il est très expressément défendu à tous les maîtres et maîtresses de mener ou de faire mener leurs enfants par la ville à cheval, ou autrement, en habits dissolus, avec tambours, trompettes ni instruments, sous peine de cent sols parisis d'amende, versés pour moitié à la confrérie et pour moitié aux pauvres.

Art. 16 - Il est enjoint à tous les maîtres et maîtresses, sous peine d'amende, de mettre des tableaux à leurs portes ou fenêtres, pour que l'on puisse plus facilement les trouver.

Art. 22 - Tous les maîtres et maîtresses doivent au sortir du synode aller en l'église Notre-Dame, dire trois fois Pater et Ave, afin que Notre Seigneur Jésus-Christ, par l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, et de Saint-Nicolas leur patron, leur donne la grâce de pouvoir bien et dûment gouverner et instruire les enfants en l'obéissance, au plaisir et contentement de leurs parents, et au salut de leur âme.

(D'après l'Ordonnance de 1357 sur les petites écoles de Paris)

On lira pages 1 à 7 notre article sur ''La première guerre scolaire''.